



QUOTIDIEN
Téléphone
027 / 23 30 51
Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027 / 21 21 11

Le no 70 ct.

Ne payez pas plus cher
pour le même meuble !

MEUBLES
MONTHEY

P
Lesse

PRIX IMBATTABLES !
2 grandes expositions
025 4 22 97 - 4 57 44
Fermé le lundi.

Etat
du Valais



**Conférence
de presse
de M. Genoud**

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Le pape s'envole ce matin pour l'Amérique centrale

Jean Paul II partira de Rome, ce matin, pour Saint-Domingue, puis le Mexique, où il inaugurerà la troisième Conférence de l'épiscopat latino-américain. La plupart des observateurs religieux s'accordent à dire que ce

voyage est l'événement le plus important dans l'Eglise depuis l'ouverture du concile Vatican II.

Le Saint-Père sera absent de Rome pendant sept jours.

Voir pages 3 et 36

MUSÉES CANTONAUX LE DIRECTEUR NOMMÉ

Hier, le Conseil d'Etat a appelé au poste de directeur des musées cantonaux M. Walter Ruppen, 51 ans, de Brigue, docteur en histoire de l'art. Il succède à M. Albert de Wolff (décédé le 18 février 1978 des suites d'un accident), mais à cette différence que M. Ruppen sera le directeur de tous les musées appartenant au canton et non pas seulement de celui de la Majorité.

Voir page 34

Office de l'Orientation scolaire et professionnelle du Valais romand Nouveau directeur

Le Conseil d'Etat a nommé, hier, M. Gilbert Fournier, 35 ans, né à Nendaz, domicilié à Sion, directeur de l'Office de l'Orientation scolaire et professionnelle du Valais romand, dès le 1^{er} juillet 1979. M. Fournier, licencié en psychologie, remplace M. Rémy Abbet, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Voir page 34

ENTRE CANTONS ET CONFÉDÉRATION

Une pyramide reposant sur sa base, non sur sa pointe

La conception directrice cantonale, la situation conjoncturelle de l'économie valaisanne et la position du Valais face à une nouvelle répartition des tâches entre cantons et Confédération furent les trois volets d'une conférence de presse, donnée, hier à Sion, par M. Guy Genoud, chef du Département de l'économie publique et président du Conseil d'Etat.

Nous aurons l'occasion d'examiner de plus près, ces jours prochains, les très intéressants dossiers qui nous ont été remis sur ces problèmes d'actualité. Pour aujourd'hui, nous nous en tiendrons surtout à l'essentiel, qui nous paraît être la réponse donnée par le Conseil d'Etat du Valais à la consultation organisée par Berne sur la répartition des tâches entre cantons et Confédération. Le Valais, dans les remarques générales du document d'une quarantaine de pages qui constitue cette réponse, lie d'emblée ce problème de la répartition au projet de révision totale de la Constitution fédérale.

« Savoir qui fait quoi ? », est une question qui va de pair avec « savoir qui encaisse et qui paie ? ». On trouve donc, tout au long de la réponse valaisanne, des références à cheval entre le questionnaire de consultation et l'avant-projet

de révision de la Constitution. C'est la logique même. Liminairement, notre Conseil d'Etat constate depuis quelque temps « une tendance centralisatrice massive en direction de la Confédération ».

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous dénonçons cette mo-

Par Gérald Rudaz

de de l'Etat-Providence, qui devient forcément l'Etat-fourre-tout au gré de « l'imbrication confuse des compétences », qui se développe à une cadence rapide. Le Valais, dans sa réponse, dit « halte » à cette tendance. Et il constate avec raison que ce problème de répartition des tâches est d'une importance capitale, non sans remarquer que la Confédération ne s'y attelle que forcée, en quelque sorte, « à partir du moment où sa situation financière devient de plus en plus précaire ».

Le point fort de la réponse valaisanne peut se résumer en une affirmation de base : les décisions les meilleures sont celles prises le plus près du lieu

où elles doivent être appliquées. C'est dire que le Valais propose non seulement de

Suite page 7

CONSEIL FÉDÉRAL Nucléaire, Furka, finances et régions de montagne

BERNE (ATS). - Les sujets qui ont préoccupé le Conseil fédéral, durant sa séance d'hier, ont été très variés. Il a en effet :

- engagé une procédure de consultation concernant un projet de loi sur la responsabilité en cas d'accident dans les centrales nucléaires ;
- abrogé avec effet immédiat deux mesures monétaires (interdiction de pla-

cement, importations de billets de banque) ;
- proposé aux Chambres de garantir la participation de la Confédération au deuxième crédit additionnel pour le tunnel sous La Furka, et, enfin
- mis en vigueur la nouvelle loi sur l'amélioration du logement dans les régions de montagne.

Voir page 35

Carré blanc à la TVR ?

L'Association des auditeurs et téléspectateurs du Valais romand, lors de son assemblée générale, hier soir à Sion, a donné mandat à son comité d'intervenir auprès des responsables de la TV romande, afin que soit institué le « carré blanc ».

Voir page 34

LE CAS TARAMARCAZ Arrestation confirmée

Voir page 34

D'hermine et de rose

Le magnifique plateau de Molignon, qui semble avoir été modelé par une main caressante, habille ses vignes d'hermine et s'auréole de satin rose... A l'arrière-plan on voit la colline du Châtelard, appelée aussi Mont-de-Lens, sur laquelle se trouve l'impressionnante statue du Christ-Roi. Au centre le Bietschhorn, à droite l'Ilhorn. Photo NF



L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

ZÉRO D'ESPOIR !

Le 18 février prochain, le peuple et les cantons suisses devront se prononcer sur une initiative « pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques ». Cette initiative, déposée le 20 mai 1976, avec l'appui de 123 779 signatures valables, demande que la Constitution soit complétée à son article 24 quinquies par sept alinéas nouveaux. En fait, par les dispositions qu'elle propose, elle tend à rendre impossible, dans la pratique, la construction de centrales nucléaires...

Par Roger Germanier

Aujourd'hui, je ne veux pas défendre la nécessité de recourir à l'énergie nucléaire pour satisfaire les indispensables besoins du pays, je veux simplement expliquer les objectifs de cette initiative, qui est la seule question posée aux cantons et au peuple suisses, le 18 février prochain (la révision de la loi sur l'énergie atomique et le référendum lancé contre elle feront l'objet d'un autre scrutin). Pour l'heure, et je le répète, il ne s'agit que de dire « oui » ou « non » à l'initiative populaire ci-dessus citée.

Comment puis-je affirmer d'emblée que cette initiative rendra impossible, dans la pratique, la construction et l'exploitation de centrales nu-

cléaires ? En raison du contenu de son alinéa 4, qui est ainsi libellé :

« L'Assemblée fédérale est compétente pour l'octroi de la concession. L'octroi d'une concession est subordonné à l'approbation des électeurs de la commune de site et des communes adjacentes, ainsi qu'à l'approbation des électeurs de chacun des cantons dont le territoire n'est pas éloigné de plus de 30 km de l'installation atomique. »

Que signifie précisément ce texte d'apparence presque anodine ? Il signifie que rien ne pourra s'entreprendre du côté nucléaire pour apporter un complément à la consommation toujours plus grande d'énergie par l'économie et par les sociétés actuelles. Je m'explique...

Au terme de l'alinéa 4 (deuxième phrase), il est clairement spécifié que « l'octroi d'une concession EST SUBORDONNÉ À L'APPROBATION DES ÉLECTEURS... »

L'approbation des électeurs !... Quoique prétendant maintenant les promoteurs de l'initiative - quitte à s'écarter, à se distancer, de la formulation même de leur propre texte - ils réclament en cette affaire la majorité des électeurs, et non pas celle des votants. En bref,

ils exigent que tout octroi d'une concession soit « subordonné à l'approbation » de la majorité des citoyens habiles à voter. Dans ce contexte, qui est vraiment celui de l'initiative, les bulletins blancs et les abstentions seraient considérés et seraient comptés comme un « non ». C'est pourquoi, je réaffirme que cette initiative conduit à l'impossibilité matérielle de construire et d'explo-

Suite page 7

LES SOLDES DE BONNES AFFAIRES POUR LES MAGASINS !

Comparaison, réflexion, achat : on est bien loin de cette fièvre des soldes constatée il y a plusieurs années. Malgré cela, les magasins enregistrent un chiffre d'affaires en augmentation. Pourquoi ? Comment ?

Voir notre enquête en page 24



**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**



**Fabrique de machines
à café
Equipements d'hôtels
Petit-Champsec
1950 Sion**

Nous cherchons

**représentant
exclusif
pour le Bas-Valais**

- Fixe (selon expérience et compétence Fr. 2500.- à Fr. 5000.-)
- Commission
- Voiture (entièrement à la charge de Valca)
- Frais de vie

**Si vous êtes capable
un coup de téléphone
peut vous mettre
sur la voie du succès**

**Appeler: 027/22 53 43
027/23 57 88**

L'hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey
cherche

**mécanicien-électricien
monteur en chauffage
monteur en ventilation-
climatisation
monteur en sanitaire**

Les personnes retenues constitueront l'équipe chargée de l'entretien des installations de notre nouvel établissement. Elles seront placées sous l'autorité de notre ingénieur, chef du service technique. Les entrées en fonctions sont prévues le 1er mai 1979 ou à des dates à convenir.

Les offres détaillées, avec prétentions de salaire, sont à adresser à la direction de l'hôpital, 1950 Sion, jusqu'au 10 février 1979.

36-3217

Hervé de Rham
architecte
cherche pour Lausanne

surveillant de chantier

5-10 ans d'expérience

Contrat d'une année renouvelable, entrée en fonctions immédiate si possible.

Prière de faire offre avec curriculum vitae et références.
Avenue de Rumine 7, 1005 Lausanne.

Voulez-vous fixer votre salaire vous-mêmes
Aimez-vous avoir du contact avec tout le monde
Possédez-vous assez de caractère pour remplir votre devoir en travaillant complètement indépendant; alors répondez à cette annonce pour un entretien sans obligation.

Nous sommes une maison renommée du secteur des produits alimentaires spécialisée dans la vente directe. Vous recevrez une instruction solide pour votre nouvelle activité en qualité de

collaborateur

au service extérieur
(surtout la clientèle privée)

Nous vous offrons: des possibilités de gain au-dessus de la moyenne par un fixe, des frais, une provision élevée et des primes trimestrielles. En plus nous garantissons de très bonnes prestations sociales. L'âge idéal: 25-45 ans.

Cela vaut la peine d'en savoir plus, ne tardez pas, envoyez le coupon ci-dessous à la maison
OSWALD S.A., Nahrungsmittelfabrik, 6312 Steinhausen
Tél. 042/36 19 22, int. 17

Nom: Prénom:
Rue: Profession:
CP: Lieu: Tél.:
Etat civil: Date naiss.:

Nous cherchons tout de suite ou date à convenir

**appareilleurs
sanitaires
et
aides-appareilleurs
un appareilleur**

qualifié pour le service des
bricoles et dépannages

Fourgon équipé à disposition.

André Pasche & Cie, Lausanne, avenue A.-Fauquex 23bis. Tél. 37 20 16.
22-2756

Cherchons pour Sion

garçon de cuisine

Entrée tout de suite, congé samedi, dimanche et jours fériés.
Horaire régulier.

Tél. 027/22 92 72 22-6633

Partout en Suisse, vous pouvez retirer de l'argent 365 jours par an et 24 heures par jour.

C'est simple et sûr. C'est bancomatique.



Tout ce qu'il vous faut, c'est une carte Bancomat et un compte bancaire. Ainsi, l'argent que vous avez déposé sur ce compte est à votre disposition où et quand vous en avez besoin. N'importe où et n'importe quand - 24 heures par jour et 365 jours par an. Grâce aux 84 distributeurs automatiques de billets de banque - il y en aura bientôt 150 - que les banques ont installés en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

Depuis dix ans qu'existe ce service, des centaines de milliers de francs ont été retirés chaque jour aux appareils Bancomat. L'année dernière, 350 millions, nuits et dimanches compris. Vous pouvez prélever jusqu'à 500 francs par jour. En beaux billets bleus de cent francs.

Peut-être les billets de banque doivent-ils aussi leur nom au fait que c'est vraiment à la banque qu'ils sont le mieux... en attendant que vous les en retirez. Car il n'y a qu'à la banque qu'ils rapportent des intérêts. Et seules les banques

vous offrent un réseau de distributeurs automatiques aussi dense dans tout le pays. Pour la modeste somme de 20 francs par an, vous aurez, vous aussi, votre carte Bancomat. Ne tardez donc pas à en demander une à votre banque.



Votre distributeur permanent de billets de banque.

PLACES D'APPRENTISSAGE CFF

avec entrée en été

Apprenti d'exploitation

Durée de l'apprentissage de 1 1/2 ans

Quelques-unes des tâches de ce métier varié

- Formation des trains de voyageurs et de marchandises
- Acceptation et manutention des marchandises dans les halles
- Nettoyage des véhicules à voyageurs

Conditions d'admission

- Avoir terminé la scolarité obligatoire
- Avoir entre 15 et 20 ans dans l'année d'entrée

Pour de plus amples renseignements

Téléphonez-nous ou bien retournez le coupon ci-dessous à l'adresse suivante:

Direction d'arrondissement CFF
Centre d'information professionnelle
Case postale
1001 Lausanne
Tél. 021 42 20 00

J'aimerais devenir cheminot

- Envoyez-moi un bulletin d'inscription pour un apprentissage d'employé d'exploitation
- Je désire en savoir davantage sur l'apprentissage d'employé d'exploitation, envoyez-moi de la documentation

Nom: Prénom:
Rue: Date de naissance:
No postal/localité: Téléphone:
Formation scolaire:
57.79

CFF c'est plus sûr

Pour inaugurer la 3^e Conférence épiscopale latino-américaine, le pape Jean Paul II part pour Saint-Domingue et le Mexique

Onze ans après Paul VI, un nouvel acte de courage

Ce jeudi matin, le pape Jean Paul II partira pour le Mexique, où il présidera l'ouverture de la 30^e Assemblée de l'épiscopat latino-américain. Son absence de Rome durera sept jours. Le programme du pape est très chargé. Jean Paul II s'arrêtera à Saint-Domingue. Il visitera plusieurs villes du Mexique. A côté des cérémonies religieuses, le programme comporte d'innombrables rencontres : autorités civiles de Saint-Domingue et du Mexique, corps diplomatique, évêques, prêtres, religieux et religieuses, séminaristes, écoles catholiques, hôpitaux, prisons, quartiers pauvres, Indios de la région d'Oaxaca, enfants, etc. Il prononcera une cinquantaine de discours et allocutions.

Ce programme est surchargé, voire massacrant. Il suppose chez le nouveau pape une capacité de travail et de résistance physique extraordinaires. D'ailleurs, Jean Paul II est dans la force de l'âge. Il a moins de 60 ans.

Selon les correspondants de journaux italiens qui ont précédé le pape en terre mexicaine, la venue du chef de l'Eglise au Mexique suscite là-bas un enthousiasme extraordinaire. C'est une ferveur sans précédent. Des centaines de milliers, voire des millions de gens se déplacent déjà pour voir de leurs propres yeux le vicar de Christ venu dans leur pays.

Le long de la route qui relie la capitale du Mexique à Puebla de Los Angeles, siège de la Conférence de l'épiscopat sud-américain, se dressent déjà des dizaines de milliers de tentes. La ferveur de l'attente est telle que, résistant aux pressions des milieux hostiles à l'Eglise, le président du Mexique, M. Lopez Portillo, nonobstant le caractère radicalement laïc des institutions publiques, a décidé de recevoir officiellement le chef de l'Eglise à l'aéroport de la capitale.

Un défi

Le voyage de Jean Paul II a un précédent. Après ses voyages en Terre sainte, à Bombay, à New York, à Fatima et en Turquie, Paul VI, en août 1968, s'était rendu en Colombie pour partici-

per au Congrès eucharistique international de Bogota, ainsi qu'à la 2^e Conférence générale de l'épiscopat latino-américain à Medellin. C'était là un acte de courage dont on ne mesura que plus tard la portée. En effet, l'Amérique latine était en effervescence sur le plan social et politique comme dans le domaine religieux. C'était spécialement sur la Colombie que soufflait le vent de « l'Eglise rebelle de l'Amérique latine ». C'était en

De notre correspondant à Rome
Georges Huber

Colombie que Camillo Torres avait été le champion de la « violence armée au service du Christ et de l'autre Eglise ». C'était alors le temps où des philosophes et des théologiens découvraient la prétendue mort de Dieu et préconisaient la sécularisation de la société, « la libération de l'homme », l'insurrection des masses, en se référant parfois à des textes du Concile qu'ils dénaturaient et pliaient à leurs thèses.

A ces périls de nature doctrinale s'ajoutaient, pressantes, les séductions et les pressions du marxisme. Aussi bien, considéré

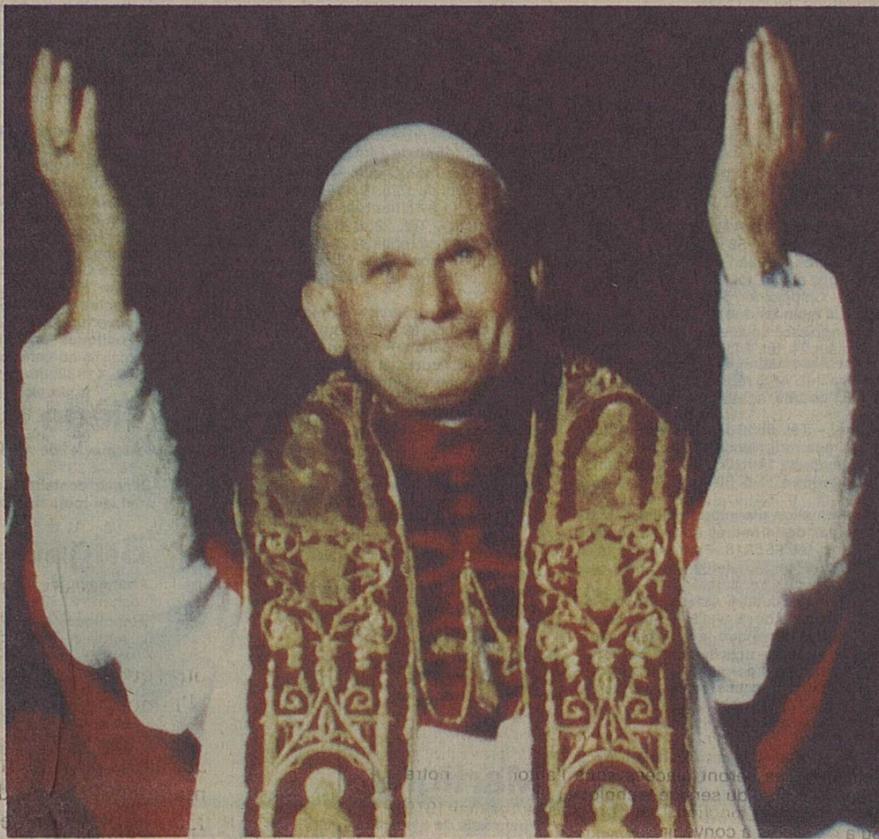
avec un recul de dix ans, le voyage de Paul VI en Colombie, en août 1968, apparaît-il aujourd'hui, selon la remarque du professeur Giovanni Gozzer « comme un acte de courage et comme un défi lancé » à certaines forces.

Le pape Jean Paul II, lui, affronte une situation un peu moins tendue, du moins sous certains rapports. Une théologie de la libération, de veine et d'orientation marxistes, continue, certes, son œuvre néfaste mais désormais démarquée elle paraît moins périlleuse que naguère.

« Ni à droite ni à gauche »

Le voyage de Paul VI en Colombie dura quatre jours; celui de son successeur Jean Paul II au Mexique couvrira une semaine entière. S'il a voulu prolonger la durée de son séjour en Amérique latine, c'est probablement qu'autant et plus encore que son prédécesseur, Jean Paul II a le souci des rencontres personnelles. Comme le montre son comportement aux audiences générales, « le pape venu de l'Eglise du silence » a le culte des contacts personnels. Le Seigneur l'a doté d'un charisme de la communication. Jean Paul II aime approcher le plus grand nombre possible de personnes, sans différence d'âge, de rang social, de race, de culture : petits enfants, adolescents, jeunes, hommes et femmes de toutes conditions - comme pour mieux affirmer sa paternité universelle et pour mieux montrer que « la bonne nouvelle » du Christ s'adresse à toutes les créatures humaines et que le pape est le père spirituel de tous.

Il y a quelques semaines, recevant un évêque d'Amérique



latine enclin à appuyer certains mouvements politiques aux dépens de la primauté du spirituel, le pape Jean Paul II dit, en prenant congé de lui : « *Souvenez-vous, Excellence, que l'Eglise ne va ni à droite ni à gauche.* » Cette vérité, on peut présumer que le pape ne se lassera pas de la rappeler durant les huit jours qu'il passera en Amérique latine. Mais il insistera surtout par-dessus tout sur les aspects positifs et plus précisément sur les exigences de « l'évangélisation, aujourd'hui et demain », thème central des assises pastorales de Puebla de Los Angeles. Jean Paul II signalera les feux rouges, certes, mais pour aider ces multitudes qui représentent près de la moitié du monde catholique à moins discerner les feux verts.

Une terre de volcans et de martyrs

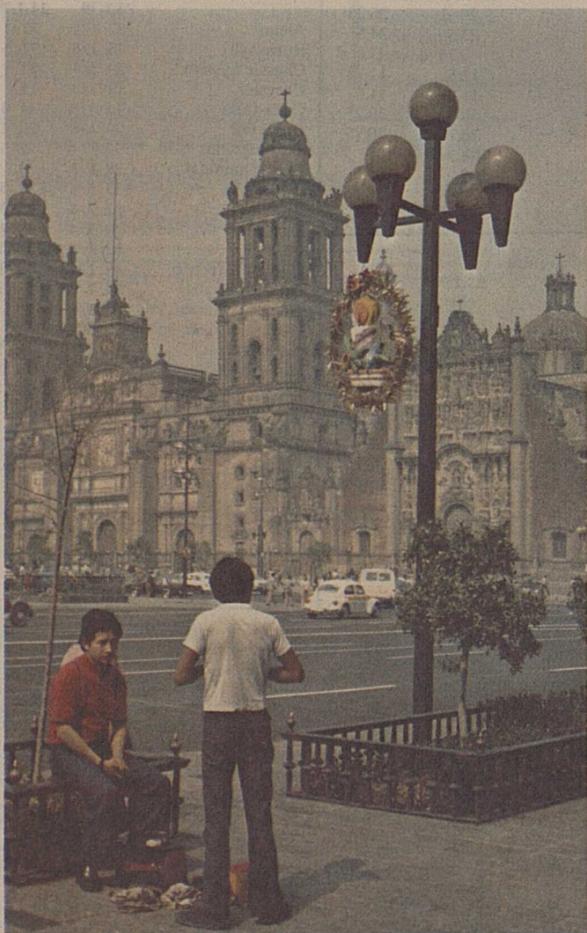
Une dernière observation. Le Mexique est une terre de volcans et de martyrs. Elle connut, au cours de ce siècle, une persécution religieuse terrible, notamment sous le président Collez. « *L'Eglise fut littéralement contrainte de descendre dans les catacombes* » (Daniel-Rops).

Des centaines de prêtres furent fusillés (qu'on pense au jésuite Miguel Pro). Des laïcs fidèles à leur foi furent déportés sur les îles Marie. On dynamita des palais épiscopaux ainsi que le sanctuaire marial universellement connu de Notre-Dame de Guadalupe.

Pie XI publia plusieurs encycliques pour affirmer les catholiques mexicains dans leur résistance au marxisme. Personne, en ce temps-là, n'aurait imaginé qu'un jour un successeur de Pie XI se rendrait en personne au Mexique, que sa venue mobiliserait des millions et des millions de personnes qu'il serait accueilli - tout le laisse prévoir - avec une ferveur inimaginable dans notre vieille Europe.

Ce sont là les tours joués aux politiciens sans foi ni loi par la Providence qui, selon un proverbe portugais cher à Paul Claudel, sait écrire droit même sur des lignes courbes, c'est-à-dire tirer du bien du mal et changer le sang des martyrs en une semence de chrétiens.

Georges Huber



La cathédrale Notre-Dame de Guadalupe, à Mexico, où le pape Jean Paul II ouvrira solennellement la conférence de Puebla, le 27 janvier. Photo NF

Jean Paul II parle de son voyage

Lors de son audience générale, hier, le pape a évoqué son voyage en Amérique centrale, qu'il entreprend dès aujourd'hui.

Citant saint Matthieu : « Se prosternant devant l'Enfant Jésus ils l'adorèrent et ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent l'or, l'encens et la myrrhe », le pape a voulu mettre en relief le trait caractéristique de la rencontre de l'homme avec Dieu : « Se prosternant, ils l'adorèrent... » et « ils ouvrirent leurs trésors et lui offrirent... », c'est-à-dire acte de vénération, d'adoration, de culte et connaissance et rencontre qui caractérisent profondément l'essence même de la religion. L'homme connaît Dieu en le rencontrant et il le rencontre en le connaissant, en s'ouvrant à lui, par le don de Dieu. Méditant par ces paroles, le pape évoque les pages consacrées par la Constitution Lumen et Gentium sur l'universalité de l'Eglise.

Ce texte conciliaire nous présente, dit le pape, très amplifiée, la même image que la page de saint Matthieu. Le Christ qui, enfant, accepta à Bethléem les dons des rois mages, est encore toujours celui devant lequel les hommes et des peuples entiers « ouvrent leurs trésors ». Offerts au

Dieu incarné, les dons de l'esprit humain acquièrent une valeur particulière, ils deviennent les trésors des diverses cultures, ils deviennent la richesse spirituelle des peuples et des nations, ils deviennent le patrimoine commun de toute l'humanité.

Toute cette méditation (que nous avons résumée) est comme une introduction, dit le souverain pontife, à ce qu'il veut dire sur le voyage qu'il commence aujourd'hui, « s'il plaît à Dieu », au Mexique, « le premier de mon pontificat ».

« Je veux suivre les traces du grand pape Paul VI et continuer la tradition ouverte par lui.

« Dès aujourd'hui, je tiens à exprimer ma reconnaissance, aux représentants de l'épiscopat, qui m'ont invité et aux représentants des autorités mexicaines et, en particulier, au président de la République pour la bienveillance de leur attitude à l'égard de ce voyage, qui me permet d'accomplir un devoir pastoral très important.

Je songe en ce moment à la liturgie de la fête de l'Epiphanie et ainsi qu'aux paroles de la constitution Lumen Gentium, qui nous permettent d'apprécier à leur juste valeur tous les dons

particuliers que le peuple et l'Eglise qui est au Mexique ont apporté et continuent d'apporter au trésor commun de l'humanité et de l'Eglise.

Qui n'a pas entendu parler des splendeurs du Mexique antique ? De son art, de sa science astronomique, de ses pyramides et de ses temples, expression encore imparfaite de sa soif du divin ?

Et que dire des cathédrales et églises, des palais construits au Mexique par des artisans indigènes, après l'implantation du christianisme ? Ces édifices sont une expression élogieuse de la merveilleuse symbiose que le peuple mexicain a su réaliser entre les éléments les meilleurs de son passé et les éléments de l'ère chrétienne où le faisait entrer l'évangélisation du pays.

Mais le Mexique a réalisé de grands progrès aussi dans des temps plus récents. A côté des constructions de « style colonial », se présentent aujourd'hui les « gratte-ciel, les grandes avenues, les grandes constructions publiques, les établissements industriels du Mexique moderne.

Mais - et voilà un autre mérite - au milieu du progrès politique, technique et culturel moderne,

l'âme mexicaine montre clairement qu'elle est et qu'elle veut demeurer chrétienne. Même dans sa musique populaire caractéristique, le Mexicain chante aussi son éternelle nostalgie de Dieu et sa dévotion envers la sainte Vierge. Et, en des temps difficiles du passé, heureusement révolus, le Mexicain a fait preuve non seulement de bons sentiments religieux, mais d'une force d'âme et d'une fermeté dans la foi peu communes, parfois même héroïques, comme beaucoup s'en souviendront.

Poursuivant, le pape déclare se réjouir « particulièrement du fait que je retrouverai les multitudes de pèlerins qui, venus de toute l'Amérique, et spécialement de l'Amérique latine, sont en marche vers le sanctuaire de la mère de Dieu à Guadalupe.

Moi-même, je proviens d'une terre et d'une nation, dont le cœur bat dans les grands sanctuaires mariales, surtout au sanctuaire de Jasna Gora.

Et je suis convaincu que, devant le Christ et sa mère, pourra de nouveau se réaliser « l'échange de dons », auquel l'épiscopat de l'Amérique latine, moi-même et l'Eglise tout entière attachons de si grands espoirs. »

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, tél. 551433.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 555151.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 571171).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 556363.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage sierrois, téléphone jour et nuit: 555550.

Auto-secours slerrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Panne - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.

Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Bibliothèque. - Tél. 551964 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.

Galerie d'art Xires, Crans-Montana. - Exposition de tableaux de Ralph Augsburger. Ouvert de 11 heures à 12 heures et de 14 h. 30 à 18 heures, jusqu'en février.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service. - Pharmacie Zimmermann, tél. 221036 et 232058.

Vendredi 26 et samedi 27, de Quay, 221016.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeau, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 225716.

Auto-secours séduinois. - 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Olympic, A. Antille, Sion, jour, 233582; nuit: 233776.

Service de dépannage du 0,8% - Téléphone 382363 et 863450.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848. Voeffray, tél. 222830.

Garderle. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi de 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 228622 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.

Château-neuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.

Nendaz-Station. - Discothèque scotch-bar Lapin Vert ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

District d'Hérens-Conthey: Pharmacie de garde, Ardon. - M^{me} Mireille Turci, 86 11 64.

Patinoire. - 8 h. - 11 h. 30, 14 h. - 16 h. 30, public.

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111.

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22925. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations par Frassa Transports, 24343.

Dépannage et accidents. - Carrosserie du Simplon, R. Granças & Cie, 22655-23463.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Patinoire. - 8 h., école; 17 h., novices; 19 h., HCM; 20 h. 45, Verbier - Val-d'Illiez.

Pharmacie de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22925. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations par Frassa Transports, 24343.

Dépannage et accidents. - Carrosserie du Simplon, R. Granças & Cie, 22655-23463.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Patinoire. - 8 h., école; 17 h., novices; 19 h., HCM; 20 h. 45, Verbier - Val-d'Illiez.

Pharmacie de service. - Appeler le numéro 111.

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22925. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations par Frassa Transports, 24343.

Dépannage et accidents. - Carrosserie du Simplon, R. Granças & Cie, 22655-23463.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Patinoire. - 8 h., école; 17 h., novices; 19 h., HCM; 20 h. 45, Verbier - Val-d'Illiez.

Pharmacie de service. - Appeler le numéro 111.

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22925. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations par Frassa Transports, 24343.

Dépannage et accidents. - Carrosserie du Simplon, R. Granças & Cie, 22655-23463.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Patinoire. - 8 h., école; 17 h., novices; 19 h., HCM; 20 h. 45, Verbier - Val-d'Illiez.

Pharmacie de service. - Appeler le numéro 111.

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22925. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations par Frassa Transports, 24343.

Dépannage et accidents. - Carrosserie du Simplon, R. Granças & Cie, 22655-23463.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Patinoire. - 8 h., école; 17 h., novices; 19 h., HCM; 20 h. 45, Verbier - Val-d'Illiez.

Pharmacie de service. - Appeler le numéro 111.

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22925. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations par Frassa Transports, 24343.

Dépannage et accidents. - Carrosserie du Simplon, R. Granças & Cie, 22655-23463.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21155 et 54461.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36217.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 36212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 36219, François Dirac, tél. 36514.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 37339.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 37333.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carrau, tél. 42106.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 41454 et 42330.

Ambulance. - Tél. 46262.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 46262, J.-L. Marmillod, 42204, Antoine Rithner, 43050.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 41484.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 46611.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 44337.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 44410, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 41832; Jean, tél. 41339.

Pharmacie de service. - Pharmacie Buriel, tél. 462312.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie City, téléphone 236263.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots, tél. 234353, 236246 et 238042. Naters, tél. 231261.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Buriel, tél. 462312.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pharmacie de service. - Appeler le numéro 111.

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22925. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations par Frassa Transports, 24343.

Dépannage et accidents. - Carrosserie du Simplon, R. Granças & Cie, 22655-23463.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Patinoire.



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir deux films, horaire spécial
A 20 heures - 10 ans
Pierre Richard dans
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE
A 22 heures - 18 ans
Plus comique que la « Toubib du régiment » et
des « Grandes manœuvres » !
A NOUS LES LYCÉENNES

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Bibi Andersson et Kathleen Quinlan dans
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES
Elle a 16 ans. Elle est au bord de la folie, de
l'amour et de la vie...

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Ce soir à 21 heures - 18 ans
BIG RACKET
avec Fabio Testi
Viols, rackets, drogues.
Un homme seul règle ses comptes.

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Aujourd'hui à 17 et 21 heures (14 ans) et à
23 heures (18 ans)
LA MALÉDICTION DE LA PANTHÈRE ROSE
de Blake Edwards avec l'inspecteur Peter
Sellers dans ses aventures.

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir à 21 heures - 16 ans
GÉNÉRAL NOUS VOILA
Darry Cowl et Pierre Tornade

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
LA MARGE
Un film de Walerian Borowczyk
avec Sylvia Kristel

SION Capitale
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
MIDNIGHT EXPRESS
D'après l'histoire vécue de Billy Hayes

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

RELACHE

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Vendredi et samedi - 16 ans
LES 4 DE L'AVE MARIA

Expertisées
Jeep Willys avec bâche et portes latérales
Jeep Willys carrossée

Facilités de paiement.
Tél. 025/7 45 16 *143.267.086

Fabrique de machines à café
Equipements d'hôtels
Petit-Champsec, 1950 Sion



Pour installer, réparer et entretenir nos machines, nous proposons une
agence de

service après-vente pour le Bas-Valais

- Formation en fabrique
- Reprise de la clientèle existante
- Etroite collaboration avec notre représentant-vendeur

Revenus intéressants pour
professionnel entreprenant

Appeler : 027/22 53 43
027/23 57 88

VALCA



TÉLÉVISION



(tv) Suisse romande

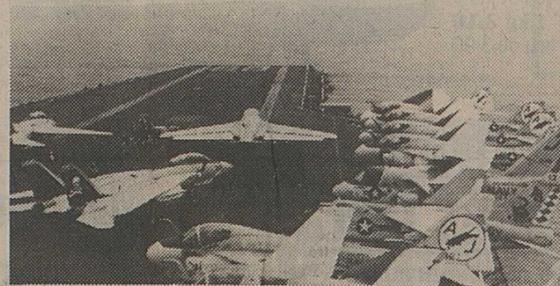
- 14.55 Point de mire
- 15.05 La vie d'un honnête homme
Un film de Sacha Guitry, avec Michel Simon, Marguerite Pierry, Pauline Carton et Mouloudji.
- 16.40 La burette
Télé-service à la carte. - Oswald Russel, pianiste. - Une rubrique de prévention des accidents pour les cyclomotoristes. - Une enquête sur l'alcoolisme des jeunes.
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Contes du folklore japonais
La ravanche du moineau.
- 17.45 Chronique montagne
Aujourd'hui: «ski-romance», un film de K.-J. Languepin que Pierre Kramer a profité de rencontrer à cette occasion.
- 18.10 Courrier romand
Vaud.
- 18.35 Pour les petits
- 18.40 Système D
Le jeu des incollables
- 19.00 Un jour, une heure
1^{re} partie
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
2^e partie
- 20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables.
- 20.20 Temps présent
Le magazine de l'information.
Ce soir: L'OTAN, un reportage de Claude Smadja.
- 21.20 Un juge, un flic
2^e série.
Ce soir: Les ravis.
- 22.20 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est le Centre Baha'i de Genève qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde. (2^e diffusion)
- 22.40 Téléjournal

(tv) Suisse alémanique

- 16.00 Senlorama
Programme pour les aînés
Willy Küffer, portrait d'un artiste à la retraite
- 16.45 Gastronomie (4)
Recettes chinoises, japonaises et coréennes
- 17.00 Pour les petits
La maison où l'on joue
- 17.30 Télévision scolaire
L'Islande (1)
- 18.00 Mieux conduire (4)
- 18.15 L'éducation à l'âge scolaire
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Conseils aux aînés
- 19.35 Point chaud
Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Glückskugel
- 21.05 Rundschau
Nouvelles de l'étranger
- 21.55 Téléjournal
- 22.10-22.55 Soiree à l'heure des 14^{es} Journées du cinéma

(tv) Suisse italienne

- 9.00-9.30 TV scolaire
Cycle: le corps humain.
6. Les veines
- 10.00-10.30 TV scolaire
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Pour les tout-petits
Histoires de cirque (2): le cirque en Italie
- 18.00 Pour les petits
Délic: en avant, en arrière, en haut... de Patrick Dowling et Clive Doig
- 18.20 Pour les enfants
L'or de Hunter (4)
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Les 365 premiers jours de la vie d'un enfant
13. L'enfant à 12 mois
- 19.35 L'univers, un cataclysme interrompu (1)
- 20.05 Magazine régional



20 h. 20 (TVR). L'OTAN, un bouclier fragile?

- 20.30 Téléjournal
- 20.45 L'Uomo che vide il suo cadavere
- 22.20 Débat
- 23.15-23.25 Téléjournal

(tv) France 1

- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF1 actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 13.50 Objectif santé
L'alcool et la cellule hépatique
- 14.00 Les vingt-quatre heures
14.03 Les mouvements de la vie. 14.33 Le soleil. 15.07 Les métiers paramédicaux. 17.02 Table ronde sur le thème de l'interdisciplinarité
- 18.02 A la bonne heure
18.29 1, rue Sésame
- 18.57 L'étang de la Breure (7)
Feuilleton de Claude Grinberg, avec Marianik Revillon
- 19.15 Une minute pour les femmes
Ecouter les enfants les plus pauvres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 C'est arrivé un jour
Pour l'honneur de Gaétane
- 20.00 TF1 actualités
- 20.35 Le vérificateur
3. Triple S. Avec: Bruno Pradal, Annie Sinigaglia, Yves Massart, etc.
- 21.32 L'enjeu
Dossier Chine
- 22.35 Réception du président
Edgar Faure à l'Académie française
- 23.30 TF1 actualités

(tv) Antenne 2

- 12.00 Quoi de neuf?
- 12.15 Poigne de fer et séduction
16. Retour au pays natal
- 12.45 A2 première édition
- 13.20 Page magazine
Agriculture
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Le pèlerinage (18)
Feuilleton avec: Jean-Claude Bouillon
- 14.03 Aujourd'hui madame
Le mensuel: rubrique santé
- 15.05 Les rues de San Francisco
4. Préméditation
- 15.55 L'invité du jeudi:
Coluche
Sa carte d'identité: origines, carrière, idées. Une journée de sa vie: du théâtre à la radio. Ses rencontres, etc.
- 17.25 Fenêtre sur...
Les vacances: le retour au village

- 17.55 Récré A2
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Emission réservée aux grands partis politiques
L'opposition
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.40 Le grand échiquier
Mireille
- 23.20 Journal de l'A2

(tv) France Régions 3

- 18.30 FR3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'homme
- 20.00 Les Jeux de 20 heures
- 20.30 Cadavres exquus
Un film de Francesco Rosi
Avec: Lino Ventura, Charles Vanel, Fernando Rey, Max von Sydow, etc.
- 22.25 Soir 3

(tv) Allemagne 1-2-3

- ALLEMAGNE 1. - 16.15 Femmes sans enfants: les raisons d'un choix. 17.00 Pour les enfants. 17.15 L'Odyssee, série. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Le divorce et la nouvelle législation. 21.00 Musikladen. 21.45 Wer dreimal lügt, jeu. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Dorothea Merz (2). 0.50-0.55 Téléjournal

- ALLEMAGNE 2. - 17.10 Sindbad. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Kläger und Beklagte, série. 19.00 Téléjournal. 19.30 Dalli-Dalli, jeu. 21.00 Téléjournal. 21.20 Signe distinctif «D». 22.05 Willi et les camarades, télépièce. 23.25 Téléjournal.

(tv) Autriche 1

- AUTRICHE 1. - 10.30-12.25 Raubzug der Wikinger, film. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 Les girafes, série. 18.00 Häferlgucker. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 Telemuseum. 20.15 Dalli, Dalli, jeu. 21.45-21.50 Informations.
- 14.05 Pages de Hüttenbrenner et Leidesdorf
- 15.00 Kurt Felix au studio 7
- 16.05 Théâtre
- 17.00 Tandem
- 18.30 Sport
- 18.45 Actualités
- 19.30 4 siècles de musique de piano composée par des femmes
- 20.30 Votre problème
- 21.30 Famille et sociétés
- 22.05 Nouveautés du jazz
- 23.05-24.00 Just the blues

Monte Ceneri

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
- 6.00 Musique et informations
- 9.00 Radio-matin
- 11.20 Les filles d'abord
- 11.50 Les programmes du jour
- 12.10 Revue de presse
- 12.30 Actualités
- 13.10 Feuilleton
- 13.30 Chants populaires italiens
- 14.05 Radio 2-4
- 16.05 Après-midi musical
- 18.05 Le monde du travail
- 18.30 Chronique régionale
- 19.00 Actualités
- 20.00 Table ronde
- 20.40 L'orchestre de la RTSI
- 22.30 Orchestre Radiosa
- 23.05-24.00 Nocturne musical

Votre villa, votre chalet sont à louer?



Notre rubrique immobilière vous y aidera.

RADIO

Radio romande I

- Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.
- 6.00 Top-matin
Le journal d'informations et variétés
 - 6.00 7.00, 8.00 Informations principales
 - 6.20 Top-secret
 - 6.30 Top-régions
 - 6.40 Quelqu'un
 - 6.50 Top-sports
 - 7.20 Top-enfants
 - 7.32 Billet d'actualité
 - 7.45 Séquence économique
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.25 Mémento des spectacles et des concerts
 - 8.35 A propos
par Catherine Michel
 - 8.45 Top à André Charlet

L'amour c'est...



...accorder vos pas.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved ©1977 Los Angeles Times

- 9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin
- 10.30 Avec Yvette Jaggi
- 12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion
Est-ce ta fête?
Un jeu de Michel Dénériaz
- 12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
- 13.30 En direct d'une station valaisanne
Les écoliers belges à la découverte du Valais
Animation: Madeleine Caboché et Patrick Duhamel
- 14.05 La pluie et le beau temps
par Jacques Donzel
- 16.05 Feuilleton:
Colomba (14)
de Prosper Mérimée.
(Nouvelle diffusion)
- 16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert
- 17.05 Lettres ouvertes
par Robert Burnier
- 18.05 Inter-régions-contact
- 18.20 Soir-sports
- 18.30 Le journal du soir
- 19.00 Revue de la presse suisse alémanique
- 19.20 Radio-actifs
Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes
- 20.05 Court métrage:
Le dernier jour
de Michel Viala
Avec: Neige Dolsky, Paul Pasquier, André Béart, Monique Frégaro, etc.
(Nouvelle diffusion)
- 20.30 Communauté radiophonique des programmes de langue française
Grand Prix de l'information
Enregistrements présentés au concours par la Société Radio-France, la Société Radio-Canada, la Radiodiffusion-Télévision belge et la Radio-Télévision suisse romande.
- 22.05 Blues in the night
par Madeleine Caboché
En direct d'une station valaisanne.

Radio romande II

- 7.00 Les titres de l'actualité
- 7.05 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse romande
- 9.00 Journal à une voix
- 9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'allemand
- 9.20 Un millénaire de littérature allemande ancienne
par Hans-Herbert Räkel.
- 9.30 Les institutions internationales et l'éducation
- 10.00 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes
- 10.30 Initiation musicale
Chansons et danses dans les Andes, par Jean-Christoph Spahn: 3. Les étapes de la vie
- 11.00 (s) Suisse-musique

- 12.00 (s) Stéréo-balade
- 12.50 Les concerts du jour
- 13.00 Formule 2
Le journal de la mi-journée
- 13.15 (s) Vient de paraître
par Demètre Ioakimidis
- W.-A. Mozart.
- G. Mahler.
- 14.00 Réalités
par Vera Florence
- 14.30 Conseils-santé
- 15.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique
- 17.00 (s) Hot line
Tout sur le rock, le folk, le blues et le jazz
Rock line
- 18.00 Jazz line
avec Billie Holiday (4).
- 18.50 Per i lavoratori italiani
in Svizzera
- 19.20 Novitads
Informations en romanche
- 19.30 Journal à une voix
- 19.35 La librairie des ondes
par Gérard Valbert et Yves Court
- 20.00 (s) A l'opéra
Les diables de Loudun
(Die Teufel von Loudun)
Opéra en 3 actes
Avec: Irmgard Stadler, Elke Estlinbaum, Régina Marheineke, Claudia Heilmann, Uszula Koszut, etc.
- 21.15 env. Entracte
Concours lyrique
par Georges Schürch et
Demandez l'programme
par François-Achille Roch
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Bonjour
- 8.00 Notabene
- 10.00 Agenda
- 12.00 Fanfare
- 12.15 Félicitations
- 12.40 Rendez-vous de midi:
Informations et musique

météo

Le ciel se cache..

Suisse romande et Valais: d'abord assez ensoleillé. En fin d'après-midi, la nébulosité augmentera à partir du nord-ouest. Température proche de 2 degrés cet après-midi. En montagne plus froid par vents modérés d'ouest.

Evolution pour demain et samedi: très nuageux ou couvert et précipitations intermittentes.

A Sion hier à 13 heures: couvert, 4 degrés. 1 (neige) à Bâle et Berne, 2 (pluie) à Zurich, 4 (grésil) à Genève, 4 (pluie) à Locarno, -10 à Sântis, -17 à Moscou, -1 à Londres, 2 à Paris, 3 (brouillard) à Milan, 11 à Nice.

Les précipitations moyennes à Saint-Gall (664 m d'altitude): de janvier à décembre: 83, 71, 77, 103, 124, 161, 163, 151, 121, 90, 80, 76, année 1300 mm. Total annuel important. Maximum estival prononcé, minimum en février.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Privé suisse cherche à acheter à Verbier
chalet individuel ou appartement
 (90 à 100 m²)

Très bon standing.
 Entre Fr. 190 000.- et 230 000.-
 Région Camargue, Le Rouge,
 Chemin Ranzou.

Faire offres avec détails sous chiffre A 900151-18 à Publicitas 1211 Genève 3.

A louer à Saint-Léonard pour tout de suite ou date à convenir

appartement 2 1/2 pièces

Fr. 290.-, charges comprises.
 Poste de conciergerie à repourvoir.

Pour visiter, s'adresser au 027/31 21 49, Mme Haas 93-396

Cherche à l'année à Verbier
appartement 2 pièces

au rez-de-chaussée, plein sud (si possible avec cheminée).
 Tél. 026/7 62 25, heures de travail 36-20836

A vendre à Conthey-Place
maison familiale

constr. 1975, rez: garage, buanderie, chauffage central, cave, atelier, 1 chambre 20 m² env. avec WC, lavabo, entrée indépendante, petite pelouse, place de parc, jardin potager avec remise. 1er: un grand séjour 35 m², avec cheminée, trois chambres, cuisine, bain-WC. Grand gâletas (poss. de faire un appartement). Fr. 240 000.-
 Tél. 027/36 21 57 89-45750

Magasins de tabac Kiosques à journaux Bars à café

sont recherchés, Valais central et stations de montagne, par nos clients. Crédits à disposition.

Offre détaillée sous chiffre 89-87 à Annonces Suisses SA ASSA, 1951 Sion.

Aven, commune de Conthey, 1000 m alt.

très joli chalet
 neuf, surface 56 m², vue magnifique plaine du Rhône.
 3 chambres à coucher, bain, WC, living avec cheminée, terrasse dallée, cuisine, cave, garage. Terrain 837 m² arborisé, rocaille, jardin potager. Habitable toute l'année. P.V.: Fr. 230 000.-, crédits assurés.

Pour renseignements: M. Baumgartner, case postale 44, 1860 Aigle. 143.266.838

A vendre à Vétroz

superbe villa

avec 700 m² de terrain
 Fr. 245 000.-
 Tél. 027/86 21 20 36-20829

A vendre à Chamoson

vigne de 1500 m²

très bien située, zone A cépage fendant.
 Offres sous chiffre P 36-20820 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Platta, Sion

joli 2 1/2-pièces

Fr. 300.- + charges
 Gérance Jeanneret Ch. des Collines 13 Sion
 Tél. 027/22 41 21 36-246

A louer à Champlan

studio meublé

Cuisinette séparée, Fr. 270.- tout compris.
 Gérance Jeanneret Ch. des Collines 13 Sion
 Tél. 027/22 41 21 36-246

Ravioli aux œufs
 prêts à servir dans une délicieuse sauce tomate
 Boîte de 890 g 2.10

Multipack
 24.1.-6.2.

2 boîtes
340
 (100 g = -19.1)
 au lieu de 4.20



Bâtons aux noisettes
 Le biscuit apprécié par grands et petits.

Offre spéciale
 24.1.-30.1.

Emballage familial de 500 g
230
 au lieu de 2.80



Saucisse à rôtir de porc
 Avec des pommes frites ou des rôsti, un excellent souper!
 1 paire, 200 g, VAC

Offre spéciale
 24.1.-27.1.

2.-
 au lieu de 2.40



Toutes les **confitures** en bocaux de 1 kg

Offre spéciale
 jusqu'au 30.1.

Réduction de **-.80** sur chaque bocal!

Par exemple:
Abricots 1 kg 2.30 au lieu de 3.10
Framboises 1 kg 2.90 au lieu de 3.70
Fraises 1 kg 3.10 au lieu de 3.90



Café «Exquisito»

Offre spéciale
 24.1.-30.1.

Un mélange aromatique composé des meilleures sortes de cafés.

Paquet de 250 g **250** au lieu de 3.-
 Paquet de 500 g **5.-** au lieu de 5.80



Griottes dénoyautées, excellentes comme compote ou pour accompagner un dessert!

Boîte de 450 g (poids égoutté 250 g)
240
 Eg. (100 g = -96)



Offre spéciale
 24.1.-27.1.

Oranges Jaffa juteuses et savoureuses

Filet d'env. 1 kg **1.10** le kg
 Sac d'env. 2,5 kg **1.-** le kg



Maintenant actuel!

Brioche fourrée d'une crème vanille très fine

Offre spéciale
 24.1.-30.1.

Brioche de 210 g **210** (100 g = 1.-)



Prix. Qualité. Choix. MIGROS

A vendre **Alfa 1750 Coupé**
 Parfait état Expertisée Jantes spéciales Pneus neufs
 Tél. 027/22 65 30 *36-300144

A vendre **Tracteur Ford 2000**
 très soigné état de neuf Prix très intéressant. Facilités de paiement
 Tél. 026/5 33 33 le soir ou heures des repas 36-1011

A vendre **Mercedes 250** automatique, 1977 jantes spéciales équipement d'hiver radio, Fr. 22 000.-
Garage Sous-Gare Harpe 1, Lausanne
 Tél. 021/26 52 37
 Crédit, reprise, garantie. Ouvert le samedi dès 9 h. 22-3640

A vendre **caisse enregistreuse électrique**
 avec tiroir
 Prix à discuter.
 Tél. 027/22 01 84 *36-300136

COMPTOIR DE L'AUTOMOBILE VEVEY
 Avenue Reller, tél. 021/52 91 68
 Ouvert du lundi au samedi 18 h.

Grand choix de véhicules toutes marques: BMW - TOYOTA - HONDA, etc.
 Garage des Alpes S.A., La Tour-de-Peilz, ☎ 021/54 33 91/92

vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

ICI centre surdité
 Bouvier Frères succ. M. Dardy

➔ Démonstrations, examens sans engagement.
 ➔ Fournisseur agréé des assurances.
 ➔ Nous assurons les démarches et remplissons les formulaires
 ➔ Les dernières nouveautés mondiales de l'acoustique
 ➔ Matériel audiométrique le plus moderne

Nous vous invitons à venir
 à Sion
Optique Pierre Gaillard
 Grand-Pont 9
 Vendredi 26, de 9 à 12 heures

Votre problème est désormais LE NÔTRE
 M. Dardy succ. de Bouvier Frères
 Av. de la Gare 43 bis
 1003 Lausanne
 Réparations de toutes les marques.
 Fabrication de moulages dans nos ateliers.

Pour certaines formes de surdité
 sans moulage
 sans cordon



Entre cantons et Confédération

Une pyramide reposant sur sa base, non sur sa pointe

Suite de la première page

maintenir ce qu'il reste aujourd'hui de l'autonomie cantonale, mais de rétablir celle-ci dans le sens d'un fédéralisme encore digne de ce nom. Or, dit la réponse valaisanne, ce fédéralisme « est miné par l'avant-projet de révision de la Constitution ». Le principe de subsidiarité doit retrouver son application et le « stop » à la centralisation lui apparaît comme un moyen d'éviter que les citoyens « perdent le sens et la conscience de notre identité nationale ».

En bref, pour notre Conseil d'Etat, « conserver et fortifier le régime fédéraliste, signifie un ordre étatique rationnel, proche du citoyen et différencié ». Foin donc d'un uniforme suisse : l'habit doit seoir à chaque canton.

On ne sait que trop, en Valais, comment une loi qui apparaît bonne à l'origine, peut

se transformer en véritable calamité au gré des textes d'application imposés par le pouvoir central.

Voulez-vous protéger les eaux ? Vous répondez naturellement oui. Et voici que votre oui vous revient sous forme de dispositions draconiennes sur le droit de construire ! Notre Conseil d'Etat a mis le doigt sur ces anomalies. En proposant l'institution d'une Cour de droit constitutionnel, il entend qu'un garde-fou soit mis aux interprétations abusives. Il lui paraît aussi important - et Dieu sait qu'il a raison ! - « que le citoyen retrouve confiance envers les services publics ». Et de citer, comme exemple parmi beaucoup d'autres, la procédure pénible, même désespérée, pour l'obtention d'une concession de télé-ski.

En ce qui concerne le régime financier, le Valais dresse

l'oreille lorsqu'il entend parler d'une possibilité donnée à la Confédération de prélever des impôts de consommation spéciaux également sur des sources d'énergie indigène, comme le bois ou les forces hydrauliques. Pour un canton alpestre comme le nôtre, c'est lui demander d'abandonner « son atout le plus important dans le jeu du développement de sa propre économie ». Le Valais dit non à une harmonisation fiscale, qui ôterait aux cantons une part de leur initiative en matière fiscale. C'est pourtant ce que prévoit l'avant-projet de révision de la Constitution et la réponse valaisanne commente : « Par une pareille compétence fédérale, l'indépendance cantonale serait la plus fortement atteinte depuis la naissance de l'Etat fédéral. » Le Valais émet un postulat pour le nouveau régime financier ; nous en reparlerons, en même temps que

nous aborderons par le menu les tâches qui entrent en ligne de compte pour une nouvelle répartition.

Restons-en aujourd'hui à cette prise de position de principe du Valais, qui se prononce avec force pour l'autonomie cantonale, c'est-à-dire pour un pouvoir de décision qui soit délégué autant que possible vers le bas, alors qu'aujourd'hui, le chemin inverse est à la mode, avec tout ce que cela représente de solutions de facilité et de démissions. Et notons que ce problème de transfert devra trouver son pendant au sein même de notre canton, tant il est impérieux de revoir, entre citoyens et collectivités locales, puis entre communes et canton, une répartition des tâches répondant au même principe de subsidiarité qu'entre cantons et Confédération. Personne ne niera qu'une pyramide doit reposer sur sa base, non sur sa pointe : c'est ce que le Valais répond à Berne et l'on sait déjà qu'il n'est heureusement pas le seul à exprimer un aussi sage avis.

Gérald Rudaz

Evolution conjoncturelle en Valais

Pas de revirement en vue pour 1979

Dans son rapport au Conseil d'Etat sur la situation conjoncturelle de l'économie valaisanne en 1978 et les perspectives à court terme, la commission de spécialistes en arrive aux conclusions que voici :

1. Les indicateurs retenus ne permettent pas de conclure à un nouveau revirement conjoncturel. Tous les chiffres à notre disposition laissent espérer pour 1979 une évolution à peu près semblable à celle de 1978. Après un accroissement prévu de 1,5 % du produit national brut en 1978, selon les dernières estimations, on peut compter avec un léger accroissement réel de 1/2 % pour l'année prochaine.

2. Les difficultés que l'incertitude et l'insécurité croissantes ne sont pas déterminées par la demande. Cela signifie que l'intérêt de la demande pour les produits et services suisses respectivement valaisans existe comme auparavant et qu'elle est suffisante pour permettre un accroissement plus élevé. Les pays étrangers escomptent, pour l'an prochain, une animation de la conjoncture. Les dernières estimations de l'OCDE prévoient pour la zone en question un taux

de croissance réelle de 3 1/2 %, nettement supérieur à celui de la Suisse. Les difficultés sont uniquement la conséquence de l'évolution des cours de change.

3. C'est pourquoi, dans une première phase, la priorité doit être clairement donnée aux mesures de politique économique dans le secteur monétaire. C'est ce que le Conseil fédéral et la Banque nationale ont d'ailleurs l'intention de faire. Le canton n'a aucune possibilité d'action directe dans ce domaine, si ce n'est de transmettre des vœux concrets au Conseil fédéral et à la Banque nationale. Le système de garantie de change pour toute l'économie d'exportation y compris pour l'hôtellerie, annoncé dans le cadre du paquet de mesures mises en vigueur le 1^{er} octobre 1978, y apportera sans aucun doute une précieuse contribution. L'introduction d'un droit de souscription de devises à des cours garantis auprès de la Banque

nationale donne aux exportateurs et aux hôteliers la possibilité de conclure avec leur banque commerciale des opérations à terme également pour des rentrées de paiement prévues de l'étranger ainsi que de les garantir en partie.

4. Ce qui sera cependant déterminant, c'est que la Banque nationale parvienne, de concert avec les autres banques d'émission, à ramener petit à petit aussi bien le dollar que le mark allemand à un cours plus élevé par rapport au franc suisse.

5. Etant donné qu'on ne constate actuellement pas de signes de récession provenant de la demande intérieure - notamment en ce qui concerne la construction - le déclenchement d'un programme de relance supplémentaire apparaît comme peu opportun aujourd'hui, de même que pour les six prochains mois. Nous ne voudrions pas omettre de mentionner ici que le canton fournit déjà une importante contribution à la politique conjoncturelle et de l'emploi, par son excédent de dépenses de plus de 30 millions de francs pour l'année 1979, avec le déclenchement des investissements qui lui sont liés.

6. Cette appréciation de la situation actuelle peut toutefois se modifier à court terme déjà, au cas où les mesures de la Banque nationale devraient rester, contre toute attente, sans succès. Le canton se trouverait alors dans une situation nécessitant la mise en route d'un programme de relance supplémentaire qui, par le biais d'un soutien économique de la construction, devrait permettre de faire face à une véritable baisse du taux d'occupation dans l'industrie et le tourisme.

7. Dans cette éventualité, la commission a été chargée, en vertu d'une décision du Conseil d'Etat du 25 octobre 1978, de préparer un train de mesures adéquates et de les soumettre au Conseil d'Etat. Un rapport intermédiaire à ce sujet vous sera soumis prochainement.

8. Enfin, en ce qui concerne le chômage saisonnier de nouveau attendu pour cet hiver, nous vous ferons part de propositions concrètes pour y apporter des mesures de soulagement, en accord avec l'office du travail.

Le rapport, dont on vient de lire les conclusions, a été présenté en novembre 1978. Il faut tenir compte de ce décalage en ce qui concerne les mesures contre le chômage, qui font l'objet d'une information à part.

En ce qui concerne le tourisme, la saison d'hiver 1978-1979 a débuté de façon qualifiée de normale. Le souci des autorités se porte sur la saison d'été. Une proposition est faite au Grand Conseil en vue de permettre un soutien accru à la promotion touristique du Valais.

Gérald Rudaz

● KARLSRUHE (ATS). - On apprenait hier que deux hommes ont à nouveau été arrêtés en Allemagne fédérale pour espionnage au profit de la République démocratique allemande.

Chômage ou vacances?

Des mesures pour lutter contre les abus

Au cours de la conférence de presse donnée hier par M. Guy Genoud, chef du Département de l'économie publique, entouré de MM. Métry et Dini, chefs de service, le problème des abus flagrants constatés sur le plan de l'assurance chômage a été longuement discuté. Le Valais compte aujourd'hui 3250 chômeurs ; c'est un RECORD ABSOLU. Même en tenant compte du fait que dans ce chiffre entrent pour une très large part les chômeurs « techniques » que l'on enrégimente régulièrement pendant la fermeture hivernale des chantiers, la situation ne manque pas d'inquiéter les pouvoirs publics. Inquiétude qui n'est pas tant créée par la situation conjoncturelle que par cette sorte d'accord entre les partenaires sociaux pour « prolonger des vacances d'hiver » aux frais des caisses de chômage. M. Genoud a laissé entendre que si la loi ne sera jamais assez bonne pour les VRAIS chômeurs, elle ne devrait pas permettre à trop d'autres de profiter abusivement de la situation.

Il s'agit donc de prendre des mesures pour évacuer ces abus. En premier lieu, le retour des saisonniers sera plus sévèrement réglementé (pas d'autorisation pour les nouveaux avant le 15 mars). Ensuite, on tiendra compte, dans l'attribution des mandats pour des œuvres subventionnées par

l'Etat, de l'attitude des entreprises, selon les vrais ou faux chômeurs annoncés. Enfin, il faudra revoir les dispositions de l'assurance-chômage. Sur cet objet fédéral, M. Genoud se bat pour que la nouvelle loi fasse mieux la distinction entre les personnes privées de travail contre leur volonté et celles qui trouvent avantageux de se mettre au chômage. Du fait que les collectivités publiques ne sont plus tenues de participer au financement de l'assurance-chômage, il s'avère que ce mieux est parfois l'ennemi du bien. En effet, ces collectivités - à commencer par les communes - se désintéressent du problème et manquent de motivation au point que tous les appels à collaboration qui leur sont adressés demeurent lettre morte. Lorsque l'on préfère toucher l'indemnité que de s'occuper à d'autres travaux ou même que l'on émet la prétention de ne travailler qu'aux conditions de l'avant-chômage, c'est toute une mentalité qu'il convient de redresser, dans le sens des réalités et non dans celui d'un oreiller de paresse.

Aider au mieux les vrais chômeurs et débusquer les « parasitaires » : c'est le programme que s'est fixé notre autorité cantonale qui compte, dans ce but, sur la collaboration de toutes les collectivités publiques.

g.t.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

A propos de l'impartialité d'Amnesty International

« Particulièrement zélée est la célèbre Amnesty International dont les méthodes sans scrupules ont déjà été dénoncées dans les pages des Izvestia... Les saboteurs idéologiques de l'Ouest clabaudent toutes sortes d'ordures sur les conditions des malades mentaux en URSS... »
Moscou, Les Izvestia, 24 octobre 1971

Les deux articles de Rembarre, dans le NF du 19 et du 20 janvier, nous amènent à formuler les remarques suivantes au sujet de l'impartialité d'Amnesty International.

Depuis sa création en 1961, Amnesty International a réussi à libérer plus de 10 000 prisonniers d'opinion dont le seul tort - impardonnable pour les idéologies totalitaires - était de penser différemment du pouvoir. Ces prisonniers libérés viennent de toutes les parties du monde, appartiennent à toutes les idéologies, tant il est vrai que la souffrance des victimes et la haine des bourreaux n'ont pas de frontière.

Amnesty International a dénoncé et continue de dénoncer les violations des Droits de l'homme, partout où elles existent. Les pays à régime communiste ne sont pas plus épargnés que les autres. C'est ainsi que durant les deux dernières années, des rapports, dénonçant les tortures et les violations des Droits de l'homme, ont été publiés sur la Tchécoslovaquie, la République démocratique allemande, la Guinée, le Cambodge. Amnesty International a également diffusé deux documents, dont l'un de plus de 150 pages, sur les prisonniers en URSS.

Faut-il rappeler ici ce que les dissidents soviétiques, de leurs propres aveux, doivent à Amnesty International, le rôle que cette organisation a joué dans la libération de Pliouchtch, l'appui public donné à Amnesty International par un dissident aussi connu qu'André Siniaevski, lors des 25^{es} Rencontres internationales de Genève ?

Sait-on, lorsque l'on accuse Amnesty International d'être manipulé par les communistes, que ses propres militants sont soumis dans les pays de l'Est aux pires tracasseries, qu'ils doivent souvent agir dans la clandestinité, que certains croupissent dans des asiles psychiatriques ? Eux aussi sont des dissidents.

Sait-on également que parmi les trois prisonniers du mois sur lesquels Amnesty International attire l'attention de ses membres et de l'opinion publique, il y a toujours

une personne qui vient des pays de l'Est, une autre de l'Ouest et une troisième des pays du tiers monde non aligné ?

Amnesty International est une organisation internationale ouverte à tous. Quelles que soient ses opinions personnelles, tout membre doit être tolérant à l'égard de celles des autres et doit être prêt à agir pour tous ceux qui sont emprisonnés pour des opinions qu'il ne partage pas. C'est là sa force, son gage d'impartialité et d'efficacité. Quelles seraient en effet la portée et l'efficacité d'un rapport d'Amnesty International sur l'URSS, par exemple, si tous les communistes étaient exclus de l'organisation ? La cause des Droits de l'homme, le combat contre la torture sont des objectifs assez grands et assez nobles pour que tout homme de bonne volonté soit invité à y souscrire et à lutter pour un monde plus juste et fraternel. Et il ne nous appartient pas, sans preuve, de décider qui est de bonne volonté et qui ne l'est pas. Il n'y a chez nous ni exclusive, ni « éjection » pour des motifs politiques.

De plus, le centre de recherche n'est pas l'instance suprême d'Amnesty International. Il est subordonné et étroitement contrôlé par le comité exécutif international et le conseil international dans lequel on trouve des représentants de toutes

les sections nationales.

Amnesty International, pas plus qu'un autre mouvement, n'est à l'abri d'erreurs et de maladroites. Ce qui nous a blessés dans les articles de Rembarre, c'est le discrédit allégrement jeté sur tout un mouvement en raison d'un seul homme qu'on accuse déjà des desseins les plus sombres.

Plutôt que de porter des jugements a priori et de faire des procès d'intentions, avant de vouer aux gémonies un mouvement de plus de 200 000 personnes en raison du choix d'un seul responsable, il nous paraît plus équitable de juger un arbre à ses fruits et de faire confiance à la longue tradition d'impartialité d'Amnesty International. Le passé d'Amnesty International, Prix Nobel de la paix 1977, témoigne pour lui. Qu'on lui laisse donc le temps, dans le futur, d'être à la hauteur de la réputation qu'on veut bien lui reconnaître dans le passé ! Et que toutes les personnes qui se sentent « de droite » et qui pensent qu'Amnesty International se situe trop « à gauche » se dépêchent de rejoindre notre groupe. Elles seront bien reçues et il y aura du travail pour tous.

Amnesty International
Groupe du Valais central
C.P. 211
1950 Sion-Nord

Votations fédérales du 18 février

L'énergie nucléaire

Zéro d'espoir!

Suite de la première page

ter des centrales nucléaires. Un « oui » à l'initiative, c'est un « oui » à cette impossibilité. Là-dessus, nul doute ne peut ni ne doit subsister.

Reste dès lors à se forger une opinion, une conviction sur la nécessité de recourir à l'exploitation de l'énergie nucléaire. Reste à choisir entre l'acceptation et le refus d'utiliser cette énergie...

Je reviendrai très bientôt sur les problèmes que pose ou qu'alarme l'énergie nucléaire. Pour l'heure, je me contente de souligner les points suivants : si l'on ne veut pas d'une « croissance zéro » - c'est-à-dire, d'un retour au « bon vieux temps », qui n'est pas si vieux et ne fut pas si bon - il est pressant de prévoir une source nouvelle d'énergie (les réserves de pétrole, par exemple, ne sont pas inépuisables) ; si l'on ne veut pas de ce retour à quasi « zéro », il faut admettre que seule l'énergie nucléaire est tenue aujourd'hui pour exploitable, dans le sens premier du terme (l'énergie « solaire » ou l'énergie « éolienne » n'est pas encore à même de suppléer

aux inévitables insuffisances du pétrole).

Je n'ignore pas que l'exploitation de l'énergie nucléaire suscite de la peur au sein de tout un public, toujours effrayé par l'« atomique ». A ce sujet, je signalerai déjà que la révision de la loi sur l'énergie atomique fournit véritablement un maximum de garanties, en particulier sur l'entreposage des déchets hautement radio-actifs.

Mais, et j'insiste, le 18 février prochain, le peuple et les cantons suisses devront exclusivement s'exprimer sur l'initiative « pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques », initiative qui ne permettra ni la construction ni l'exploitation de centrales nucléaires. Or, faute de ces centrales, le pays manquera forcément d'énergie dans un proche avenir, et s'enlèvera les chances, non pas d'améliorer son essor, mais de maintenir l'essor péniblement acquis. Telle est l'alternative du 18 février : des risques calculés ou zéro d'espoir.

Roger Germanier

Gromyko chez le pape



Le pape regarde un livre que vient de lui offrir M. Gromyko.

VATICAN (ATS/AFP). - M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a eu hier soir au Vatican un entretien de deux heures avec le pape.

Un bref communiqué du Saint-Siège, publié à l'issue de la visite du ministre soviétique, se limite à pré-

ciser que « la paix, la coexistence pacifique, la coopération internationale et des questions concernant la vie de l'Eglise catholique en Union soviétique » ont été abordées au cours de l'entretien qui s'est déroulé dans la bibliothèque privée du souverain pontife.

Le meilleur choix à MIGROS ★ VALAIS



LÖWE CP 42 UD

TV couleurs, portable
Tube image In-Line 42 cm., haute luminosité
Contraste automatique
16 programmes, stabilisés au quartz
Télécommande à 30 fonctions
Recherche automatique des programmes
Indication du canal sur l'écran
Boîtier noir ou noir-front argent
Dimensions L x H x P: 53,6 x 36,0 x 39,0 cm.



Fr. 1250.-

DANS NOS MARCHÉS DE MONTHEY - MARTIGNY - SION - SIERRE - VIEGE - BRIGUE

Garantie 1 année
Livraison gratuite dans notre rayon d'activité
Garantie tube image 3 ans
Service après-vente assuré par nos spécialistes

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS



Caravanes Dethleffs Mobilhomes abbay
(places à disposition)

Motorhomes WESTFALIA
VW, Mercedes

Grand choix neuf et occasions
Reprises.
Crédit. Leasing.

Caravanes Schaub
M. W. Gasser, succ.
Villeneuve-Rennaz (Vaud)
Tél. 021/60 20 30

A vendre

turbo Holder

fût de 1000 litres
pompe 900 l/min
2 vitesses
Machine en parfait état

Fr. 4700.-

Emile Bruchez
Charrat
Tél. 026/5 35 46
36-2416

Occasions

- BMW 316**
15 000 km, mod. 78
Etat de neuf
- Audi 80 L**
4 portes, 17 000 km
Modèle 1977
- Renault 20 GTL**
48 000 km, mod. 77
- Renault 5 TL**
90 000 km, Fr. 2800.-
- Opel Kadett**
75 000 km, très propre, Fr. 2900.-
- 2 VW 1300**
bon marché

Tous ces véhicules sont vendus expertisés.
Facilités de paiement

Tél. 026/4 12 79
36-20834

Cause départ à vendre

TOUR

d'établi outilleur
Fraiseuse Oerlikon
Fraiseuse Schaublin
SV 12 avec access.

Tél. 021/34 45 39

Restez dans le vent,

lisez le **NF**

Le légendaire colonel RAMON un Valaisan chef de maquis en Ligurie

IX Sa dernière mission

(suite)

Trévis, 19 juillet 1943, 17 heures. Les deux dictateurs se sont séparés. Poussif et morne, Hitler grimpe sur son Junker, dont les moteurs chauffés tournent au ralenti. La chronique officielle soulignera la présence de l'Italien sur le terrain, où il serait resté figé, le bras levé, jusqu'au départ de l'autre. Paolini ne se souviendra pas de la scène. Une invention de la propagande pour sauver les apparences? A ce moment-là, Mussolini est probablement au téléphone, obsédé par ce qui se passe dans sa capitale bombardée. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que les chasseurs de son escorte sont rangés côte à côte au seuil de la piste, moteurs ronronnant aussi à bas régime. Les pilotes sont en place. Devant eux, le gros appareil allemand. Un peu plus loin sur la droite, une grappe de soldats en salopettes s'affaire autour d'un minuscule appareil de reconnaissance qu'on vient de sortir d'un des hangars jumelés qui bordent le terrain. On entend claquer la porte de l'avion du Führer, et aussitôt les moteurs se déchainent, envoyant le vent des hélices jusqu'aux cinq Italiens qui sentent frémir leurs montures. Comme lâché au bout d'un élastique, le Junker s'élance, plein gaz, traçant sur l'herbe sa route brillante, il va décoller...

Et c'est ici que se place un incident extraordinaire dont, à ma connaissance, personne n'a parlé, pourquoi? mais qui aurait pu

changer le cours de la guerre et le destin d'une grande partie des peuples de l'Europe. Dans leurs Macchi à l'arrêt, Paolini et ses coéquipiers en furent pourtant les témoins ainsi que, il faut bien le conjecturer, le personnel au sol de l'aérodrome de Trévis.

Le Junker avait déjà pris de la vitesse quand il fit un brusque écart, virant à quarante-cinq degrés sur une roue à la hauteur de la rangée de bâtiments pour foncer droit dessus! Vu la courte distance qui l'en séparait, le lourd trimoteur lancé sur l'herbe glissante n'avait à vues humaines aucune chance d'en réchapper. C'était l'écrasement, l'explosion, et la fin d'un cauchemar. Le cœur des pilotes italiens avait cessé de battre. «Ça y est, pensèrent-ils tous au même moment, la page est tournée, nous sommes quittes.» Eh bien! non, la guerre n'était pas finie, la page n'était pas tournée. Au lieu de se fracasser contre la longue construction, l'avion s'y engouffrait entre deux montants comme par magie sans rencontrer le moindre obstacle, pour s'immobiliser à l'intérieur, moteurs calés. Quel bol - ou quelle poisse! - Les cinq hommes n'en revenaient pas. Il avait fallu que l'accès des hangars fût dégagé à cet endroit précis, il avait fallu que le compartiment fût béant, il avait fallu qu'il fût entièrement vide, et encore qu'il fût assez vaste pour permettre au pilote, freinant à bloc sur le sol bétonné, d'arrêter l'appareil avant de percuter le mur du fond. Comment qualifier pareil concours de circonstances défiant le hasard? Peu après, le Junker ressortait, indemne, poussé par la troupe, et il reprenait la piste pour décoller normalement. - Le plus simple est de reconnaître que le Führer avait, lui aussi, la baraka... qui allait se manifester une dernière fois presque jour pour jour un an plus tard.

Un récit de Bojen Olsommer

Mais l'affaire laisse perplexe. Sabotage, accident? «En professionnels, me confia Paolini, nous avons opté mes camarades et moi, pour une fausse manœuvre du pilote. Son pied droit aura glissé, enfonçant d'un coup le palonnier... On a déjà vu ça.» Mais que s'est-il passé dans l'avion après cela? Qu'est-il advenu du maladroït? Mystère. Autre sujet de réflexion, pourquoi cet événement, certes mineur mais pain béni pour la petite histoire, n'a-t-il jamais été relaté? Trop imprévu et déconcertant pour les spectateurs profanes, étranger au sens commun? Et pour les autres, noyé dans le cours brutal des choses qui surviennent sur un aérodrome en temps de guerre...

Les traits tirés, le regard absent, Mussolini réintégrait à son tour l'avion qui l'avait amené, lequel prit l'air avec son escorte. Vol sans histoires jusqu'à Rome, mais là le spectacle était hallucinant. De lourds cumulus d'un noir d'encre éclaboussés de lueurs de forge coiffaient la ville éternelle, mimant un orage crépusculaire, mais aussi bâtissant sur elle des superstructures de cauchemar, murailles, tours, piliers, toute une Babylone d'anthraxite. Mussolini regardait à ses pieds sans la voir, dit-on, sa capitale blessée. Tout le monde s'accordait à reconnaître que, depuis la mort de son fils Bruno, le Duce n'était plus le même. Il avait fait son temps. - Cap au Sud, les avions continuaient leur route sans amorcer la descente. Les terrains des environs de Rome, Ciampino, Littoria, Centocelle, étant impraticables, il fallut aller se poser plus loin, à Guidonia.

à suivre

Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais Un journal indispensable à tous.

Les soldes chez BENJAMIN FOURRURES
c'est plus qu'un mot
c'est une réalité que les gens attendent année après année car ils savent que même si

BENJAMIN FOURRURES
fait reculer les prix à des limites insoupçonnées ce n'est jamais au détriment de la qualité
20 à 40% de réduction
sur les collections signées

Christian Dior - Pierre Cardin
Fendi alta moda pronta

Soldes autorisés du 15 janvier au 3 février

benjamin fourrures Lausanne
Rue Haldimand 13
Rue de Bourg 17
Galeries du Lido

Décolletage - Saint-Maurice
cherche, pour entrée immédiate

aides-décolleteurs manœuvres
pour département décolletage

- Très bon salaire
- Avantages sociaux

Faire offre au bureau de l'usine ou prendre rendez-vous au 025/373 73, int. 22. 36-2006

On cherche

cuisinier et garçon de salle
pour la saison d'hiver
Entrée tout de suite.
Tél. 027/81 16 56

Fille de buffet
23 ans
Suisse allemande
désirant apprendre le français
cherche emploi à Sion.
Faire offre sous chiffre P 36-300148 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune dame dactylo
cherche travail à domicile
1 ou 2 jours par semaine.
Région Sion.
Ecrire sous chiffre P 36-20817 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons, pour entrée le 1er mai ou avant

une secrétaire expérimentée
habile sténodactylo
si possible avec connaissances d'allemand

Notre future collaboratrice s'occupera plus particulièrement de la correspondance commerciale et administrative, téléphone et télex.
Place stable et bien rétribuée.
Discrétion assurée.

Faire offre avec curriculum vitae et photo à
Chaussures Cantin, case postale 8, 1950 Sion 2.
36-2620

Café-restaurant des Vergers à Saxon cherche

une sommelière
Entrée le 1er février.
Horaire par équipe.
Congé le dimanche.
Tél. 026/6 24 23
*36-40068

Chef de service - chef de rang
certificat cafetier parlant allemand, anglais, français, hollandais, espagnol
cherche emploi pour la prochaine saison, préférence station deux saisons
évent. reprise d'un commerce.
Faire offre sous chiffre P 36-300138 à Publicitas, 1951 Sion.

Région Martigny
entreprise cherche

carrossiers
pour environ 70 heures de travail à effectuer dans un délai d'un mois et demi.
Ecrire sous chiffre P 36-400066 à Publicitas, 1951 Sion.

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:
Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP _____ Lieu _____

CS Prêt personnel

rapide, avantageux et discret

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
1 000.-	89.65	47.75	33.75	26.80
8 000.-	713.60	378.45	266.75	210.90
10 000.-	883.-	464.40	324.90	255.10
16 000.-	1412.80	743.05	519.80	408.20
18 000.-	1589.40	835.95	584.80	459.20
25 000.-	2207.45	1161.-	812.20	637.80

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais.

Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de

C 62 **Fr.** _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
 NP/Localité _____ Rue/No _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____
 Chez l'employeur actuel depuis _____
 Revenu mensuel total _____
 Loyer mensuel _____
 Date _____
 Signature _____



A envoyer au CREDIT SUISSE, 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45, 3963 Crans-Montana, Immeuble Grand-Place, 027/41 32 32, 1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22, 1870 Monthey, Place de Tübingen 2, 025/4 14 77, 1907 Saxon, Rue Gottefrey, 026/6 28 47, 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, 027/55 46 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse.

Manteaux daim et cuir à Fr. 200.- aux soldes

chez **La Croisée - Sion**
 (Vente spéc. aut. du 15.1 au 3.2)

Occasion unique superbe coupé

BMW 3.0 CS

Gris métallisé, peinture neuve
 Moteur neuf garantie d'usine
 Toit ouvrant électrique, radio

Tél. 027/22 45 45, heures bureau
 81 15 06 privé *36-300128

R. Revaz SION

Garage de l'Ouest 22 81 41

VOUS offre cette semaine

Commodore coupé 2.8	15 000 km	77
Chevrolet Monza 2 +	244 000 km	75
Opel Kadett City SR	22 000 km	77
Opel Kadett Karavan 1200 S	47 000 km	75
Toyota Corolla 1200	22 000 km	78
Mazda 323 1300	20 000 km	77
Alfetta 1800	74 000 km	74

Usego ACTION

service frais les 26 et 27 janvier

Lard fumé 7.90/kg

Fromage Fontal 6.90/kg

tout près de chez vous dans tous les magasins Usego et la Source du Valais

A vendre à Grimentz belle affaire

grill-crêperie-restaurant garni

70 places assises, 17 lits.

Pour tous renseignements: tél. 027/65 12 87 36-20830

Nous cherchons à acheter **téléskis d'occasion** (évent. assiettes), longueur env. 400 m. Offres sous chiffre 78-44910 à Annonces Suisses SA ASSA, 6501 Bellinzona.

Votre salaire sur un compte CS rapporte plus car il bénéficie d'intérêts Un compte salaire au CS

De nos jours, la plupart des salariés sont titulaires d'un compte. Mais, attention! Il y a comptes et comptes. Les nôtres rapportent des intérêts, d'autres pas. Dès lors, avant d'en ouvrir un, sachez ce que vous aurez pour votre argent. Questionner le CS ne coûte rien: que vous rapporte un compte salaire au CS?

Premièrement: des intérêts.

Deuxièmement: un simple accord et vous avez le feu vert pour «dépasser». En clair: vous pouvez prélever plus d'argent que vous n'en avez momentanément sur votre compte.

Troisièmement: l'ordinateur du CS se charge, à votre place, de vos paiements réguliers. Désormais, les queues de fin de mois au guichet, c'est pour les autres!

Quatrièmement: vous recevez une carte Bancomat*. Grâce à elle, vous pouvez retirer des billets de banque même en pleine nuit, ou durant le week-end.

Cinquièmement: avec votre carte eurocheque* vous avez toujours 300 francs sur vous, même si vous n'avez pas un sou en poche.

Sixièmement: votre qualité de client du CS vous donne accès à tous les services d'une grande banque, du conseil en placement au crédit, en passant par les paiements à l'étranger. Les bons comptes font les bons amis.

Septièmement: les mouvements mensuels sur votre compte ne vous coûtent qu'un franc, symboliquement prélevé sur vos intérêts.

C'est vrai: le compte salaire du CS vous en donne vraiment pour votre argent. (*en remplissant certaines conditions.)



Un compte salaire au CS: votre salaire le mérite bien.

Coupon

Pour mieux m'informer sur le compte salaire, envoyez-moi donc la brochure «Notre compte salaire est au CS».

Je désire ouvrir un compte salaire. Veuillez m'envoyer les formulaires.

Nom _____ Prénom _____ Année de naissance _____

Profession _____ Rue/No _____ NO _____

No postal/Localité _____

A envoyer au: **Crédit Suisse**
 1951 Sion, Av. de la Gare 23/Tél. 027/23 35 45
 3963 Crans-Montana, Immeuble Grand-Place/Tél. 027/41 32 32
 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11/Tél. 027/55 46 01
 1870 Monthey, Place de Tübingen 2/Tél. 025/4 14 77
 1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21/Tél. 026/2 33 22
 1907 Saxon, Rue Gottefrey, Tél. 026/6 28 47

Discothèque Le Negresco, Nendaz-Station

Place de la Télécabine

Jeudi 25 et vendredi 26 janvier, dès 23 heures

Show Three for Two

avec Michel Moos et Roland Carpi

Places limitées
 Entrée Fr. 10.-

Tél. 027/88 23 14 36-20824

LE SALON DE VOS RÊVES

Créé spécialement pour vous, Mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style Ls XV, en noyer massif, richement sculpté, rembourré et exécuté selon les exigences de l'art, coussins duvet double face, donnera à votre intérieur une classe inégalable.

Avant tout achat, adressez-vous au fabricant spécialisé qui vous présente, dans un cadre grandiose, un choix incomparable de salons, chambres à coucher, parois par éléments, salons grand confort et salles à manger à des prix de fabricant.

ATTENTION: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, ouverte tous les jours sauf le dimanche, le samedi sans interruption. 17-12307

GOBET
 Fabrique de meubles de style S.A.
 1630 BULLE
 Rue du Vieux-Pont 1
 Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement:
 Nom et prénom: _____
 Rue: _____
 Localité: _____
 Je m'intéresse à: _____

Du 15 au 29 janvier

VENTES SPÉCIALES

Sur tous nos mobiliers d'exposition

10-40% de rabais



Coop-informations

Le hit du mois de janvier dans nos restaurants Coop avec self-service:
avec chaque boisson chaude
1 croissant gratuit
jusqu'à 10.00 h



Lessive complète pour machine à laver

OMO

tambour de 5 kg

13.90

Dixane

tambour de 5 kg

12.50

Endives de Bruxelles

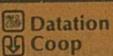
sachet de 500 g

1.60

Hits <weekend> du jeudi 25 janvier au samedi 27 janvier 1979

Actions de café en grains et de biscuits

Jubilor	250 g	2.90	au lieu de 3.40
Bonsoir sans caféine	250 g	2.80	au lieu de 3.30
Excellento	250 g	2.70	au lieu de 3.20
Espresso	225 g	2.-	au lieu de 2.50
Casa	250 g	2.10	au lieu de 2.60
Jubilor	500 g	5.40	au lieu de 6.30
Excellento	500 g	5.-	au lieu de 5.90
Prussiens ARNI	Sachet de 180 g	1.20	au lieu de 1.60
Chocoly Oulevay	Rouleau de 250 g	1.60	au lieu de 2.15
Gaufrettes Milano	2 paquets de 165 g	2.70	au lieu de 3.10



Coop compte pour qui sait compter!



Hits hebdo 24 au 30 janvier 1979

Fondue LIOBA
prête à servir



Emballage de 800 g (= 2x400 g)
5.75
au lieu de 6.30

Chocolat LOLA

1 tablette de 100 g au choix:

- Lait **-.80** au lieu de -.95
- Noisettes brisées **-.80** au lieu de 1.-
- Orange **-.90** au lieu de 1.10
- Mandia **-.90** au lieu de 1.20
- Poire Hélène **-.90** au lieu de 1.20

Saucisses viennoises
dans emballage sous vide

2 paires de 100 g
1.80
au lieu de 2.10

Dentifrice

Signal Fluor tube de 120 g

Dentagard tube de 115 g

Colgate Fluor S tube de 115 g

Elmex tube de 94 g

Pepsodent tube de 125 g

1 tube seulement

2.25

Prix choc actuel

Voitures pour enfants



Reproduction métallique fidèle à l'original, à l'échelle 1:25. Le capot et les portes peuvent s'ouvrir. 12 différents modèles.

La pièce seulement

8.-

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

coop valais

de MARTIGNY à BRIG

Ragoût de veau

500 g

6.90

Saucisse aux choux

500 g

4.25

Fromage Fontal étr.

kg

6.50

Fontalino raclette étr.

kg

7.90

Œufs du pays moyens

6 pièces

1.10

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Nous offrons une activité intéressante à un

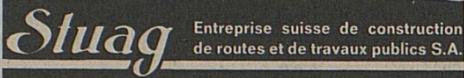
jeune dessinateur

Il aura pour tâche l'établissement des commandes pour les cantons de Suisse allemande.

Nous demandons que le titulaire soit de langue maternelle allemande.

Les offres de service sont à adresser au service du personnel de notre société. Discretion assurée.

36-5246



Stuag cherche **secrétaire**

Préférence sera donnée à personne s'exprimant en français et en allemand et ayant quelques années d'expérience.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions à M. E. Dupont, directeur Stuaag, case postale, 1951 Sion. 36-20369

La municipalité de Sion met au concours, pour son service des écoles, un poste à mi-temps de

rééducateur (trice) en psychomotricité diplômé(e)

Les candidatures de maîtres et éducateurs spécialisés, en cours de formation en psychomotricité, peuvent également être prises en considération.

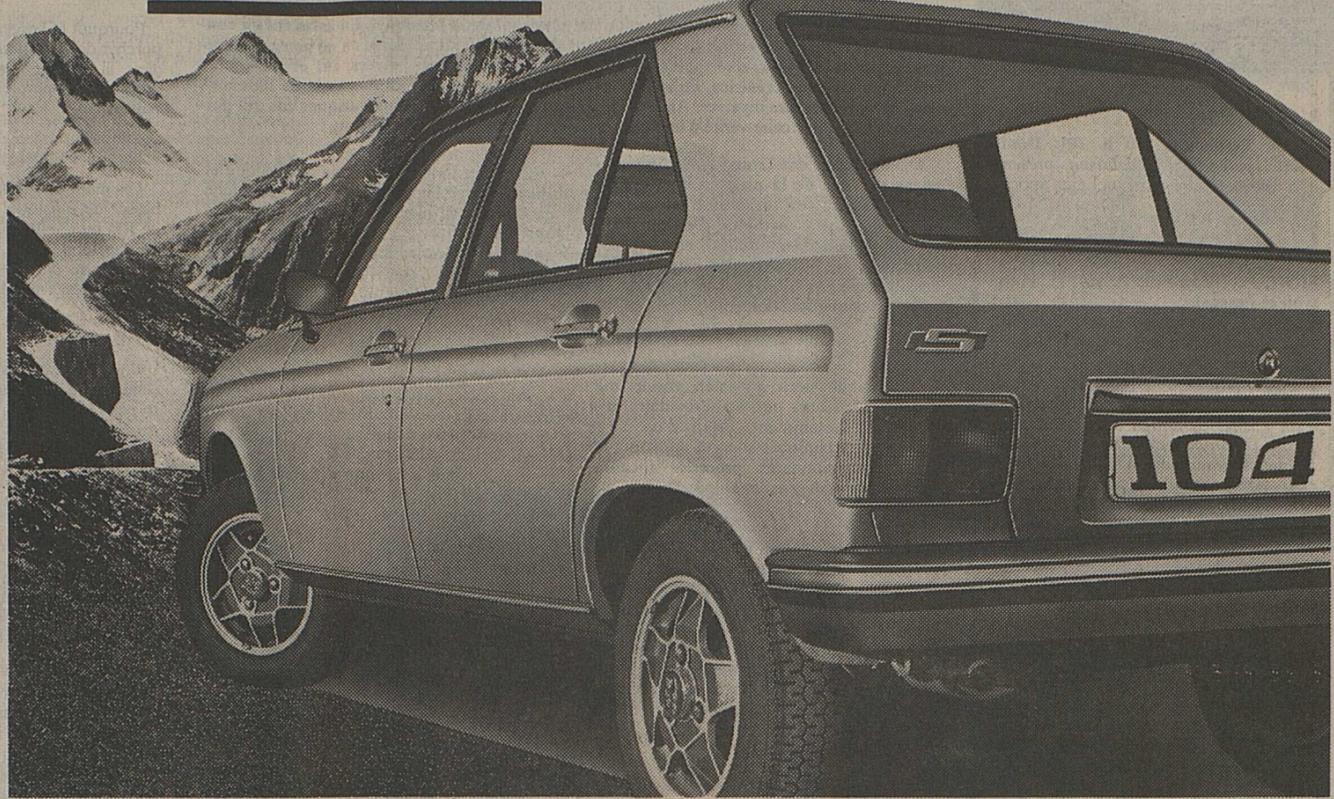
Conditions d'engagement et de traitement: selon les dispositions légales en vigueur.

Entrée en fonctions: 1er septembre 1979.

Les offres de service, avec curriculum vitae, photo et certificats, peuvent être adressées jusqu'au 9 février 1979 à la direction des écoles, rue Petit-Chasseur 43, à Sion (tel. 21 21 91).

36-1081

Sportive: 66 cv un sentiment de puissance. La nouvelle 104 S



Sportive Dans la catégorie des 1100, la nouvelle Peugeot 104 «S» est unique. Extérieurement — avec ses zones de carrosserie noires mates. Intérieurement — grâce à sa technique supérieure. **Son moteur robuste et sportif.** Robuste moteur en alu. 66 CV DIN. 1124 cm³. Arbre à cames en tête. Vilebrequin à 5 paliers.

Son poste de conduite. Tableau de bord complètement équipé sport: compte-tours, totalisateur journalier, volant sport. Jantes aluminium en option.

Sûre Suspension à 4 roues indépendantes avec barres anti-dévers — freins à disques assistés à l'avant — habitacle protégé par une carrosserie à zones déformables — phares halogènes

Sobre En règle générale, qui dit performance, dit forte consommation d'essence. La Peugeot 104 «S» est l'exception à la règle. Voyez plutôt la modestie de sa consommation aux 100 km:

90 km/h	120 km/h	Ville
6,1 l	8,4 l	9,2 l

Confortable

Dans la nouvelle Peugeot 104 «S», le caractère sportif ne va pas au détriment du confort. Au contraire: c'est un sport pour la 104 «S» que d'assurer votre confort. Sièges galbés anatomiques et appui-tête de série. Ces sièges spéciaux, rembourrés mousse, vous soutiennent les jambes

et le dos comme s'ils étaient moulés sur mesure. Les bourrelets latéraux vous maintiennent parfaitement, même dans les fortes courbes.



Fr. 10950.-

option «sport»: Fr. 550. — (vitres teintées et roues «alu»)

Venez donc juger du tempérament de ces 66 CV, en faisant un essai sans engagement et en demandant une offre de reprise à votre agent Peugeot.

Je désire recevoir une documentation sur la 104 „S” N 2

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Lieu: _____

A envoyer à: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31

PEUGEOT 104 S

Pour notre département mercerie et machines à coudre, nous cherchons

une vendeuse aimant la couture

Conviendrait particulièrement à couturière. Travail indépendant. Semaine de cinq jours. Entrée le 1er mars.

Se présenter au centre de couture Bernina, Constantin Fils S.A. Rue des Remparts 21, Sion. ou tél. 22 13 07 36-3006

Madliger & Chenevard Ing. S.A.

Lausanne - Le Mont - Moudon

engageraient, immédiatement ou pour date à convenir

CONTREMAÎTRE de génie civil

Salaire intéressant pour candidat pouvant présenter de sérieuses références.

Faire offres au bureau de 1052 Le Mont-sur-Lausanne. 22-2368



Vendredi, 26 janvier 1979

100%

de rabais sur tous les articles

Exceptions: Pour causes de prescriptions et de raisons légales nous regrettons de ne pouvoir vous accorder un rabais sur les articles suivants: Textiles, articles de ménage, matériel photographique, papeterie, journaux, jouets, tabacs.

Cd SUPERDISCOUNT

JEUDI MUSICAL

La magie de la musique

Le mélomane s'est-il déjà posé la question du pourquoi de la musique? En assistant au concert, on désire certes en retirer des satisfactions d'ordre esthétique. Mais on ne pense généralement pas que la musique, parce qu'elle possède des pouvoirs divers, fut et est encore utilisée en tant que créatrice, de stimulatrice non seulement d'émotions mais de fonctions aussi nombreuses que diverses. Au hasard de notre réflexion, relevons quelques cas qui permettront d'illustrer cette vérité à laquelle, il est vrai, on ne songe pas souvent.

Dans la grotte des Trois-Frères, un témoignage de l'âge de la pierre représente un sorcier jouant sur un arc; c'est pour la chasse une scène mythique d'envoûtement et d'attraction. Aujourd'hui encore, certains Pygmées africains, des Esquimaux et des Indiens, jouent et chantent le loup, le renne. Musique fonctionnelle!

C'est par le truchement de la musique et du chant que l'homme a toujours recherché la protection, plus particulièrement en ce qui concerne sa subsistance. C'était alors de longues mélodies ornées et rythmiquement libres, aussi bien dans le monde arabe que dans le nôtre où, en France, par exemple, on connaît le chant aux bœufs.

La musique guérit, si l'on en croit les magiciens-guérisseurs qui, au Groenland et à l'Equateur notamment, usent d'un large éventail de techniques sonores dans une série d'impressionnants procédés incantatoires. Cela existe encore aujourd'hui.

La mort, avec toutes les cérémonies funéraires qu'elle implique, représente sans doute l'une des plus hautes fonctions de la musique ethnique. Si le chaman de l'Asie centrale rappelle l'âme du mort en battant son tambour, les pleureuses de nombreuses tribus psalmodient et chantent leurs investives ou leurs éloges. Et, chez nous, un ensevelissement ne va pas sans chant d'Eglise, voire sans marche funèbre.

Au siècle passé, les Noirs de l'Afrique centrale déportés aux Etats-Unis, ont trouvé leur consolation à leur vie d'esclaves sur les chantiers des chemins de fer, dans la musique et le chant qu'ils improvisaient avec les faibles moyens dont ils disposaient. Donnant naissance par là au jazz.

Et qui ne connaît pas les splendides airs que fredonnaient les bateliers de la Volga en tirant, depuis la rive, les lourds bateaux? Eux aussi se donnaient du courage. Aujourd'hui, n'importe quel commandant à l'armée sait que, dans l'effort, s'il parvient à faire chanter ses soldats, il aura moins de plaintes à refuser...

Pourquoi le berger joue-t-il de la flûte, le porcher de la cornemuse? Ne trouve-t-il pas dans la musique une «aide», alors qu'il pourrait tout simplement dessiner, faire des patiences?

Les manifestations de joie ne sauraient se passer de musique: au carnaval, qu'il soit de Rio ou d'ailleurs, les cliques prolifèrent. La musique, pour l'occasion, possède un pouvoir de déridier les plus tristes fronts. Chacun y est sensible!

Pourtant, dans les processions religieuses, cette même musique stimule à la réflexion. Et pas seulement catholique ou protestante. Aussi bien dans les fêtes religieuses païennes. Et, curieusement, l'instrument importe peu: ici ce sera peut-être une harmonie, mais en Sardaigne ce seront deux joueurs de launeddas, sorte de triple clarinette.

Et quand le Pakistanais joue de son been (double clarinette avec réserve d'air) pour charmer le serpent à sonnette, quel pouvoir magique attribue-t-il à sa musique?

Si les troubadours allaient de château en château avec leur harpe ou leur orgue portatif, il existe encore des ménestrels modernes qui, en Italie ou en Espagne, grattent leurs guitares ou leurs mandolines sous les fenêtres de leur Juliette, confiants qu'ils sont, ces Roméo, que la musique leur sera d'un précieux secours.

Et aurait-elle des effets de drogue, la musique, quand, en certaines boîtes de nuit, on la diffuse par les haut-parleurs? Peut-être! Quoi qu'il en soit, là aussi, la musique joue son rôle avec tous ses pouvoirs.

Combien de révolutionnaires ne recourent-ils pas à la musique, au chant? Ecoutez les chœurs des masses fascistes de Hitler. Indubitablement il y a là un accent qui peut soulever des masses, qui impressionne, qui marque pour le moins. De même, lié à toute l'histoire d'un pays, un chant patriotique a des particularités qui lui sont propres. L'hymne national provoque une certaine attitude.

On n'a jamais vu un humoriste faire crier d'admiration une salle. On n'a jamais vu une troupe théâtrale faire hurler ses spectateurs. Mais un chanteur, un musicien peut faire «briser les fauteuils». A quoi est-ce que cela tient?

Des fonctions plus pratiques de la musique? Certains médecins-dentistes l'utilisent dans leur cabinet pour faire oublier les éventuelles douleurs. Certains directeurs l'introduisent dans leurs bureaux pour couvrir les bruits extérieurs. Dans les salles d'attente, elle fait patienter. Dans les juke-box des établissements publics elle... dérange et agace!

Ne va-t-on pas jusqu'à prétendre, après de minutieuses analyses scientifiques, que certaines plantes poussent mieux au son de la musique, que les vaches donnent davantage de lait quand on les berce de musique?

Si, en Afrique notamment, on recourt essentiellement encore à la musique dans les rites d'initiation, chez nous, les mamans - elles ont raison - chantent des berceuses à leurs enfants pour les endormir. Y aurait-il vraiment un pouvoir dans ces musiques?

En présentant en vrac quelques exemples tendant à montrer que la musique a des fonctions incontestables, nous avons voulu porter l'accent sur l'importance de la musique en général. Certes, on aurait pu multiplier les exemples, en choisir de meilleurs. Mais déjà seulement avec ceux-là, n'est-il pas vrai que la musique peut être tout à la fois apaisement, prière, amour, révolution, patriotisme, invocation, tentation, et j'en passe?

Nous voudrions conclure ces modestes observations en relevant que, dans la musique religieuse, il y a indubitablement un charme auquel il faut songer quand on choisit du répertoire pour son église. Toute musique ne saurait être religieuse par elle-même. Les responsables, qu'ils soient desservants de paroisse ou chefs de chœurs d'Eglise doivent dans leur sélection veiller à ce charme qui apparaît aussi bien dans une musique simple que dans la polyphonie. Et nul besoin de recourir nécessairement aux plus grands compositeurs. Et si vraiment vous hésitez, optez pour le chant grégorien qui, lui, à coup sûr, vous fera don de ce charme de la musique religieuse. Et c'est ce charme qui provoquera une attitude de piété, d'attention dans nos églises. Davantage que la musique «populaire» à laquelle on tient tant parce qu'elle peut être plus ou moins bien chantée avec tous les fidèles.



Concertos pour hautbois

Mozart (KV 314), J. Haydn.
- Ingo Goritzki (hautbois)
- Südwestdeutsches Kammerorchester Pforzheim.
- Direction: Paul Angerer.
- 1 disque Claves D 606.

Quand l'Orchestre de Pforzheim fut fondé en 1950, le hautboïste allemand de Berlin, Ingo Goritzki avait onze ans. Ce soliste actuellement en pleine ascension est connu en Suisse: lauréat du Concours international de Genève et trois ans hautboïste soliste à Bâle (Orchestre symphonique). Les deux œuvres présentées ici montrent la parfaite collaboration entre le soliste et l'orchestre. Il est vrai que le «dosage», chez Claves, est toujours très bien équilibré. Et la gravure nous sourit d'autant plus que le chef, Paul Angerer, fut, en 1948, alto à la Tonhalle de Zurich et, l'année suivante, alto à l'OSR avant de se consacrer à la direction avec des distinctions internationales.

Mozart: Les œuvres pour flûte et orchestre

- avec Peter-Lukas Graf (flûte), Ursula Holliger (harpe) et l'Orchestre de chambre de Lausanne.
- Direction: P.-L. Graf.
- 2 disques Claves 30-208.

Quatre concertos illustrent cette double gravure enregistrée en 1969 au casino de Vevey sous la direction de Jakob Stämpfli. Charmantes œuvres auxquelles Peter-Lukas Graf, bien connu chez nous notamment par le Festival Tibor Varga, donne un caractère attrayant, soigné jusque dans les détails mais leur laissant leur fraîche spontanéité. Ursula Holliger (épouse du célèbre hautboïste) apporte son concours à deux des quatre concertos. Intéressant enregistrement et qui pourra intéresser chaque mélomane discophile puisque l'on sait que Mozart ne vouait pas une admiration très haute à la flûte. Il n'en fit pas moins quatre chefs-d'œuvre dont l'un (KV 314) s'apparente de fait (transcription) au concerto pour hautbois figurant dans la gravure présentée ci-dessus. Deux gravures donc fort intéressantes que vous trouverez chez votre disquaire habituel.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Gravelone-Sion

terrain à construire de 1000 m²

Ecrire sous chiffre P 36-900870 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion, dans petit immeuble neuf, près du nouvel hôpital, pour le 1er mai

appartement de 4 1/2 pièces

avec garage, petit jardin, place de jeu, etc. Fr. 650.- charges comprises.

Tél. 027/23 56 34 026/2 61 86 143.151.297

Bas-Valais

A remettre

café-restaurant

Chiffre d'affaires intéressant.

Renseignements: Agence immobilière Gabriel Evéquoz Monthey Tél. 025/4 64 20 143.266.981

A vendre Sommet-des-Vignes sur Martigny

maison d'habitation

comprenant: 4 chambres, salon avec cheminée, cuisine, carnotzet, véranda, terrain 1155 m²

Pour traiter: agence immobilière G. Evéquoz, Monthey Tél. 025/4 64 20 143.266.981

Citroën Aigle

Auto-Chablais

Tél. 025/2 14 21/22

Paiement cash

de votre voiture de reprise

Nous vous offrons pour: 136.- par mois Peugeot 504 1970

167.- Ford GLX 2003 1972

136.- Ford Capri GT 2300, 1970/1971

113.- Volvo 144, 1800

164.- Fiat 128 commerc. 1973

226.- Rover 3500 S 1974

239.- Lancia Coupé 1300 1975

199.- Citroën AK 400 fourgon, 1978

136.- Citroën Dyane 1974

140.- Citroën GS 1220

262.- CX 2000 Super 1975

441.- CX 2400 C-Matic 1977

Tous ces véhicules sont livrés expertisés garantis et sans capital initial.

Pour tous renseignements vendeur A. Christin Tél. 025/3 79 15 repas ou soir LEASING

22-16815



Vendredi 26

SION, Petitthéâtre (20 h. 30): Daniel Piotta, jeune auteur valaisan, présente son spectacle Le gynécophage apocryphe.

Samedi 27

SION, Petitthéâtre (20 h. 30): D. Piotta (voir ci-dessus).

VÉTROZ, salle de l'Union (20 h. 30): concert annuel de la fanfare «L'Union».

Direction: Charles-Henri Berner.

Programme: I.-F. Groba (marche), de Rooy (choral), von Weber (ouverture), Dan Lusher (variation avec solo trombone), D. Broadbent (quintette cornets), J. Fucick (marche), A.-E. Kelly (marche), Arban (carnaval de Venise avec solo corne), Barsotti (fantaisie britannique), S. Dacre (marche), Lengstrand (paso doble), L. Abel (dixiland), B. Ritiner (marche).

Avec le concours des tambours sous la direction de Bernard Boulnoix.

Mercredi 31

SAINT-MAURICE, salle du collège (20 h. 30): le groupe rock Eala Craig interprète la «Missa Universalis» sur des thèmes de Bruckner. Où le classique se marie à la musique électronique.

Un spectacle des Jeunesses musicales du Chablais.

Prochainement

Vendredi 2 février

SAVIÈSE, Saint-Germain, salle paroissiale (20 heures), une soirée avec notamment Jacky Lager, Casali (guitare), un groupe folk, le Left Band et Paul McBonvin Show Band. Un spectacle organisé par le Centre d'animation de Savièse.

N. L.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Médecin à l'hôpital cherche pour le 1er avril

appartement

de 4-5 pièces, si possible avec jardin.

Ecrire à Dr Bagutti Rue Dubois-Melly 2 1205 Genève

Tél. 022/28 19 28 *18-301702

Verbier

A vendre appartement 2 pièces au centre

Piscine, sauna fitness.

Téléphonez au 026/7 49 17 22-300359

A louer, Saint-Pierre-de-Clages

appartement de 4 1/2 pièces

Fr. 420.- par mois charges comprises. Libre dès 1er février.

Tél. 027/22 04 44 143.157.860

A louer à Sion, cœur de la vieille ville dès le 1er février ou à convenir

un studio

avec cuisinette, partiellement meublé.

Renseignements: tél. 027/22 26 62 heures de bureau 36-20805

A louer à Sion près de la gare

chambre meublée

Libre tout de suite.

Tél. 027/23 24 91 *36-300142

Particulier cherche à acheter à Sion ou environs

petite villa ou maison

Faire offre sous *chiffre P 36-900143 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion centre ville

jolie chambre

meublée, indépendante, confort.

Tél. 027/22 22 85 36-20806

Famille de 3 personnes, dont le père est asthmatique, cherche pour le 1er juillet

appartement de 4 pièces

région Chermignon-Montana. Madame s'occuperait éventuellement du ménage et de la surveillance de personnes âgées habitant la maison.

Faire offre à famille A. Deforel Rue du Jura 16 2800 Delémont Tél. 066/22 35 81 14-300015

A louer à Martigny

studio moderne meublé ou non meublé

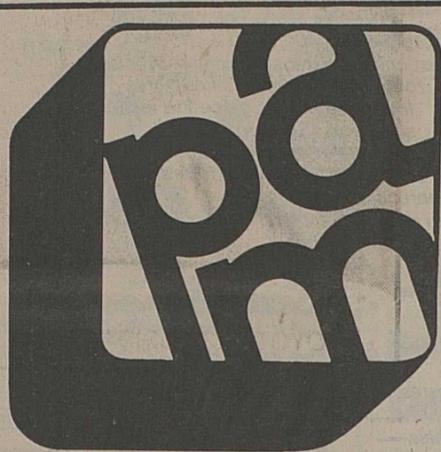
Tél. 026/2 31 13 36-2649

A vendre à Plan-Baar-Nendaz

terrain à construire de 3000 m²

équipé

Ecrire sous chiffre P 36-20779 à Publicitas, 1951 Sion.



c'est moins cher

Miel étranger

4.40 kg

Incarom

10.50 bocal 800 g

Marc Orsat

13.90 litre

Solo liquide

1.70 780 g

Drap housse

100% coton, 90/190 cm divers coloris

9.50

A notre boucherie

Rôti de bœuf

épaule kg

13.80

MARTIGNY - SION - EYHOLZ
Route de Fully Sous-Gare Près Viège

N. Lager

Les nouveautés Toyota 1979

La Cressida 2000 GL

Une cure de jeunesse

La nouvelle appellation «Grand Luxe» prouve que la représentante de la classe moyenne supérieure de chez Toyota, la Cressida, a subi une cure de beauté et d'enrichissement. En effet, alors qu'elle a toujours été au-dessus de sa classe pour ce qui est de l'équipement, cette excellente berline deux titres se place maintenant plus que jamais en tête de sa catégorie et frise plutôt celle des conduites intérieures de prestige.

Première nouveauté: la garniture en velours fin des sièges et les épais tapis de teinte assortie. Autres nouveautés: la montre à quartz numérique à dateur, l'auto-radio à trois gammes d'ondes (OL, OM, OUC), touches de présélection et antenne semi-automatique. Nouveautés encore: le volant réglable en hauteur en six positions et le déverrouillage du coffre et de la trappe du réservoir depuis le siège du conducteur. Nouveauté appréciable, enfin: l'extinction différée du

plafonnier, qui permet de trouver sans peine la serrure de contact après la fermeture des portes.

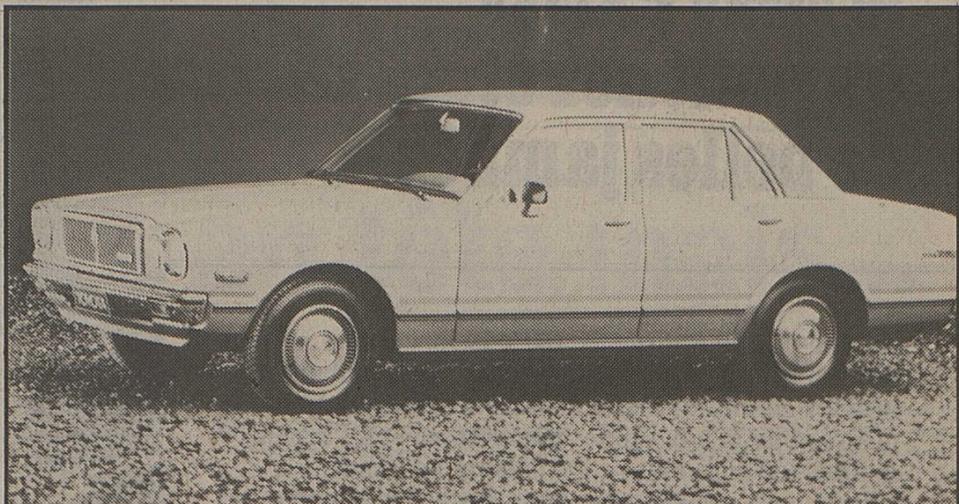
Le grand luxe, dans la nouvelle Cressida, se traduit aussi par les ceintures à enrouleur logées dans les montants latéraux, par les appuis-tête réglables, par l'accoudoir central à l'arrière et par le support lombaire dans le siège du conducteur, réglable tant en hauteur qu'en profondeur, ou encore l'éclairage réglable en continu du tableau de bord et les vide-poches dans les portes avant. Et ainsi de suite.

La cure de rajeunissement de la Cressida n'a cependant pas seulement porté sur l'extérieur de la berline à quatre portes et du break à cinq portes. Elle a aussi entraîné quelques modifications concernant la mécanique (direction, freins) et la carrosserie. Alors que les premières ne sont pas visibles, les secondes se traduisent par une nouvelle calandre, des feux arrière modifiés, des enjoliveurs de roue exclusifs, etc.

Le moteur, un quatre cylindres silencieux, de 1968 cm³ et 65,5 kW (89 ch DIN), ainsi que le train de roulement, à roues indépendantes devant et essieu rigide à quintuple guidage et ressorts hélicoïdaux (sauf break) derrière, n'ont toutefois pas été modifiés. Pas plus d'ailleurs que la boîte à cinq vitesses de série ou la transmission automatique à trois rapports en option.

En dépit de ce surcroît de luxe, les Cressida Grand Luxe, qui se classent nettement au-dessus de leurs concurrentes, conservent un prix comparable à ceux de ces dernières. Aussi leur rapport prix-valeur les place-t-il nettement en tête de la catégorie des deux litres.

Cressida 2000 Grand Luxe, 5 vitesses	Fr. 16 650.-
Cressida 2000 Grand Luxe, Automatic	Fr. 17 400.-
Cressida 2000 station-wagon, 5 vitesses	Fr. 16 750.-
Cressida 2000 station-wagon, Automatic	Fr. 17 500.-



TOYOTA CRESSIDA 2000

Grand Luxe

Une nouvelle lignée de Starlet mise en chantier



TOYOTA STARLET 1200

Deluxe

L'annonce de l'arrivée d'une Starlet plus puissante aura sûrement réjoui passablement d'automobilistes. Ils étaient en effet nombreux à la réclamer. Or, c'était possible sans autres, grâce au train de roulement largement dimensionné de ce modèle. Désormais, cette voiture, qui ne sera plus livrable, dans sa version 1 litre, qu'en trois portes à quatre vitesses, a donc une sœur un peu plus vigoureuse: la Starlet 1200. Cette nouveauté existe en trois et en cinq portes à hayon, ainsi qu'en très joli et spacieux break qui suscitera sans doute beaucoup d'intérêt.

En ce qui concerne la carrosserie, l'agencement de l'habitacle et le confort de l'équipement, il n'y a guère

de différence entre la Starlet 1000 et la 1200. A l'accélération, les choses changent pourtant nettement. En effet, alors que le moteur de 993 cm³ de la 1000 a une puissance de 34,6 kW (47 ch DIN), celui de la 1200 développe 41,2 kW (56 ch DIN). Ce surcroît de 17% de puissance, celle-ci le doit au propulseur de 1166 cm³ qui a déjà fait ses preuves à des millions d'exemplaires sur la championne du monde de la production la Toyota Corolla 1200.

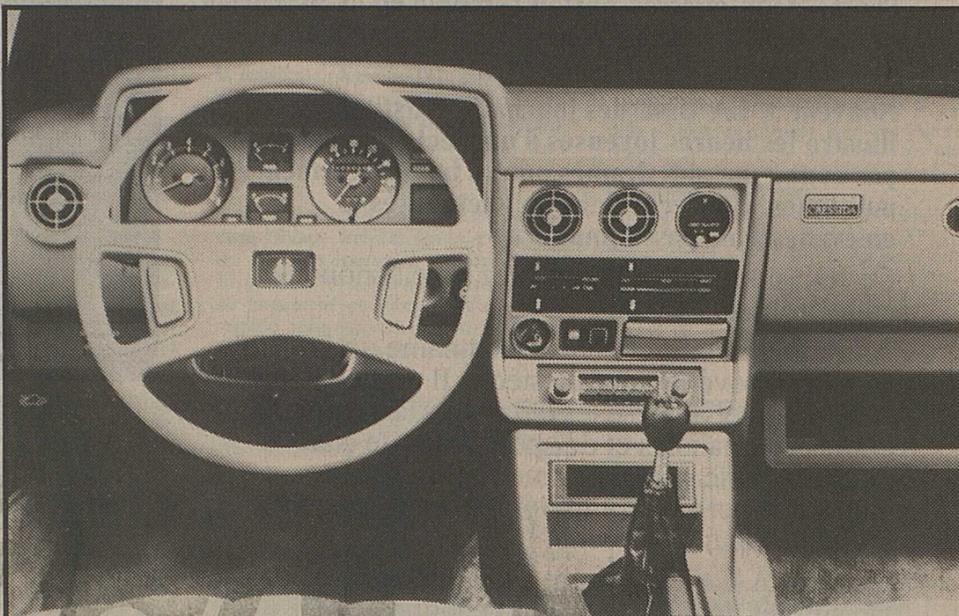
Autre différence entre les deux versions: alors que la 1000 possède une boîte à quatre vitesses, la 1200 offre (sauf le break) cinq vitesses en série.

Sur le plan du train de roulement, les deux sont identiques et possèdent un essieu arrière rigide à quatre bras de guidage, ressorts hélicoïdaux et amortisseurs télescopiques à double effet, et des roues avant indépendantes. Sur le break, l'arrière est équipé de ressorts à lames, ce qui a permis d'obtenir, une surface de chargement plane et moins haute.

Le compartiment de chargement peut être agrandi de 700 à 1350 dm³, banquette rabattue, ce qui représente un volume utile appréciable surtout du fait des faibles dimensions extérieures de cette voiture. D'ailleurs le coffre des Starlet à hayon est exceptionnellement vaste pour des voitures de cette catégorie. Grâce aux sièges arrière rabattables séparément, il peut en outre être adapté aisément aux besoins du moment.

Alors que, dès sa première année en Suisse, la Starlet 1000 connaissait un succès considérable, on peut s'attendre à ce qu'elle en remporte un plus grand encore dans ses cinq versions actuelles. Sans compter qu'en plus de l'ancienne celles-ci englobent deux modèles plus puissants et un break répondant aux besoins de nombreux automobilistes.

Starlet 1000, 3 portes, 4 vitesses	Fr. 8 990.-
Starlet 1000 Deluxe, 3 portes, 4 vitesses	Fr. 9 980.-
Starlet 1200 Deluxe, 3 portes, 5 vitesses	Fr. 10 480.-
Starlet 1200 Deluxe, 5 portes, 5 vitesses	Fr. 10 880.-
Starlet 1200 station-wagon, 5 portes, 4 vitesses	Fr. 11 200.-



TOYOTA CRESSIDA 2000

Intérieur



TOYOTA STARLET 1200

Station Wagon

Les prix actuels

Toyota Suisse communique: après avoir déjà baissé massivement les prix des modèles Celica 1600 ST coupé et 2000 ST LB en automne 1978 - ils ont passé de Fr. 16 250.- à Fr. 14 550.-, respectivement de Fr. 17 400.- à Fr. 15 550.- - les versions Celica restantes ainsi que la Carina 1600 vont également devenir meilleur marché. Les nouveaux prix qui entreront en vigueur le 9 janvier 1979 seront les suivants (la valeur précédente étant indiquée entre parenthèses):

- Celica 2000 XZ coupé Fr. 16 950.- (17 780.-)
- Celica 2000 GT Liftback avec jantes sport en aluminium Fr. 19 450.- (20 380.-)
- Carina 1600 Deluxe Fr. 13 280.- (13 780.-)
- Carina 1600 station-wagon Fr. 13 980.- (14 480.-)

Les suppléments relatifs à l'obtention de la boîte automatique à trois vitesses destinée à la Celica 2000 XT coupé et à la Carina 1600 Deluxe sont restés, c'est-à-dire 750 francs inchangés respectivement. 1000 francs.

Renault 5 «Le Car» à 500 exemplaires

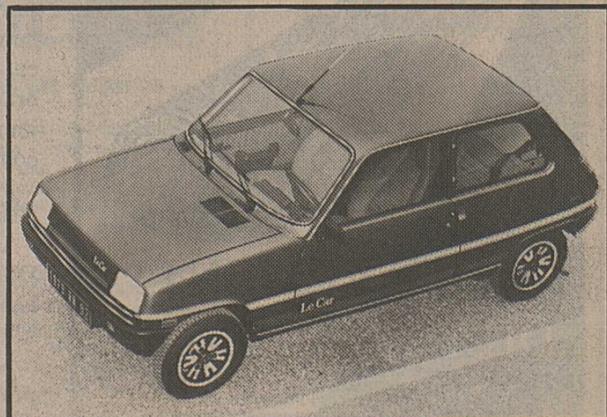
Made in France, mais American style, une Renault 5 à tirage limité a été lancée sur le marché suisse dès le 19 janvier 1979. Appelée «Renault 5 Le Car», cette voiture sera diffusée à 500 exemplaires en Suisse. Sa mécanique est celle de la Renault 5 TS. L'habillage s'apparente à celui du modèle Renault 5 vendu aux USA: «Le Car by Renault».

Il se distingue par: à l'extérieur: roues alu spécial; bandes décoratives sur les côtés et le hayon; boucliers noirs; side-markers à l'avant et à l'arrière; antenne toit télescopique, type téléphone.

À l'intérieur: moquette sur totalité du plancher; condamnation intérieure des portes; montre digitale, type Renault 5 Alpine; protecteur de serrure de porte. Son prix: 11 650 francs.

Rappelons que, par ailleurs, la Renault 5 est livrable en Suisse

dans les versions suivantes: Renault 5 L (8700 francs), Renault 5 TL (9650 francs), Renault 5 TS (10850 francs), Renault 5 automatique (11 550 francs) et Renault 5 Alpine (14 700 francs).



Pour amuser le «Gay Paris» un petit nez et de belles jambes

Jeanne-Marie Bourgeois, 1875-1956. Ce nom ne vous dit rien? Il s'agit pourtant de l'une des Françaises, les plus connues au monde. D'une artiste au petit nez retroussé, aux «jolies gambettes» et à l'accent faubourien en diable... De celle qui a chanté «Paris, c'est une blonde» dans toutes les langues: Mistinguett!

Mistinguett, véritable «monstre» du music-hall de l'entre-deux-guerres, parfait symbole du «Gay Paris» et de la joie de vivre. D'une certaine insouciance de l'époque...

Souvent A LA UNE des journaux, Mistinguett illustra les heures joyeuses d'un siècle qui n'aura pas connu que des drames ou des bouleversements politiques. Un siècle riche en «actualités», en événements passionnants...

Ce XX^e siècle, vous le revivrez avec la nouvelle collection A LA UNE.

A LA UNE consacre chaque semaine un fascicule à un grand événement du siècle. Il relate, commente et analyse les faits, sous la plume de grands journalistes et de spécialistes de chaque question. Une riche documentation photographique permet d'illustrer de façon souvent inédite chacun des événements.

De plus, A LA UNE joint à chaque numéro des fac-similés de 4 journaux de l'époque, qui exploitent l'actualité «à chaud».

Ne manquez pas de découvrir les grands dossiers de A LA UNE.

Une collection qui fera date dans l'histoire du siècle le plus fertile de tous les temps: le nôtre.



Chaque mardi, chez tous les marchands de journaux.

Fr. 3.50 le fascicule, avec des fac-similés de 4 quotidiens de l'époque.

Une nouvelle collection de 120 fascicules, publiée par EDITIONS TRANSALPINES, diffusée par EDITIONS KISTER S.A., Genève, Quai Wilson 33, tél. 022/31.50.00



- 1918: enfin l'Armistice!
- 1969: premier pas sur la lune!
- 1936: aux J.O. de Berlin, Hitler se fâche
- 1955: mort de James Dean
- 1912: naufrage du Titanic: 1513 morts
- 1953: l'Everest est conquis
- 1933: Hitler prend le pouvoir

à la une

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DU 20^e SIÈCLE ET LES JOURNAUX DE L'ÉPOQUE

OFD conseil

Gudrun Pausewang

L'ENLÈVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

D'après les commentaires des journaux, les criminels lui avaient fait peur. Ils avaient menacé de la tuer si jamais elle faisait des révélations. Et il était compréhensible qu'elle tint sa famille à l'écart: elle devait d'abord digérer, oublier, toutes ses épreuves. Plus tard, elle saurait leur témoigner sa reconnaissance. Il fallait la laisser tranquille, lui permettre de reprendre son équilibre... Une semaine passa. Mais alors eut lieu un événement extraordinaire qui mit de nouveau en branle toutes les langues: une annonce avait paru sur le journal, signée doña Agata, portant son adresse et rédigée comme suit:

«AVIS AUX RAVISSEURS! JE FERAI MON HÉRITIÈRE DE QUI M'ENLEVERA!»

Ce coup de tonnerre se répercuta dans toute la ville. Des étrangers s'abordaient dans la rue pour se montrer l'annonce et en discuter. Doña Carlota déclara à don Manolin:

— J'ai toujours eu raison, et tu en as maintenant la preuve: elle était toquée, et son aventure l'a rendue complètement folle. Qui sait ce que ces individus ont pu lui faire?

Il faudrait la mettre en tutelle.

Don Manolin, très abattu, secoua la tête:

— Nous avons déjà essayé. Mais s'attaquer à son avocat, c'est mordre du granit. Si tu connaissais ce vieux renard plein d'astuces...

— Mais c'est désormais manifeste. As-tu jamais entendu parler de quelqu'un qui demande qu'on l'enlève?

— C'est une question de goût...

— Toi aussi, tu perds la tête! Doña Agata n'est pas n'importe qui: elle n'est pas une fille des rues que cet enlèvement aurait amusée.

— Qui sait ce qui se cache derrière tout cela.

— Quoi qu'il en soit, elle devrait respecter son nom, sa famille! Elle devrait savoir ce qu'elle doit à son sang. Et que se passera-t-il si quelqu'un l'enlève de nouveau? Il ne la libérera pas aussi vite, et il semble qu'elle restera de bon gré avec lui. Et tu sais toi-même que la police ne vaut rien.

Don Manolin, furieux, se mit à crier:

— Je ne veux plus entendre parler de cette histoire!

(A suivre)

Football

Blazevic et Lausanne: à l'amiable...

Page 16

Cyclocross

Dangereuse concurrence pour Zweifel

Page 16

Ski nordique

Et si Ambühl réalisait le triplé?

Page 18

Rallye de Monte-Carlo

Ford toujours en tête, mais...

LE DÉROULEMENT du rallye de Monte-Carlo a été sérieusement perturbé au cours de la nuit de mardi à mercredi. La « spéciale » de Pont-du-Fossé (21 km) voyait la victoire de Bjorn Waldegaard (Ford Escort) devant son coéquipier Hannu Mikkola. L'épreuve allait ensuite connaître quelques ennuis à la suite d'une série d'avalanches qui tombaient entre La Grave et Bourg-d'Oisans. La « spéciale » du Lautaret dut être ainsi interrompue pendant près de deux heures. La huitième épreuve spéciale, celle de Saint-Barthélemy de Séchillienne-Lavaldens fut pour sa part purement et simplement annulée.

En ce qui concerne le classement, cette nuit mouvementée n'a finalement pas apporté de bouleversements. Au lever du jour, il restait encore 74 concurrents en course, et Hannu Mikkola, qui avait dû céder un moment le commandement à Waldegaard, avait repris la première place. Il précédait alors le Suédois de 45", mais derrière, les adversaires de l'équipe Ford Escort se trouvaient décamponnés. Troisième, Markku Alen comptait alors un retard de 4'17".

Les dernières épreuves spéciales du parcours commun devaient apporter une importante modification au classement, mais sans remettre en question la suprématie des Ford Escort. Dans la 14^e « spéciale », au Trébuchet (29 km), marquée par une violente contre-attaque des Fiat, Hannu Mikkola sortait de la route et l'un de ses pneus éclatait sur un rocher. Il pouvait repartir après réparation, mais il perdait 2'34" sur Walter Rohrl (Fiat), auteur du meilleur temps. Il cédait le commandement à Bjorn Waldegaard.

Dans l'ultime « spéciale », au col de

Saint-Roch (10 km), le Français Bernard Darniche (Stratos) retrouvait tout son dynamisme et il l'emportait en 9'02", devant Waldegaard (9'11"), Mikkola (9'12"), Andruet (9'14") et Rohrl (9'16").

Cette performance de Darniche n'empêchait pas les Ford Escort de conserver les deux premières places du classement, Waldegaard précédant Mikkola de 1'12", Alen (Fiat), de 4'17", Rohrl (Fiat) de 4'26", Andruet (Fiat) de 5'18", Darniche (Stratos) de 6'27", Nicolas, le vainqueur de l'an dernier (Porsche) de 13'03" et Michele Mouton (Fiat) de 15'45".

Mikkola pénalisé de cinq minutes

Le Finlandais Hannu Mikkola a perdu sa deuxième place du classement après l'arrivée à Monte-Carlo, au terme du parcours commun. Il a en effet

été pénalisé de cinq minutes à la suite d'un rapport de gendarmerie pour « dépassement dangereux ». Il rétrograde de ce fait à la cinquième place du classement, à 6'23" de son coéquipier Bjorn Waldegaard.

L'écurie Ford Escort perd ainsi une grande partie de ses chances de réussir le doublé dans le rallye. Il n'est pas exclu que le Finlandais parvienne à combler tout ou partie de son retard dans la troisième phase de l'épreuve, qui se déroulera dans la nuit de jeudi à vendredi, sur le parcours complémentaire de montagne Monaco - Monaco (680 km).

Sans l'incident dont il fut victime dans l'avant-dernière épreuve spéciale du parcours commun, incident qui lui fit perdre 2'34", Mikkola aurait terminé largement en tête. Si Waldegaard semble désormais hors d'atteinte pour lui, il n'en est pas de même des trois

pilotes de Fiat qui le précédent maintenant au classement, Markku Alen, Walter Rohrl et Jean-Claude Andruet, dont l'avance n'est que de l'ordre de deux minutes.

Tennis

Les nerfs de Günthardt ont lâché

Heinz Günthardt est passé à côté d'une belle victoire au premier tour des championnats professionnels des Etats-Unis sur courts couverts, dotés de 250000 dollars, à Philadelphie (Pennsylvanie).

Opposé au numéro un britannique, Buster Mottram (28^e au classement ATP), le Suisse menait 6-3 5-3 et il ne lui manquait donc qu'un seul jeu pour triompher. Malheureusement, Heinz perdait sa belle assurance et lâchait ce second set 7-5. Enervé, démoralisé, le Zurichois s'inclinait nettement dans la troisième manche (6-1).

Principaux résultats du premier tour: Buster Mottram (GB) bat Heinz Günthardt (S) 3-6 7-5 6-1; Jimmy Connors (EU) bat Van Winitzky (EU) 6-4 6-3; Ilie Nastase (Rou) bat Deon Joubert (AS) 6-4 6-4; Hank Pfister (EU) bat Dick Stockton (EU) 6-2 6-4; Brian Gottfried (EU) bat Tom Gullikson (EU) 6-4 6-4; Johan Kriek (AS) bat Vladimir Zednik (Tch) 6-4 6-4; Wojtek Fibak (Pol) bat Brian Teacher (EU) 6-2 6-3; Gene Mayer (EU) bat Tim Gullikson (EU) 6-4 6-3; Pat Dupre (EU) bat Jose Higueras (Esp) 6-1 3-6 7-6.

Une surprise en Floride

La Sud-Africaine Greer Stevens a causé une surprise de taille en battant l'Américaine Chris Evert, tête de série numéro un, 6-2, 6-3, au premier tour du tournoi d'Hollywood (Floride) doté de 150000 dollars.

Greer (21 ans), qui n'était même pas classée, a littéralement « balayé » Evert. Attaquant continuellement, la Sud-Africaine, dans un jour de grâce, réussit la plupart de ses coups droits et de ses revers. Elle força l'Américaine à se cantonner dans la défensive.

Après la partie, Evert a déclaré: « Greer a joué magnifiquement. Elle n'a pratiquement manqué aucun de ses coups. Elle mérite largement sa victoire. »

Borg - McEnroe en Europe

Le Suédois Bjorn Borg disputera trois matches contre l'Américain John McEnroe en mars prochain en Europe. La première confrontation se déroulera à Munich le 7 mars et elle sera suivie d'une rencontre à Stockholm le 9 mars puis de la belle à Oslo le 10 mars. Le vainqueur touchera un prix de 100000 dollars.

Loto du FC Sion

vendredi 26 janvier à la salle de la Matze dès 20 heures

25 séries 25 francs

Tirage spécial des abonnements

4 montres à Fr. 150.- pièce
4 gilets de lard

1 voyage de 5 jours à Athènes
1 semaine de vacances pour deux personnes à Crans-Montana offert par Marius Rey
Agence Valais à Crans
1 télévision portable
1 vol sur les Alpes offert par Aïrs-Glaciers
2 pendules neuchâtelaises, montres, fromages du pays, jambons secs, demi-porc, quart de porc, etc.
Lots de consolation à chaque tour

Prix de l'abonnement : 25 francs

Chrysler Europe et les rallyes

Chrysler Europe a décidé de revenir à la compétition en 1979 avec un important programme de dix rallyes internationaux, dont trois comptant pour le championnat du monde: San Remo, Tour de Corse et rallye de Grande-Bretagne.

Deux pilotes de notoriété internationale, le Français Jean-Pierre Nicolas et le Britannique Tony Pond, seront régulièrement engagés au volant de deux Chrysler-Sunbeam équipées du moteur Lotus 2,2 litres, 16 soupapes.

Cette nouvelle voiture, avec laquelle Tony Pond se classa second du rallye des 1000 pistes en 1978, a été conçue à partir du modèle Chrysler-Sunbeam récemment introduit sur les différents marchés européens.

Pour soutenir ce programme de rallyes, Chrysler Europe utilisera le centre compétition de Chrysler UK de Coventry, où les voitures seront construites et développées, ainsi que le centre compétition de Chrysler France à Boulogne, qui prendra en charge la Chrysler-Sunbeam de Jean-Pierre Nicolas. Rappelons que ce dernier a gagné en 1978 le rallye de Monte-Carlo (Porsche) ainsi que Safari et le Bandama (Peugeot). Il est âgé de 34 ans. Tony Pond, quant à lui, est âgé de 32 ans. Il est considéré comme le meilleur pilote professionnel britannique de rallye.

GP d'Argentine: Watson sur le banc des accusés

L'Irlandais John Watson a été mis en cause à Buenos Aires par Jean-Marie Balestre, président de la Fédération mondiale du sport automobile, qui l'accuse d'être le responsable du carambolage survenu au premier tour du Grand Prix d'Argentine.

Dans une conférence de presse, M. Balestre a déclaré que la commission sportive avait examiné des photos de la course, ainsi que le film réalisé par la Télévision argentine et qu'elle avait entendu de nombreux témoignages. Il a déclaré que Watson, au volant de sa McLaren, avait commis des fautes qui ont entraîné le carambolage. M. Balestre ajoute que, conformément au règlement, la commission a demandé à la fédération internationale d'étudier les sanctions qui pourraient être prises à l'encontre du pilote irlandais. Watson a terminé troisième du grand prix derrière Laffite et Reutemann.

SKI

WASSBERG DEVANT LUNDBAECK

Battu de peu par Oddvar Braa, au Brassus, Thomas Wassberg s'est confirmé comme le meilleur fondeur sué-

dois du moment. A Mora, il a remporté le fond 30 km des championnats de Suède, avec 39" d'avance sur Sven-Ake Lundbaeck, le champion du monde des 50 km.

- SAAS-FEE. - Championnats suisses universitaires. - Relais 4 x 9,5 km : 1. Poly Zurich (Karl Enzler, Thomas Grünfelder, Roger Peterer, Hansjörg Lutz) 2 h. 04'23"8; 2. Italie, 2 h. 07'08"5; 3. Uni Berne, 2 h. 09'30"7; 4. Uni Neuchâtel, 2 h. 09'55"7; 5. Uni Fribourg, 2 h. 10'46"7. Relais féminin 3 x 4,5 km : 1. Suisse (Marit Jahren, Brigit Staufner, Christine Stebler) 46'07"4; 2. Uni Zurich 48'01"8; 3. RFA 43'39"6.

- MORA. - Championnats de Suède, fond 30 km : 1. Thomas Wassberg, 1 h. 29'38"; 2. Sven-Ake Lundbaeck, 1 h. 30'17"; 3. Stig Jaeder, 1 h. 32'40"; 4. Benny Hohlberg, 1 h. 32'45"; 5. Christer Johansson, 1 h. 33'13"; 6. Erik Gustafsson, 1 h. 33'50"; 7. Tommy Oimby, 1 h. 34'06".

- NESSELWANG. - Championnats de RFA, fond 30 km : 1. Franz Schöbel, 1 h. 38'22"; 2. Dieter Notz, 1 h. 38'35"; 3. Peter Zipfer, 1 h. 38'49".

Bouleversements à Achenkirch

La descente féminine des championnats d'Europe juniors, qui devait avoir lieu jeudi, a été annulée. La piste a été jugée trop dangereuse. L'entraînement en vue de la descente masculine a pour sa part dû être interrompu. La descente reste maintenant à vendredi mais elle risque d'être elle aussi annulée.

- Kirchberg (Aut.). - Slalom géant FIS: 1. Hannes Spieser (Aut) 3'20"71 (1'38"91 + 1'41"80). 2. Michael Koller (RFA) 3'22"15 (1'40"70 + 1'41"45). 3. Hans Enn (Aut) 3'22"83. 4. Torsten Jacobsson (Su) 3'22"89. 5. Albert Burger (RFA) 3'24"52. 6. Hans Kraxner (Aut) 3'25"16.

TV romande: sous la loupe...

Le service des sports de la Télévision romande annonce les émissions « Sous la loupe » suivantes (sous réserve de modifications de dernière heure):

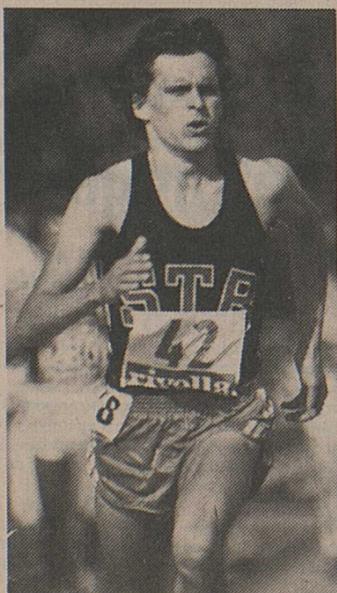
Dimanche 28 janvier
19.45 Sous la loupe. La disparition d'Alain Colas. Avec la participation d'Olivier Stern-Veyrin, médecin et navigateur, René Rochat, membre du jury international de la route du Rhum, et Pierre Fehlmann, participant à la route du Rhum. Une émission de Roger Félix. Régie: Jean-Luc König.

Dimanche 4 février
19.45 Sous la loupe. Denise Biellmann à Zagreb. Une émission de Bernard Vité.

Dimanche 11 février
19.45 Sous la loupe. Hockey 16000. Une expérience de télévision dans la plus grande patinoire d'Europe; l'Allmend de Berne. Une émission de Bernard Vité. Montage: Christian Barthe.

ATHLETISME

Ryffel: 7'55" sur 3000 m



Le Bernois Markus Ryffel continue de très bien se comporter au cours de la tournée qu'il effectue aux Antipodes. A Hamilton, en Nouvelle-Zélande, il s'est imposé sur 3000 mètres en 7'55"7 et il a pris le dessus sur le Roumain Ilie Floroiu et sur le Finlandais Martti Vainio, champion d'Europe du 10000 mètres. Principaux résultats de la réunion:

- 3000 m: 1. Markus Ryffel (S) 7'55"7. 2. Ilie Floroiu (Rou) 7'57"5. 3. Martti Vainio (Fin) 8'00"6. 4. Kiprotik Rono (Ken) 8'02". - Mile: 1. John Walker (NZ) 3'56"8. 2. Rod Dixon (NZ) 3'59"4. 3. Jeff Barret (NZ) 4'01"6. - 100 m: 1. Allan Wells (Ecosse) 10"52. 2. Hasley Crawford (Trin) 10"73. 3. Don Quarrie (Jam) 10"82. - 800 m: 1. Maina (Ken) 1'48"8. - Puis: 4. Rolf Gysin (S). - 1500 m féminin: 1. Natalia Marasescu (Rou) 4'08"2. 2. Grete Waitz (No) 4'10"4.

ATHLÉTISME EN VALAIS

Demain soir à St-Romain (Ayent) Assemblée des délégués de la FVA

Pour la première fois depuis son élection en janvier dernier, M. Hervé Lattion présidera, demain soir, dès 20 heures, à la salle communale de Saint-Romain (Ayent), l'assemblée des délégués de la Fédération valaisanne d'athlétisme.

Sa tâche, à dire vrai, n'apparaît pas insurmontable. Non pas que l'ordre du jour, par ailleurs fort de quatorze points, ne comporte aucun sujet vraiment important mais bien parce qu'il apparaît dénué de tout problème épineux.

L'intérêt lui, subsistera tout de même, puisque les points 5 (différents rapports), 7 (programme d'activité) et 12 (élections complémentaires) sont appelés à ajouter un peu de piment à un menu par ailleurs relativement peu assaisonné.

L'ordre du jour sera le suivant:

- Ouverture de l'assemblée.
- Désignation des scrutateurs. Présences
- Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
- Hommage aux disparus.
- Rapports:
 - du président cantonal de la FVA;
 - discussion sur les différents rapports techniques (ressorts 1-2-3 marches, licences, jurys).
- Comptes 1978, rapports des vérificateurs.
- Programme d'activité 1979 (calendrier, cross, etc.).
- Budget 1979.
- Admissions

- Attribution des mérites sportifs 1978
- Attribution des manifestations 1979 (cross)
- Elections complémentaires
- Divers
- Clôture.

Un rapport habillé de neuf et vendu au profit de la FVA

C'est habillé de neuf (format et présentation plus alléchante) que vient de sortir de presse le traditionnel rapport annuel de la Fédération valaisanne d'athlétisme, condensé fouillé et précis de l'activité de la Fédération valaisanne ainsi que de tous les meilleurs résultats et records valaisans de l'année. Mais, contrairement à ces dernières années, ce rapport annuel est cette fois vendu au profit de la Fédération valaisanne d'athlétisme, auteur de cet opuscule, qui espère par là rentrer tout d'abord dans ses frais et accroître ensuite ses ressources financières en vue de camps d'entraînements, de cours ou même de courses.

Tous les athlètes de la Fédération valaisanne d'athlétisme se sentiront donc directement concernés puisqu'il en ira en partie de leur avenir...

Rappelons que cet ouvrage est vendu au prix de 5 francs (vente normale) ou de 10 francs (vente supporter). Athlètes valaisans, à vous de jouer maintenant!

Cross: championnats valaisans Dimanche 18 février à Botyre-Ayent

Date: dimanche 18 février 1979.
Lieu: Ayent-Botyre, départ route Sionnèse (carrosserie Chamossaire).
Organisation: Club athlétique, Etoile Sportive Ayent-Anzère.
Inscription: par écrit, avec nom, prénom, année, catégorie, club. Adresse: Daniel Fardel, Préménçon, 1966 Ayent, tél. privé 027/38 15 28, bureau 22 51 57. Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération. Aucune inscription sur place.
Délai: samedi 11 février 1979 (24 h.).
Finances: la finance d'inscription doit être versée au moment de l'inscription à l'Etoile Sportive Ayent-Anzère, compte de chèques postaux 19-10827 avec au

dos la mention (championnats valaisans cross 1979).
Distinctions: chaque athlète terminant la course recevra une médaille.
Assurance: l'organisateur décline toute responsabilité en cas de maladies ou accidents et vols.
Vestiaires: carrosserie Chamossaire (G. Juillard) sur place.
Douches: salle de gymnastique Saint-Romain.
Dossards: dès 11 h. 30 à la carrosserie Chamossaire.
Cantines: vers l'arrivée (boissons chaudes).
Patronage: *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais* - Placette Sion.

Catégories	Distances	Horaires
Ecolières C	71-72	1 km 200 12 h. 30 5.-
Ecolières B	69-70	1 km 200 12 h. 40 5.-
Ecolières A	67-68	2 km 400 12 h. 50 5.-
Ecoliers C	70-71	1 km 200 13 h. 00 5.-
Ecoliers B	68-69	1 km 200 13 h. 10 5.-
Ecoliers A	66-67	2 km 400 13 h. 20 5.-
Cadettes B	65-66	2 km 400 13 h. 30 8.-
Cadettes A	63-64	3 km 600 13 h. 40 8.-
Dames	62 et plus	3 km 600 13 h. 40 8.-
Cadets B	64-65	3 km 600 13 h. 55 8.-
Cadets A	62-63	4 km 800 14 h. 10 8.-
Juniors H	60-61	6 km 14 h. 30 10.-
Pistards	59 et plus	6 km 14 h. 30 10.-
Populaires	59 et plus	7 km 200 15 h. 00 10.-
Vétérans	45 et plus	9 km 600 15 h. 30 10.-
Elites	59 et plus	9 km 600 15 h. 30 10.-

Cross des jeunes à Martigny Dimanche prochain 28 janvier

Le Centre athlétique Bas-Valais Martigny, après le CA Sierre et la SFG Flanthey-Lens, organise la troisième manche de la tournée cantonale de cross réservée à la jeunesse.

Cette tournée, placée sous le patronage du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, a déjà révélé de nouvelles championnes et de nouveaux champions, tels Christian Bauer, ou Monique Pieren. La hiérarchie établie en 1977-1978 a souvent été bouleversée et ceci pour le bien de tous, des coureurs et des spectateurs.

Le CABV Martigny vous invite cordialement à suivre ces jeunes dans leur lutte pour les premières places ou dans celle contre eux-mêmes. Votre appui, vos encouragements les inciteront à se donner encore davantage afin de ne pas vous décevoir.

Nous vous donnons donc rendez-vous ce dimanche 28 janvier prochain, à Martigny, aux abords du stade d'Octodure, dès 13 heures où la lutte promet d'être serrée.

BOXE

Les championnats suisses juniors

Le club de Berne-Bethlehem organisera le dimanche 28 janvier les éliminatoires nationales pour les championnats suisses juniors 1979.

89 concurrents des années 60 à 63 ont fait parvenir leur inscription. Le club de Châtelaine sera représenté par 17 boxeurs, suivi de Porrentruy avec 9 et Berne avec 8. Trois tenants du titre seront présents: Bardet (mouche), Gorghini (bantam) et Canabate (plume).

Ces combats serviront également de sélections pour les rencontres internationales contre l'Allemagne de l'Ouest le 31 mars et l'Italie le 28 avril, ainsi que pour le tournoi juniors d'Italie en juin 79.

Le Valais sera représenté par cinq boxeurs à ces championnats.

Victoire de Cohen

Le Français Gilbert Cohen, champion d'Europe des superwelters, a battu l'Américain Tony Lopes (champion de Nouvelle Angleterre) par k.-o. technique après l'26^e de combat dans le premier round, à Montréal. En superlégers, son compatriote Georges Cotin a dû s'incliner par k.-o. technique à la 8^e reprise devant le Canadien Ralph Racine.



REDACTION SPORTIVE
1950 Sion
(centrale) tél. 23 30 51

Jean-Pierre Bahler
Telephone privé 027/22 39 02

Cyclocross: au championnat du monde

Une dangereuse concurrence pour A. Zweifel à Saccolongo

PAR TROIS FOIS, Albert Zweifel a endossé le maillot arc-en-ciel devant son compatriote Peter Frischknecht. Mais jamais, du moins sur le papier, la concurrence n'aura été aussi dangereuse qu'elle le sera dimanche prochain à Saccolongo près de Padoue. Là il devra lutter contre les frères Eric et Roger De Vlaeminck, contre les anciens champions du monde amateurs Robert Vermeire et Klaus-Peter Thaler en plus d'un terrain qu'il n'affectionne pas particulièrement. Il sera soit très rapide, sans montée abrupte, soit à couvrir en majorité à pied, si le temps est à la pluie.

L'année dernière avait été particulièrement faste pour les coureurs suisses. Ils empochèrent quatre médailles à Amorebieta près de Bilbao, et remportèrent le challenge par équipes des amateurs et des professionnels. Deux de ces coureurs seront cette fois absents: Karlheinz Helbling, mortellement blessé lors d'une sortie d'entraînement, et Willi Lienhard, malade. Quant au médaillé d'argent des amateurs, le Genevois Gilles Blaser, il a passé dans le camp des professionnels. Malgré ces amputations, la formation helvétique avec Albert Zweifel, Peter Frischknecht, Ueli Muller, Richard Steiner, Fritz Saladin, Peter Haegi et Gilles Blaser, est capable de repousser les assauts de leur adversaires.

Pour la première fois, les 30^e championnats du monde auront lieu sur deux jours. Samedi après-midi, les amateurs se lanceront sur les 3000 m du circuit à effectuer sept fois. Les professionnels suivront dimanche avec huit tours. Cette innovation a été prévue en fonction des championnats du monde de 1980, à Wetzikon, où les juniors participeront pour la première fois.

Sur le bitume, les routes en terre battue, les courses à pied à travers champs et labours, Albert Zweifel s'est préparé sur tous les terrains. Bien que vainqueur à dix-sept reprises sur vingt-neuf courses, le Zurichois n'oublie pas qu'il a été contré à trois occasions, en Belgique, par l'ex-champion du monde Eric de Vlaeminck. De plus les dernières courses sur sol helvétique ont révélé un Peter Frischknecht particulièrement fringant, de même que l'Allemand Klaus-Peter Thaler, qui sera un adversaire à ne pas négliger. Le cas d'Eric de Vlaeminck est vraiment très particulier. Après avoir dominé la scène internationale durant de nombreuses années, le Belge avait été impliqué dans des affaires de drogue où il avait du reste été reconnu toxicomane. Alors qu'il réussissait un retour au premier plan, sa préparation a été perturbée par un bris de clavicule, mais une semaine avant le championnat du monde, il remontait en selle.

Chez les amateurs, la course reste très ou-

VC Excelsior

Assemblée générale demain à 20 heures à l'hôtel des Trois couronnes à Martigny-Bourg

ORDRE DU JOUR

- Liste des présences et paiement des cotisations. Les membres non-présents peuvent payer leur cotisation 1979 avec le bulletin de versement du club. Coureurs licenciés, cotisation Fr. 15.- Membres et vétérans, cotisation Fr. 20.-
 - Lecture du protocole de la dernière assemblée.
 - Lecture des comptes.
 - Rapport du président.
 - Rapport de la Commission sportive et compte rendu de l'activité des coureurs pendant la saison 1978.
 - Programme pour l'année 1979.
 - Admissions des nouveaux membres, démissions et exclusions.
 - Nominations statutaires et commissions diverses.
 - Vétérans et divers.
- Le Vélo-Club Excelsior de Martigny compte sur votre présence et vous présente ses salutations sportives. Le comité



Les championnats d'Italie

Pour la cinquième fois consécutive, l'Italo-Américaine Susanna Driano a enlevé le titre de championne d'Italie. Aux championnats du monde 1978 à Ottawa, elle avait pris la troisième place. Elle a devancé Barbara Toffolo et Franca Bianconi.

HANDBALL

Le championnat suisse

LNA: Grasshopper - Amicitia Zurich 23-15 (10-12). St. Othmar Saint-Gall - Zofingue 16-21 (11-9). Emmenstrand - Soleure 21-14 (11-5). BSV Berne - Pfadi Winterthour 21-19 (9-11). Yellow Winterthour - Suhr 17-15 (10-7). - Classement (toutes les équipes ont disputé 12 matches): 1. Grasshopper 21; 2. BSV Berne 17; 3. TV Zofingue 16; 4. Pfadi Winterthour 14; 5. St. Othmar Saint-Gall 13; 6. Amicitia Zurich 12; 7. Yellow Winterthour 12; 8. TV Emmenstrand 8; 9. TV Suhr 7; 10. TV Soleure 0 point.

verte. Le tenant du titre, le Belge Roland Liboton et son compatriote Dedeckere, les Suisses et les Allemands seront aux prises avec le champion d'Italie Franco Vagneur, à l'aise sur tous les terrains ainsi qu'avec le

Tchécoslovaque Milos Frisera, second l'an dernier. Ce dernier a parfait sa préparation dans les courses suisses où il a été battu par Ueli Muller, qui reste le fer de lance des hommes de Carlo Lafranchi.



Comme les descendeurs suisses, Albert Zweifel (notre photo) et ses coéquipiers revêtiront une combinaison spéciale de fabrication helvétique. Ici la particularité réside dans le fait que les parties recouvrant la poitrine et le dos sont en matière plastique. La boue spécialement, au lieu d'alourdir l'équipement retombera à terre. Un gadget de valeur? (Photo Bild + News)

Et de 63 pour Sercu!

Lentement mais sûrement, le Belge Patrick Sercu s'approche du record du Hollandais Peter Post (65 victoires dans les épreuves de Six jours). A Rotterdam, Sercu a obtenu, en compagnie de l'Allemand Albert Fritz, le 63^e victoire de sa carrière.

Voici le classement final des Six

jours de Rotterdam: 1. Patrick Sercu-Albert Fritz (Be-RFA), 724 points; à un tour: 2. René Pijnen-Gerrie Knetemann (Ho) 614; 3. Anny Clarkdon Allan (Aus) 369; à neuf tours: 4. Joop Zoetemelk-Udo Hempel (Ho-RFA) 348; à 15 tours: 5. Jan Raas-Wilfried Peffgen (Ho-RFA) 272.

Football: communiqué du LS Confiance à «Miro» jusqu'en juin

LE LAUSANNE-SPORTS COMMUNIQUE: «Le comité directeur du Lausanne-Sports s'est penché sur tous les aspects de la politique du club à moyen et à long terme.

Après un examen approfondi de la situation, il a notamment décidé de renouveler sa pleine et entière confiance à son entraîneur, M. Miroslav Blazevic.

Le différend qui l'opposait à ce dernier est aplani et M. Blazevic continuera d'assumer la responsabilité de l'équipe jusqu'à la fin de la saison 1978-1979.»

Cette déclaration officielle indique implicitement que l'idée d'une collaboration avec l'international italien Giacinto Facchetti pour la seconde partie de la saison est définitivement écartée.

LE PROGRAMME DE PRÉPARATION DU LAUSANNE-SPORTS

3 février: Lausanne - Fribourg. 10 février: Vevey - Lausanne. 17 février: Neuchâtel-Xamax - Lausanne. 21 février: Lausanne - Rennaz. 25 février: Young Boys - Lausanne.

Football à l'étranger

Réduction du nombre des étrangers admis aux Etats-Unis

Le Département du travail américain a sévèrement réduit le nombre des joueurs étrangers qui seront admis à entrer aux Etats-Unis pour jouer dans le championnat de la ligue d'Amérique du nord en 1979.

Un porte-parole du département a déclaré à Washington que 220 joueurs professionnels étrangers (contre 245 en 1978) recevront l'autorisation de jouer pour les clubs américains du 1^{er} février au 30 septembre.

Chacun des 22 clubs américains pourra faire jouer dix éléments étrangers, soit un de moins qu'en 1978. Les deux clubs canadiens de Toronto et de Vancouver, qui font partie de la ligue d'Amérique du nord, ne sont pas touchés par cette mesure. Le porte-parole a d'autre part indiqué que le salaire mensuel minimum des joueurs de la ligue nord-américaine a été porté de 850 à 1300 dollars.

Le comité de l'US Annemasse, qui évolue en 4^e division française, où il connaît passablement de difficultés, a décidé de résilier le contrat de son entraîneur, l'ex-Servetien Valere Nemeth. Pour le remplacer, il a fait appel à Jacky Veggia, qui fut notamment professionnel à Saint-Etienne.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre, été 1979

LA TOUR-DE-PEILZ

Route de Saint-Maurice

Grands appartements avec cheminée de salon et cuisines entièrement équipées. Trolleybus devant la porte. Vue imprenable.

- 6 pièces** dès Fr. 285 000.- avec jardin
 - 5 pièces** dès Fr. 210 000.-
 - 4 pièces** dès Fr. 180 000.-
 - 1 1/2 pièce** dès Fr. 95 000.- avec jardin
- Garage souterrain Fr. 15 000.- la place

Vous allez payer ici moins cher par mois en étant propriétaire qu'ailleurs en location. Ou comme placement avec un rendement supérieur à 7%. Et chaque année votre placement augmente de valeur. Demandez-nous une documentation.

V. GRANOLI & Fils, entrepreneur
Rue des Moulins 33, 1800 Vevey
Tél. 021/51 40 37, heures de bureau

22-16616

A vendre à **Châteauneuf-Sion** dans petit immeuble

appartement 124 m²
Grand luxe, avec garage et place de parc.

Agence immobilière Vigim
Ch. Perren
Pratiferi 10, 1950 Sion
Tél. 027/23 57 65

36-2434

A louer à Sion à l'avenue Maurice-Troillet

appartements de 3 1/2 - 4 1/2 pièces

Fr. 312.-/352.- plus charges. Libres tout de suite ou à convenir.

Tout confort, verdure, place de jeu, garderie d'enfants, TV 6 chaînes, place de parc, etc.

Renseignements: régie J. Pellet
Rue de la Dent-Blanche 20, Sion
Tél. 027/22 16 94

36-263

A louer tout de suite ou à convenir à **Massongex (VS)**

2 appartements de 2 pièces avec garage tout confort, loyer modéré.

Se renseigner au 021/36 57 80
Pour visiter, au 025/4 34 46

22-300333

Appartement 5 p.

à louer à **Martigny**

Tél. 026/2 32 23

36-4646

A louer, dès le 1er juin 1979 à la **Tzoumaz, Mayens-d-Riddes (VS)**

hôtel-restaurant de la Poste

- 40 lits - restaurant - salle à manger - carnetet grandes terrasses
- A proximité des remontées mécaniques parking privé
- Matériel d'exploitation complet à disposition
- Location et reprise petit matériel à prix très raisonnable
- Chiffre d'affaires important

S'adresser par écrit à:
Bernard Vouillamoz, 1908 Riddes
36-289

A vendre, à **Pont-de-la-Morge**

villa familiale grand confort

Sous-sol: garage, buanderie, chaufferie, une grande cave plus cave-abri.
Etage: séjour avec cheminée française, 3 chambres à coucher, cuisine, bain, douche, WC séparé, dégagement, terrasse.
Cubage SIA 800 m³
Surface terrain 1000 m²
Fr. 320 000.-

Pour tous renseignements, s'adresser à **Agence Marcel Zufferey, Sierre**
Tél. 027/55 69 61

36-242

Entreprise cherche à louer à **Martigny**

appartement de 3 pièces

pour personnel saisonnier

Tél. 026/2 57 62 le soir

*36-400065

A vendre

appartement à rénover

Vallée de Bagnes

Ecrire sous chiffre P 36-20803 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à **Martigny** Avenue de la Gare 48

studio meublé

Fr. 325.- charges comprises Libre dès le 1.3.79

chambre meublée

Avenue de la Gare 46 Libre tout de suite

Tél. 026/2 21 67 heures de bureau 36-90038

A louer à **Sion**

proximité Migros

studio meublé

Tél. 027/22 23 89 36-2670

Toutes les performances d'une **Lancia Beta Berline**



30'000 km
20'000 km
10'000 km

... et les services gratuits jusqu'à 30'000 km.

La LANCIA Beta Berline, une invitation au voyage. Vive, stylée, elle vous promet une route facile, sans effort.

C'est, avant tout, une routière racée: traction avant - moteur puissant et silencieux - suspension indépendante sur les quatre roues - une mécanique pour longs parcours.

Vous apprécierez, avec vos passagers, les sièges anatomiques, le choix des couleurs et le raffinement de l'aménagement intérieur. Vous vous sentirez parfaitement à l'aise avec le volant réglable en hauteur. Enfin, la direction assistée vous permettra, si vous la choisissez, d'aborder sans crainte les itinéraires les plus sinueux.

En matière de sécurité active, la LANCIA Beta est devenue la référence sur route. Par son freinage (superduplex), sa tenue



de route, son accélération. Et la sécurité passive n'est pas oubliée. Habitacle indéformable, réservoir en situation protégée, colonne de direction à absorption d'énergie.

PERFORMANCES BETA BERLINE

Modèle	Puissance CV/DIN	0/100 km/h	Km départ arrêté	Vitesse maximum
1300	82	14"5	35"7	160 km/h
1600	100	11"9	33"5	170 km/h
2000	115	10"2	31"5	180 km/h

Lancia offre ses modèles Beta Berline 1300, 1600, 2000 et 2000 LX (série «Primavera») avec services d'entretien 10.000 km, 20.000 km et 30.000 km gratuits (toutes les opérations programmées Lancia selon liste au verso des «bons pour services gratuits»).

Beta Berline 1,3 Fr. 13'950.- Beta Berline 1,6 Fr. 15'700.- Beta Berline 2,0 dès Fr. 17'100.-

Garantie 12 mois, kilométrage illimité
Garantie Tectyl antirouille 5 ans



Importateur: **Lancia (Suisse) S.A.**, route de Genève 150, 1226 Thônex, 022/ 48 22 88 - **Conthey:** Reverberi S.A., 027/36 23 15 - **Martigny:** Reverberi S.A., 026/2 27 72 - **Montana:** Reverberi S.A., 027/41 25 04 - **Monthey:** Reverberi S.A., 025/4 10 39 - **Orsières:** L. Piatti, 026/4 12 69 - **Sierre:** Reverberi S.A., 027/55 43 79 - **Sion:** Reverberi S.A., 027/22 36 46

A Aigle, samedi 27 janvier 1979 à la cantine des Glariers

à partir de 14 h. 30, aura lieu une

vente aux enchères de 200 machines de bureau neuves

- soit:
- machines à écrire portatives mécaniques et électriques
 - calculatrices électriques imprimantes
 - calculatrices électroniques imprimantes
 - machines à écrire de bureau, mécaniques
 - machines à écrire électriques
 - machines à écrire électriques à boule
 - appareils à hélio/photocopier à sec

Exposition: de 14 h. à 14 h. 30
Nombreuses places de parc



Nous désirons engager, pour notre dépôt de Charrat (VS)

un chauffeur-vendeur

dynamique et capable de s'intégrer à une petite équipe de vente sympathique; ce collaborateur devra posséder le permis de conduire poids lourds.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres écrites au service du personnel des **Laiteries réunies**, rue des Noirettes 11, 1227 Carouge (tél. 022/42 33 00, int. 322).

SKI

La descente de Schruns à nouveau reportée

La descente féminine de Schruns, prévue pour jeudi, est reportée à vendredi. Cette décision a été prise par le comité des courses en raison du brouillard qui a empêché mercredi tout entraînement.

La piste était bonne mais la visibilité très mauvaise. Il était impossible de voir à plus de dix mètres et, dans ces conditions, le jury a estimé qu'il était dangereux de commencer l'entraînement.

Pas d'entraînement à Garmisch

Comme à Schruns, le brouillard a perturbé le programme prévu à Garmisch-Partenkirchen. Les coureurs n'ont pu reconnaître la piste et le premier entraînement a été reporté à jeudi.

Report à Flims

La coupe Kurikkala de fond, qui devait voir lieu ce week-end à Flims (elle est ouverte aux espoirs des pays alpins) a été reportée en raison de l'enneigement insuffisant. Le comité d'organisation a d'ores et déjà posé sa candidature pour l'édition 1980.

Championnats suisses nordiques en Haute-Engadine Et si Ambühl réalisait le triplé?

AU BRASSUS les Suisses ont manqué leur rendez-vous avec la cinquième manche de la coupe du monde nordique. Le podium et les accessits allèrent à d'autres. A mi-février, Zakopane, puis Falun, Lathi, Oslo et enfin Vysoké Tatry mettront un terme à cette officielle coupe du monde nordique boudée pour l'instant par les Finlandais à la recherche d'une nouvelle équipe. Entre Le Brassus et Zakopane, chaque fédération aura organisé ses championnats nationaux. Pour la Fédération suisse de ski, rendez-vous est pris dès aujourd'hui et pour une dizaine de jours dans la Haute-Engadine où douze titres seront attribués: combiné nordique seniors et juniors, fond seniors (15 et 30 km), saut spécial juniors et seniors, relais seniors, dames et juniors, fond dames (5 et 10 km), fond juniors. Quant au titre des 50 km, il a déjà trouvé preneur, le Davosien Gaudenz Ambühl s'étant emparé de la médaille d'or à la veille de Noël. Ainsi, de Saint-Moritz à Maloja en passant par Pontresina et Silvaplana près de six cents (566) «fondeurs» s'affronteront. Beaucoup d'appelés, peu d'élus en définitive...

La succession est ouverte

Certes, l'intérêt se portera principalement sur les épreuves des 15 kilomètres (samedi à Silvaplana), des 30 km (mercredi prochain à

Saint-Moritz), des relais messieurs quatre fois dix kilomètres (dimanche à Pontresina) et, dans une moindre mesure, sur le saut spécial (dimanche à Saint-Moritz sur le tremplin olympique). On y trouvera engagés la totalité des membres du cadre national, tant en fond qu'en saut. Quel sera le verdict de cette semaine suisse nordique? Engendrera-t-il un renouveau lors de la distribution des médailles? ou la continuité sera-t-elle assurée?

A Tramelan l'hiver passé - les 50 kilomètres s'étaient déjà courus en décembre à Obergoms et y avaient sacré Edy Hauser - un nom nouveau apparaissait au sommet de la hiérarchie: Bruno Heinzer vainqueur des 15 km. Certes, le jeune paysan de Hausen (25 ans) n'était pas un inconnu: son nom figurait sur la liste des «fondeurs» appartenant au cadre national. Ce fut toutefois l'unique nouveau à se hisser sur le podium, les Hauser, Renggli, Egger, Kreuzer, Alfred Kälin se partageaient les huit autres médailles, Hauser, Renggli et Egger s'en octroyant chacun deux. Cette saison le tenant du titre sur 15 km fut d'une étonnante discrétion: une deuxième place derrière Egger à Zweisimmen début décembre.

Or, si Heinzer n'a pas encore crevé l'écran cet hiver qu'en est-il des capables? Hauser a quitté le 15 kilomètres du Brassus par la petite porte à la suite de difficultés respiratoires dues à un début d'engorgement. Kreuzer se plaint de douleurs dorsales. Au Brassus, il a couru soulagé par une piqûre. Renggli traverse une inquiétante baisse de régime. Et pourtant Christian Egli - le patron des «fondeurs» helvétiques assurait samedi passé, l'excellente condition physique du garde-frontière du Splügen. Egger n'est pas encore au mieux de ses possibilités. Wenger également se cherche.

Et si Ambühl...

Derrière eux, Jacot et Schindler se remettent de leurs ennuis intestinaux, Mercier est dans le doute, Hallenbarter, le Haut-Valaisien, est à court d'entraînement à la suite d'un accident qui a perturbé sa préparation d'été et une partie de sa mise en condition sur neige de l'automne. Et puis, dans l'ensemble, les Suisses se plaignent d'être fatigués, une fatigue due à l'enchaînement des épreuves de décembre et janvier. Et pourtant, ils n'ont ni fait le voyage de Telemark aux Etats-Unis, ni celui de Kavgolovo en URSS, deux étapes de la coupe du monde.

Finalement, seul un homme du moins parmi les têtes de liste du cadre national - paraît devoir se présenter dans la Haute-Engadine en pleine possession de ses moyens: Gaudenz Ambühl, le champion suisse des 50 km de Pontresina devant Renggli et Hauser. Réussira-t-il le grand chelem que seuls Konrad Hirschler (1965) et Alois Kälin (1971) ont signé à ce jour? C'est possible. Toutefois, l'histoire de ces championnats suisses est là pour rappeler qu'en 1974 à Obergoms Hauser faisait figure de grand favori, or une grippe l'avait soudain terrassé après son succès sur 15 km. Une année plus tard à la Lécherette-Château-d'CEX Alfred Kälin paraissait être l'homme en forme de cette semaine, à même de réussir le grand chelem, il avait finalement regagné Einsiedeln avec un seul titre en poche, celui des 50 km...

Et puis à l'heure où Alfred Kälin précisément a renoncé depuis deux ans à la haute compétition pour se consacrer aux courses populaires - il sera toutefois engagé tant à Silvaplana sur 15 km qu'à Saint-Moritz sur 30 km, qu'à l'heure également



L'année dernière Bruno Heinzer (notre photo-béline) avait créé la sensation en remportant le titre sur 15 km. Le retrouverons-nous dans un duel avec Gaudenz Ambühl? (Béline Photopress)

où Albert Giger a mis un terme à la haute compétition pour se consacrer à son école de ski de fond de Saint-Moritz, une surprise n'est pas à exclure de leur part. Le Grison est actuellement en pleine préparation pour le marathon de l'Engadine dont il détient le record de victoires (1976, 1977, 1978). Il se pourrait que mercredi prochain on le retrouve aux places d'honneur.

Il est également permis de penser qu'un jeune loup venu des groupes

2 ou 3 vienne bousculer la hiérarchie établie à l'image de Bruno Heinzer à Tramelan, tant il est vrai qu'un championnat national échappe parfois aux règles bien établies. La semaine y gagnerait en intensité et en intérêt.

Les données de cette semaine suisse nordique sont posées. Reste à les résoudre. A l'heure du sacre retrouveront-ils les habitués nantis?

P.-H. Bonvin

Association valaisanne de hockey sur glace

Communiqué officiel N° 4

Deuxième ligue

Groupe 12

Saas-Grund - Lens 2-4; Nendaz - Emd-Kalpetran 1-6; Sembrancher - Ayer 3-1; Sembrancher - Nendaz 3-4; Ayer - Emd-Kalpetran 7-2; Nendaz - Vissoie 1-0; Sembrancher - Saas-Grund 3-1; Charrat - Lens 2-8; Charrat - Ayer 4-14; Vissoie - Lens 3-5; Lens - Ayer 3-6; Emd-Kalpetran - Charrat 12-5.

CLASSEMENT

1. Lens	10	7	2	1	51-31	16
2. Nendaz	9	7	1	1	37-31	15
3. E.-Kalpetran	10	5	1	4	56-48	11
4. Ayer	11	5	1	5	53-40	11
5. Saas-Grund	9	4	2	3	39-30	10
6. Vissoie	10	4	0	6	43-46	8
7. Sembrancher	10	3	0	7	35-53	6
8. Charrat	9	0	1	8	38-73	1

Troisième ligue

Groupe 12 A

Martigny 2 - Verbier 6-2; Sion 2 - Saint-Léonard 15-7; Salvan - Verbier-Bagnes 2-8; Sion 2 - Martigny 2 8-6; Grône - Verbier-Bagnes 1-1; Saint-Léonard - Val-d'Illeaz 5-2; Salvan - Grône 6-4; Verbier-Bagnes - Sion 2 5-11; Saint-Léonard - Salvan 4-6.

CLASSEMENT

1. Sion 2	8	8	0	0	92-31	16
2. Martigny 2	8	5	1	2	70-28	11
3. Salvan	9	5	1	3	55-51	11
4. Val-d'Illeaz	8	4	1	3	45-56	9
5. Verbier-B.	9	3	1	5	40-48	7
6. Grône	8	0	2	6	22-51	2
7. St-Léonard	8	1	0	7	35-94	2

Troisième ligue

Groupe 12 B

Leukerbad - Turtmann 6-2; Turtmann - Grimentz 2-3; Leukergrund 2 - Nendaz 2 17-2; Turtmann - Leukergrund 2 4-14; Grimentz - Leukergrund 2 3-6; Nendaz 2 - Leukerbad 7-5; Nendaz 2 - Grimentz 3-6; Leukergrund 2 - Sierre 2 4-6; Turtmann - Montana-Crans 2 4-3; Turtmann - Sierre 2 2-8; Grimentz - Leukerbad 8-3; Leukergrund 2 - Montana-Crans 2 13-7.

CLASSEMENT

1. Sierre 2	10	8	2	0	82-32	18
2. Leukergrund	9	7	1	1	80-37	15
3. Grimentz	9	5	2	2	59-36	12
4. Leukerbad	10	4	1	5	55-51	9
5. Turtmann	8	2	0	6	22-60	4
6. M.-Crans 2	9	2	0	7	37-67	4
7. Nendaz 2	9	1	0	8	32-84	2

Troisième ligue

Groupe 12 C

Zermatt - Saas-Fee 23-3; Raron - Steg 2-6; Zermatt - Grächen 13-3; Täsch - Saas-Fee 8-1; Saas-Fee - Zermatt 0-14; Täsch - Steg 5-0 forfait; Raron - Täsch 0-12; Steg - Raron 4-5; Steg - Zermatt 1-16.

CLASSEMENT

1. Zermatt	9	9	0	0	138-	14	18
2. Täsch	7	5	1	1	59-	8	11
3. Raron	8	4	0	4	39-	93	8
4. Steg	7	2	0	5	38-	61	4
5. Grächen	5	1	1	3	21-	37	3
6. Saas-Fee	8	0	0	8	21-	103	0

Coupe valaisanne des séries inférieures

1/8 de finale

A. Grimentz - Ayer	3-10
B. Martigny 2 - Charrat	7-11
C. Grächen - E.-Kalpetran	3-7
D. Leukergrund 2 - Lens	7-8
E. Verbier-Bagnes - Nendaz 1	2-14
F. Montana-Crans 2 - Vissoie	3-8
G. Sion 2 - Sierre 2	12-4
H. Zermatt - Raron (forfait)	5-0

1/4 de finale jusqu'au 4 février 1979

1. Emd-Kalpetran - Zermatt
2. Vissoie - Ayer
3. Charrat - Sion 2
4. Nendaz 1 - Lens

Association valaisanne de hockey sur glace

Henri Favre, président
J.-J. Mingard, secrétaire

Commission des juniors

Communiqué officiel N° 3

Juniors Valais

Résultats

Lens - Champéry 5-2; Leukergrund - Sembrancher 2-2; Vissoie - Champéry 4-1.

CLASSEMENT

1. Champéry	7	4	0	3	25-18	8
2. Sembrancher	6	3	1	2	33-16	7
3. Lens	3	3	0	0	16-6	6
4. Vissoie	4	2	0	2	12-27	4
5. Leukergrund	3	1	1	1	12-11	3
6. Leukerbad	5	0	0	5	15-34	0

Novices Mont-Blanc

Résultats

Sion - Nendaz 3-3; Anniviers - Sembrancher 1-10; Champéry - Anniviers 11-2.

CLASSEMENT

1. Nendaz	6	4	1	1	35-14	9
2. Champéry	4	4	0	0	41-7	8
3. Sion	3	2	1	0	30-10	5
4. Sembrancher	4	2	0	2	28-14	4
5. Saint-Léonard	6	2	0	4	19-49	4
6. Anniviers	7	0	0	7	13-72	0

Novices Mont-Cervin

Résultats

Embd-Kalpetran - Zermatt 12-7.

CLASSEMENT

1. Emd-K.	3	3	0	0	24-15	6
2. Leukergrund	2	2	0	0	24-1	4
3. Zermatt	2	1	0	1	12-14	2
4. Leukerbad	5	0	0	5	11-41	0

Minis Rhône

Résultats

Lens - Sierre B 10-3; Lens - Charrat 3-3; Lens - Visp 0-9; Lens - Sierre A 3-13; Visp - Charrat 13-5; Visp - Sion 15-1; Sierre A - Sierre B 12-1; Champéry - Sion 4-3; Sierre A - Lens 11-1; Sierre B - Lens 2-9; Lens - Champéry 4-3; Lens - Sion 1-4; Sierre B - Visp 1-17; Champéry - Sierre B 13-0; Sion - Visp 4-11.

CLASSEMENT

1. Visp	10	10	0	0	151-25	20
2. Sierre A	10	7	1	2	94-50	15
3. Champéry	8	6	0	2	55-23	12
4. Sion	9	4	1	4	39-51	9
5. Lens	12	3	1	8	38-80	7
6. Charrat	10	1	2	7	29-80	4
7. Sierre B	9	0	1	8	12-109	1

LA DESCENTE DE GARMISCH

Le Ski-Toto arrive à son dernier concours, qui portera, samedi, sur la descente de coupe du monde de Garmisch-Partenkirchen. Les initiateurs de ce nouveau concours de pronostics espèrent que les pronostiqueurs, découragés par les incidents enregistrés en début de saison du fait de conditions atmosphériques défavorables manifesteront un peu plus d'intérêt que lors des derniers concours. La descente de Kitzbühl, disputée dans des conditions parfaitement régulières, a démontré que le Ski-Toto se justifiait parfaitement mais que les pronostics n'étaient évidemment pas faciles.

Les meilleurs descendeurs du monde se retrouveront samedi sur la «Kreuzeck», piste de descente des derniers championnats du monde de ski alpin. Cette piste ne présente pas de grosses difficultés. Elle n'est pas facile pour autant en raison de la vitesse qui peut être atteinte par les descendeurs (plus de 100 km/h). En fait, c'est la première partie du parcours qui pose le plus de problèmes. La partie initiale, extrêmement raide, comporte des virages serrés qui l'an dernier lors de la descente des championnats du monde, ont coûté très cher à certains favoris, à Bernhard Russi notamment, qui y perdit toutes ses chances pour avoir suivi une fausse «ligne».

Malgré la victoire de Josef Walcher l'an dernier, titre mondial en jeu, c'est un Suisse qui reste le «roi de la Kreuzeck»: Roland Collombin y avait triomphé deux fois en l'espace de 24 heures en 1973. Et il avait confirmé ce double succès en gagnant de chef en 1974 devant l'élite mondiale. En 1975 et 1977, la victoire est revenue à Franz Klammer, qui détient le record de l'épreuve avec 2'02"63 depuis 1977. Dans la descente du championnat du monde 1978, Josef Walcher s'était imposé devant Michael Veith, Werner Grissmann et Sepp Ferstl, le vainqueur du Hahnenkamm samedi dernier.

Pour cet ultime concours du Ski-Toto, les experts ont établi la liste des tendances suivante (entre parenthèses les classements obtenus dans les trois dernières descentes courses): 1. Sepp Fertl (8/21/1); 2. Herbert Plank (2/38/5); 3. Uli Spiess (3/19/3); 4. Peter Mueller (9/2/out); 5. Erwin Josi (7/10/4); 6. Werner Grissmann (6/4/6); 7. Toni Bürgler (17/1/9); 8. Ken Read (disqualifié/3/10); 9. Dave Murray (disqualifié/9/22); 10. Steve Podborski (1/7/8); 11. Vladimir Makeiev (out/12/12); 12. Josef Walcher (11/22/17); 13. Michael Veith (16/14/14); 14. Renato Antonioli (5/43/forfait); 15. Franz Klammer (out/19/11).

« Monrisoud 79 » au Brassus

Dans la foulée des 28^{es} épreuves internationales, le Ski-Club Le Brassus organisera dimanche 28 janvier à la Thomassette, la cinquième édition de la «Monrisoud». Cette course de fond populaire qui se dispute avec départ en ligne, est ouverte à tous. La distance à parcourir est de 5 km pour les enfants, de 10 km, pour les dames, les garçons nés entre 1959 et 1963 et de 20 km pour la catégorie principale. Les inscriptions seront encore prises sur place dimanche entre 8 heures et 9 heures.

Basketball: en coupe Korac

Matches aller du troisième tour: Poule A: Inter Bratislava - Cibona Zagreb 83-68; Orthez - Rieti 83-96. Poule B: Gorizia - Antibes 104-91; Partizan Belgrade - Hapoel Haifa 103-96. Poule C: Caen - Monceau 100-71; Jugoplastika Split - Slavia Prague 92-77. Poule D: Badalona - Guat Yagour 92-90; Olimpia Ljubljana - Boule d'Or Liège 104-85.

PRODUCTION D'ÉNERGIE

Faut-il modifier la SATOM ?

AIGLE. - Le conseiller communal Rodolphe Muller a développé mardi, à la séance du Légitimatif aiglon, une motion tendant à une meilleure utilisation de l'énergie dispensée par l'usine d'incinération des ordures de la SATOM.

M. Muller constate que le taux d'utilisation de l'installation électrique, calculé sur une base de production de 10,7 MW, est d'environ 25%. Il a développé quelques chiffres pour expliquer la situation de récupération d'énergie à la SATOM, remarquant que si l'on tient compte des pertes des fours, de l'alternateur, du transformateur et des auxiliaires, ce rendement s'abaisse jusqu'à 16%. D'où augmentation des frais d'exploitation, remarque le conseiller communal Muller, qui émet les propositions suivantes :

- récupération de la chaleur latente de la vapeur à la sortie de la turbine par un chauffage à distance de villes comme Aigle et Monthey.
- Maximalisation de la production d'électricité, par couplage chaleur-force à des conditions favorables à réaliser par une chaudière complémentaire et polyvalente.
- Les chaudières étant polyvalentes, il sera possible de les alimenter également par du fuel, du charbon ou du gaz, ce qui permettrait de diversifier les sources de ravitaillement en combustibles, politique énergétique préconisée par le Gouvernement fédéral.
- Le chauffage à distance avec couplage chaleur-force permet une réduction sensible des coûts de chauffage.

- Par la transformation proposée, il sera possible de réduire le coût d'incinération des ordures.

Comme nous l'a expliqué le conseiller communal Muller, sa motivation a pour seul but d'utiliser les moyens polyvalents énergétiques à disposition du Chablais.

Cette motion, après une brève discussion, a été acceptée par le syndic Pirolet, qui estime qu'une proposition de ce genre doit être étudiée.

Pas si simple...

Après avoir entendu le motionnaire, nous avons pris des renseignements à d'autres sources.

Bien sûr que, techniquement, il y a possibilité d'améliorer toute installation pour en augmenter la production.

Il est clair que le turbo-groupe de l'usine d'incinération a été prévu pour trois fours, alors que sur les deux installés un seul est en fonction. Il est notoire également qu'en produisant davantage de vapeur, la production de kWh augmenterait aussi, d'où un meilleur rendement financier.

Quant à charger davantage le four par du fuel ou par du gaz en tirant une conduite de la RSO, il s'agit alors d'un problème de technique de combustion, le four d'incinération n'étant absolument pas prévu pour être alimenté avec des matières à haut pouvoir calorifique.

Le four a été conçu pour brûler des déchets uniquement et il est pratiquement impossible d'installer des brûleurs supplémentaires pour atteindre 3000 degrés : le four serait détruit en quatre à cinq mois.

A quel prix ?

Il serait techniquement possible d'installer dans la zone libre de la halle des fours une chaudière industrielle supplémentaire qui se verrait injecter du fuel afin de produire de la vapeur, celle-ci étant introduite dans la turbine. C'est évidemment réalisable mais très hypothétique ; et à quel prix ? Il faudrait investir à nouveau quelques millions, ce qui n'est plus pensable.

En outre, la SATOM n'est pas une usine thermique.

Des problèmes fort complexes

Le motionnaire pense surtout à augmenter la production de la vapeur pour la livrer sous forme de chauffage à distance.

Sans être spécialiste, il faut savoir qu'il y a lieu de calculer les déperditions, les pertes de charges le long des conduites, qui posent des problèmes complexes.

D'ailleurs, la SATOM avait déjà fait faire des études assez poussées par un spécialiste de l'EPUL. Ce que l'on sait, c'est qu'une conduite vapeur n'est pas aussi simple dans sa conception que celle nécessaire à transporter simplement de l'eau ou du mazout : il y a d'autres contraintes importantes, les pertes de charges ne sont pas les mêmes, le coût en est beaucoup plus élevé.

L'idéal, dès lors, c'est que l'utilisateur de la vapeur soit tout proche de l'élément de production. Or, au départ du projet de la SATOM, il y a déjà eu des études dans ce domaine de l'utilisation de la vapeur sous différentes formes, notamment la livraison de la vapeur à Ciba-Geigy. A cette époque, l'étude avait mis en lumière tous ces inconvénients.

Une vision d'ensemble

Théoriquement, donc, il est possible d'utiliser la vapeur pour le chauffage à distance comme c'est le cas dans plusieurs grandes villes, mais dans des conditions bien précises. Il faut donc bien étudier tous les problèmes techniques qui seraient à résoudre et surtout ne pas rechercher une rentabilité qui paraît, a priori, très aléatoire aux spécialistes.

Dans les milieux intéressés que nous avons contactés, on précise qu'il y a lieu d'étudier tous les projets et suggestions tendant à utiliser tous les systèmes susceptibles d'apporter une amélioration de notre production énergétique diversifiée en recherchant également une diminution des prix de revient. Mais, nous précise-t-on, il ne faut pas se leurrer ou nourrir de faux espoirs.

«Eela Craig» aux JM du Chablais avec une messe rock



SAINT-MAURICE. - Eela Craig fera-t-il un « malheur » à Saint-Maurice, lors de son passage à la grande salle du collège, mercredi 31 janvier, à 20 h. 30 ? La fameuse « Missa universalis » des huit musiciens rock de Linz a remporté partout un succès incroyable : à Vienne, la police avait de la peine à endiguer le flot de 6000 auditeurs qui envahissait la Votivkirche ; le groupe fut l'invité de l'Opéra de Francfort ; Herbert von Karajan a

demandé les partitions et l'enregistrement de la « Missa universalis » ; la direction du Festival de Salzbourg s'intéresse à Eela Craig, qui fut, plusieurs semaines durant, à la tête du hit parade en Allemagne.

Eela Craig : ce nom ne signifie rien, mais il sonne bien et frappe autant que la musique des huit éducateurs de Linz en Autriche, âgés de 25 à 30 ans. Depuis deux ans, le groupe se penche sur ce qu'il appelle le « rock symphonique ».

Leurs instruments sont bizarres, leurs timbres électroniques étranges. Mais cette musique plaît, non seulement aux jeunes, mais à un public de tous âges.

Composée sur des thèmes de Bruckner, la « Missa universalis » d'Eela Craig s'apparente à la pop musique, mais selon une ordonnance liturgique stricte. L'harmonie classique s'unit à la musique électronique avec des effets de rock. C'est une grand-messe plurilingue, qui comprend toutes les parties de l'ordinaire et utilise les textes officiels en latin, français, allemand et anglais. Les textes latins forment le fil conducteur de la messe. Dans les compositions, on peut reconnaître des motifs de chorales anciennes aussi bien que ceux de Bruckner. La voix se répartit sur chœur et peuple.

La « Missa universalis » n'a pas choqué la hiérarchie catholique. Au contraire, lors de la première, à Linz, Mgr Wagner exprima son enthousiasme. Les moines augustins de Terni (Italie), d'abord surpris par ces musiciens chevelus, qui jouaient dans leur église, se sont ensuite associés pleinement à cette musique, capable de susciter chez les jeunes une intuition religieuse.

La location pour le concert Eela Craig est ouverte à la librairie Saint-Augustin, à Saint-Maurice. (Tél. 025/3 67 48).

MOULIN DE ROCHE

Un optimisme grand teint!

ROCHE. - Présidée par M. Amy Nicolet, qui fête ses 25 ans de présidence, l'assemblée du Moulin de Roche s'est tenue hier en présence de nombreux invités, dont M. Alfred Jaunin, vice-président de l'Union des coopératives agricoles romandes (nouvelle UCAR), M. Rieder de la BCV à Aigle, les représentants de la municipalité de Roche, MM. J.-C. Guillemain et J.-F. Bertholet, et André Chavannes, député. Etait excusé le préfet Pierre Mayor, M. Alfred Massy, président UCAR, et M. Jürg Tuchschild, syndic de Noville.

Le gérant, M. Jean Bertalmio, dynamique et enthousiaste comme à l'accoutumée, présenta un rapport très bien commenté de l'activité du Moulin de Roche. Il signala avec une fierté bien légitime que l'exploitation du centre collecteur SAVA à Aigle donnait des résultats prometteurs, puisque le chiffre d'affaires total était en augmentation de 470214 fr. 50 par rapport à l'an passé.

Un Valaisan au conseil d'administration

La confiance acquise petit à petit

auprès des clients nouveaux du Bas-Valais et d'Aigle permet déjà d'affirmer, après six mois d'exploitation, que l'acquisition de ce collecteur pour servir le Chablais valaisan et vaudois s'avère extrêmement positive.

Pour mieux représenter d'ailleurs cette participation valaisanne agricole, M. Clément Richard, propriétaire agricole à Monthey, a été acclamé nouveau membre du conseil d'administration, en remplacement de M. Albert Dufresnes, démissionnaire.

La fièvre carnavalesque a déjà frappé!...

MONTHEY. - Dans l'esprit du rédacteur chargé de traiter des festivités carnavalesques 1979 s'est fait jour un rapport impromptu et fantaisiste entre le carnaval 1978 et la fête cantonale organisée par la cliche des tambours de Monthey (et non au carnaval 1978).

C'était donc une information élaborée dans la fièvre carnavalesque, qui a eu un impact plus fort que souhaité...

représentant le groupe extraordinaire des fifres et tambours bâlois « Swiss Marines », ayant participé le week-end des 6 et 7 mai 1978 à cette fête cantonale organisée par la cliche des tambours de Monthey (et non au carnaval 1978).

C'était donc une information élaborée dans la fièvre carnavalesque, qui a eu un impact plus fort que souhaité...

L'utile et l'agréable



Lorsque, au petit matin, un tel spectacle s'offre à l'œil encore embué de sommeil, ce stop n'est, ma foi, pas de trop. Une parfaite identité de vue entre l'utile et l'agréable... Photo NF

Amis lecteurs du NF

Si vous apprenez une nouvelle pouvant intéresser nos lecteurs et que vous aimeriez voir paraître dans notre quotidien, ne manquez pas de nous en informer. Nous répondons, pendant la durée d'ouverture de nos bureaux rédactionnels, de 8 heures du matin à 2 h. 30 de la nuit, sauf du samedi à 11 heures au dimanche soir à 20 heures au numéro 027/23 30 51 ou à nos rédactions régionales.

Monthey, M. Pierre Chevalley, tél. 025/4 12 38 ou 025/4 25 46
 Martigny, M. Emmanuel Berreau, tél. 026/2 27 10
 Entremont, M. Bernard Giroud, tél. 026/2 60 26
 Sion, M. Gérard Mabillard, tél. 027/23 30 51 ou 027/38 23 47
 M. Gérald Rudaz, tél. 027/22 32 06
 Sierre, M. Antoine Gessler, tél. 027/55 91 55

Les nouvelles importantes que notre rédaction n'aurait pas déjà seront évidemment rétribuées. Merci d'avance à tous. NF

Saint-Maurice
 Grande salle du collège
 Mercredi 31 janvier, à 20 h. 30

Les Jeunesses musicales du Chablais - Saint-Maurice présentent

La Missa universalis

messe en musique rock

interprétée par le groupe EELA CRAIG 8 musiciens de Linz, en première tournée suisse

Places: Fr. 10.- à Fr. 20.-
 JM: Fr. 6.-
 Réductions: membres amis et AR Fr. 2.-
 Bons Migros
 Location: librairie Saint-Augustin, Saint-Maurice
 Tél. 025/3 67 48

36-6201

Sion, Hérens, Conthey

Deux biches et un faon déménagent...

SION. - La Ligue valaisanne pour la protection des animaux a construit un refuge pour les animaux abandonnés ou donnés en garde aux Ronquoz, en bordure de la route conduisant vers le pont d'Aproz.

Depuis samedi, deux biches et un faon y gambadent, dans un petit parc aménagé à leur intention, en compagnie d'une demi-douzaine de canards.

Les responsables du refuge avaient été informés que leur propriétaire avait l'intention de tuer ces trois bêtes. M. Rössli, gardien du refuge, s'est alors rendu sur place

et les a pris en charge. Il va sans dire que le vétérinaire cantonal a été avisé de la chose.

Ces trois bêtes, encore très craintives pour l'instant, tiendront compagnie aux pensionnaires du refuge et feront la joie des personnes qui viendront les voir.

Les responsables du refuge et le gardien recommandent à chacun de ne pas les effrayer et de ne leur donner à manger que sur indications du gardien, M. Rössli.



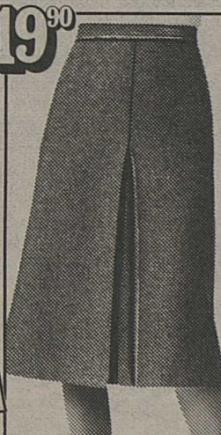
M. Rössli avec ses nouveaux pensionnaires.

Photo NF

Action derniers jours à WILPTIK

Vente spéciale autorisée officiellement du 15 au 27.1.1979.

CV Charles Vögele

 <p>49⁹⁰</p> <p>Belles vestes en fourrure simili, nombreux modèles, avant jusqu'à 179.— 49.90</p>	 <p>19⁹⁰</p> <p>Robes mode juvéniles, nombreux modèles avant jusqu'à 89.— 19.90</p>	 <p>39⁹⁰</p> <p>Robes en tricot, divers modèles, avant jusqu'à 98.— 39.90</p>	 <p>19⁹⁰</p> <p>Robes mode juvéniles 19.90</p>	 <p>39⁹⁰</p> <p>Deux-pièces, div. modèles, avant jusqu'à 129.— 39.90</p>	 <p>29⁹⁰</p> <p>Robes en jersey coupe classique, avant jusqu'à 89.— 29.90</p>	 <p>14⁹⁰</p> <p>Lingerie de nuit, divers modèles pour tout âge, avant jusqu'à 39.50 14.90</p>	 <p>79⁹⁰</p> <p>Manteaux en laine, divers modèles et façons, avant jusqu'à 198.— 79.90</p>
 <p>9⁹⁰</p> <p>Chemises sport et loisirs pour messieurs, à carreaux et autres dessins, au lieu de 20.— 9.90</p>	 <p>9⁹⁰</p> <p>Pulls pour hommes, uni ou fantaisie, encolure ronde ou en V, avant jusqu'à 25.— 9.90</p>	 <p>79⁹⁰</p> <p>Ensembles de ski, avant jusqu'à 139.— 79.90</p>	 <p>59⁹⁰</p> <p>Vestes de ski pour hommes, nombreux modèles et couleurs, nylon, avant 129.— 59.90</p>	 <p>79⁹⁰</p> <p>A droite, ensemble sport combiné, 2 pièces, au lieu de 149.— 79.90</p>	 <p>59⁹⁰</p> <p>Cabans, avant jusqu'à 149.— 59.90</p>	 <p>14⁹⁰</p> <p>Jeans extra-lourds au lieu de 39.50 14.90</p>	 <p>29⁹⁰</p> <p>Serge tailles jeunes gens 32-38</p> <p>49⁹⁰</p> <p>Trevira pantalons impeccables pour hommes à 29.90 et 49.90</p>
 <p>29⁹⁰</p> <p>Gilet hot dog au lieu de 79.— 29.90</p>	 <p>29⁹⁰</p> <p>Vestes de ski diff. modèles, avant jusqu'à 98.— 29.90</p>	 <p>79⁹⁰</p> <p>Ensembles de ski, div. modèles, avant jusqu'à 189.— 79.90</p>	 <p>14⁹⁰</p> <p>Blue jeans pour dames, coupes racées, au lieu de 39.50 14.90</p>	 <p>19⁹⁰</p> <p>Pantalons pour dames, forme classique ou ronde, avant jusqu'à 69.— 19.90</p>	 <p>19⁹⁰</p> <p>Jeans tube ou de coupe conventionnelle, avant jusqu'à 59.— 19.90</p>	 <p>19⁹⁰</p> <p>Jupes classiques avant jusqu'à 49.— 19.90</p>	 <p>19⁹⁰</p> <p>Jupes pour dames, dessins fantaisie, div. façons, au lieu de 39.50 19.90</p>
 <p>9⁹⁰</p> <p>Pulls, qualité solide, avant jusqu'à 25.— 9.90</p>	 <p>9⁹⁰</p> <p>Pulls à col roulé, au lieu de 22.— 9.90</p>	 <p>14⁹⁰</p> <p>Pulls mode pour dames, avant jusqu'à 39.— 14.90</p>	 <p>9⁹⁰</p> <p>Blouses, façons sport, div. dessins, avant jusqu'à 29.— 9.90</p>	 <p>9⁹⁰</p> <p>Chemisiers pour dames, avant jusqu'à 29.— 9.90</p>	 <p>14⁹⁰</p> <p>Charmantes blouses mode, nombreux dessins et façons, avant jusqu'à 49.— 14.90</p>	 <p>19⁹⁰</p> <p>Casaques, spécialement en grandes tailles, avant jusqu'à 49.50 19.90</p>	 <p>29⁹⁰</p> <p>Blouses très mode, avant jusqu'à 59.— 29.90</p>
 <p>9⁹⁰</p> <p>Chemises en jersey, au lieu de 19.50 9.90</p> <p>19⁹⁰</p> <p>Pantalons en tweed, avant jusqu'à 45.— 19.90</p>	 <p>5⁹⁰</p> <p>Nombreux pulls, avant jusqu'à 15.— 5.90</p> <p>14⁹⁰</p> <p>Jeans de qualité, avant jusqu'à 35.— 14.90</p>	 <p>7⁹⁰</p> <p>Pulls pour fillettes, div. modèles 7.90</p> <p>12⁹⁰</p> <p>Pantalons classiques avant jusqu'à 35.— 12.90</p>	 <p>24⁹⁰</p> <p>Vestes en similicuir avant 34.50 maint. toutes st. 24.90</p>	 <p>19⁹⁰</p> <p>Overalls en manchester, plusieurs couleurs, toutes st. maint. 19.90</p>	 <p>5⁹⁰</p> <p>Pulls pour fillettes, au lieu de 15.— 5.90</p>		

Vögele solde tout afin de pouvoir vous offrir au printemps un choix complètement nouveau au rayon des dames, des messieurs et des enfants.

CV Charles Vögele

Dans tous les magasins de CV et les mini-marchés Vögele de Suisse.

La Foire de Saint-Ours à la rue de Bovernier...



MARTIGNY. - Rassurez-vous, lecteurs, on ne verra pas en changer le lieu, ni la date. Mais je vous dois une explication. Qui m'a été donnée, il y a pas mal de temps, par mon excellent ami Amédée Berthod, alors président du comité des traditions valdotaines et de l'artisanat typique, décédé subitement il y a deux ans, la veille de la Saint-Ours.

Nous avions été surpris par une averse estivale et nous nous étions réfugiés dans une pinte de la rue Saint-Anselme. Celle-là même où se déroule fin janvier la célèbre foire. Et c'est en dégustant un petit «blanc de Morgex» que l'éminent patoisant m'apprit qu'en 1865, la municipalité d'Aoste eut l'idée de baptiser du nom de Saint-Anselme l'ancienne rue Bovernier. Cela en hommage à la tradition d'après laquelle le docteur de l'Eglise serait né au numéro 66 (maison Terzinod).

La rue «Bovernay», comme l'écrivait De Tillier, était à l'époque la «grande rue» qui s'étendait des Portes Prétoriennes à l'arc d'Auguste, c'est-à-dire au Pré-de-la-Foire. Dans des documents du Moyen Age, on l'appelle rue «de boverneris», dénomination qui viendrait de «boverinus» et indiquerait l'endroit où, du temps des Romains, se tenait le commerce du bétail.

Ce centre commercial actif de la vieille Aoste faisait étalage non seulement d'hostelleries, de boutiques de marchands et d'apothicaires, poursuivait Amédée Berthod, mais aussi et surtout d'anciennes maisons aristocratiques. Dans la partie méridionale se range encore une série d'édifices habités par des familles de la haute bourgeoisie.

La tradition orale affirme que cette rue Bovernier ne jouissait pas d'une bonne réputation et que les chanoines de Saint-Ours n'arrivaient pas à convenir ce quartier à leur juridiction.

Ses immeubles du XVIII^e siècle, ensemble architectural digne du centre historique de la ville, verront la 97^e Foire de Saint-Ours.

Mardi et mercredi prochains déambuleront joyeusement nombre de Valaisans venus du Bas, du Centre, de la région martigneraise, du val de Bagnes, de l'Entremont.

Rue Bovernier ou rue Saint-Anselme, la vénérable artère ne perdra rien de son cachet et de son animation.

Em. B.

C'est depuis les portes prétoriennes que la rue Saint-Anselme se dirige vers l'est, pour aboutir à l'arc d'Auguste.

CHEZ ORSAT-MARTIGNY 200 ans de service !

MARTIGNY. - En fin de semaine, la maison Orsat Martigny avait le plaisir d'accueillir la totalité de son personnel pour la traditionnelle soirée annuelle.

On saluait plus particulièrement MM. Jacques-Alphonse et Philippe Orsat, le président du conseil d'administration, M. Walter Bühler, et les membres Edouard Morand et Georges Tissières. Après un succulent repas servi dans un établissement de la ville, M. Bühler avait le plaisir de récompenser les jubilaires, soit:

25 ans de service

François Gross, Martigny, service des machines à laver; Raymond Darioly-Biolaz, chef de réception à la cave de Charrat; Walter Julen, représentant à Zermatt; Léon Remondeulaz, chef de vente, Martigny.

30 ans de service

Gustave Arletaz, sous-directeur, Martigny; Jules Berthousoz, cave de Conthey.

40 ans de service

Henri Pillet, responsable à l'étiquetage, Martigny.

Nos très sincères félicitations à tous, avec une mention toute spéciale pour M. Henri Pillet, qui doit également faire face à de très lourdes charges familiales qu'il assure véritablement en époux modèle, comme ne devait pas manquer de le relever M. Walter Bühler.



M. Henri Pillet

Flatteuses nominations

MARTIGNY. - En fin de semaine, la Vaudoise Assurances étant en fête à Martigny, pour l'inauguration de ses nouveaux locaux, à l'avenue de la Gare, et pour la promotion de deux de ses employés martigneraises.

M. Daniel Roduit (notre photo), en fonction depuis plus de vingt ans à Martigny, a en effet, été nommé inspecteur principal pour les districts de Martigny, Entremont et Saint-Maurice. Son nouveau bras droit a été désigné en la personne de M. Angelo Werlen, promu mandataire commercial.

A tous deux nos très sincères félicitations.

LES CAVES DU MANOIR

CABARET - THEATRE MARTIGNY

Ce soir: José Marka

MARTIGNY. - Né le 6 décembre 1939 à Fully, José Taramarcas, alias José Marka, fut tenté depuis son enfance par l'aventure musicale.

Aux dires de ses professeurs, qui gardent de lui un souvenir bien vivant sinon de bon, il fut à la musique et à la gaieté ce que généralement les «cancres» sont à leur école buissonnière.

Foin d'études, il en fit de sérieuses pendant deux années qu'il consacra aux exercices pianistiques. Vagabond musical, de 17 à 19 ans, il fit ses premières armes sur les planchers de bal en Valais. Le groupe «Les Roasters», dont il fut la vedette, connu à l'époque ses heures de gloire.

Par nostalgie culturelle ou par anticipation commerciale, José se consacra pendant quatre semestres à l'étude des mathématiques supérieures à l'université de Genève. Pour s'en remettre - dit-il - il passa, aussitôt après, de son statut d'amateur à celui de musicien professionnel. C'était en 1963; il s'embarqua à la conquête de l'Europe.

Il se lia professionnellement et amicalement à deux formations où il figura en qualité de bassiste-chanteur. Quatre ans de tournées, de villes en dancing, lui permit d'acquérir, en même temps qu'une solide formation, une parfaite aisance.

Pour lui, avoir musicalement accompagné, parmi tant d'autres, la célèbre Joséphine Backer, restera comme le fait saillant de sa fructueuse carrière européenne.

Par la suite, son propre groupe, l'orchestre José Marka, le suivra dès 1967 en Suède; en Autriche, en Allemagne, fidèlement aussi en Suisse, avec bien entendu une préférence pour le Valais.

Et puis l'artiste se découvre une âme de compositeur. Las de ses fastidieux voyages, José mit fin en 1972 à ses tournées et par là-même à l'existence de son orchestre.

Une triple carrière musicale

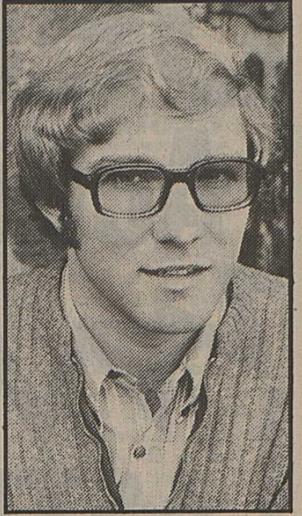
Dès lors, indifféremment, il compose, chante, et joue; ses séances d'enregistrement - secrète passion qu'il partage avec son ami Jo Perrier, dans les studios de Saxon - occupent le plus clair de son temps.

Animateur patenté, son nom est synonyme de variétés, de manifestations. Son exhubérante gaieté et sa joie de vivre bien valaisanne.

Le Manoir de Martigny lui ouvre ses portes. Souhaitons dès lors que ce bain de foule renouvelé - rendez-vous est pris pour ce soir jeudi dès 20 h. 30 dans les célèbres caves octoduriennes - marquera très officiellement le retour et le renouveau du toujours jeune chanteur, auteur-compositeur.

A cette occasion, José entend captiver son auditoire - il n'a pas ménagé ses efforts de préparation. Son récital, intitulé «Raconte sa vie» ses propres compositions, tantôt romantiques et souvent teintées d'humour.

Ses maintes pérégrinations lui



confèrent aujourd'hui, une certaine dose de philosophie qu'il transpose admirablement dans sa musique. Ses thèmes riches et variés meublent une profusion de nouvelles chansons.

En conclusion laissons José Marka se définir lui-même:

«Il y a en moi un optimisme forcené, une immense joie de vivre, une tendance à prendre les choses par leur côté le plus drôle et un romantisme peut-être démodé, mais que j'avoue d'autant plus volontiers que je sais combien la plupart des gens le sont aussi mais n'osent pas le montrer. Il y a tout cela dans mes chansons. Pas de message politique, même si parfois l'observation amène à la critique. Je ne détiens aucune vérité, mes chansons expriment seulement des rencontres avec des gens, des situations, des idées, ou des sentiments.»

Les JDC de Fully sur les planches...

FULLY. - La jeunesse démocrate chrétienne de Fully regroupe plus de 130 membres, âgés de 16 à 32 ans. Elle entend, par le biais d'une saine émulation, se divertir et, dans la mesure de ses modestes moyens, contribuer au développement culturel de la commune de Fully.

Sous ses auspices, le groupe théâtral, partie intégrante de la société et présidé par M. Gérard Dorsaz (assisté de M^{lle} Viviane Dorsaz, secrétaire; Paul-Marie Dorsaz, décor; Jean-Luc Granges, publicité; Albert Maret, ameublement; Jean-Luc Genoud, accessoiriste et Roland Ançay, caissier) remportait dernièrement un joli succès.

En effet, le groupe théâtral, fondé en 1972, mettait à l'affiche, cette année, une comédie policière en tout point remarquable: Le chant du rossignol, œuvre des auteurs anglais Dugard Peach et Ian Hay, adaptée par M. Roger Ferdinand.

Le spectacle, très bien mené par des acteurs du cru, enthousiasma le public venu nombreux.

Un beau succès à l'actif de la dynamique JDC de Fully qui a su admirablement distraire sa population.



Lors de la représentation du Chant du rossignol, Marie-Jeanne Genoud, Pierre-André Dorsaz, Patrice Ometz et Josette Tarmarcas.

PÉTANQUE LE CONCOURS DES ROIS

MARTIGNY-BOURG. - Comme chaque année, à pareille époque, le CPM (Club de pétanque, Martigny) organise son traditionnel concours des «Rois». Ce dernier s'est déroulé le week-end passé dans le local d'hiver de la Grenette, à Martigny-Bourg.

Les 24 triplettes inscrites présentèrent un excellent spectacle. Trois d'entre-elles, Montaubric-pétrucci-Closuit, rattachées au club organisateur, parvinrent à se hisser en demi-finale, en compagnie d'une quatrième formation des cadets de La Combe, emmenés par Jean-Michel Pont.

En demi-finale, Montaubric s'imposa face à Pont (13-3).

Lors de la finale, Jean Closuit, Jean Delaloye et Roland Nicolet s'imposèrent après une lutte fort serrée face à Jean-Claude Montaubric, Henri Abbet et Georges Lau-

rent, par 15-12, remportant ainsi une très belle victoire, ainsi que le titre tant convoité de Roi 1979.

Classement

1. Closuit-Delaloye-Nicolet;
2. Montaubric-Abbet-Laurent;
3. Pétrucci-Pétrucci-Poli;
4. Pont-E. Saudan-J.-M. Saudan.

Société de développement de Martigny

MARTIGNY. - Rappelons que l'assemblée générale de la Société de développement de Martigny, tiendra son assemblée générale annuelle, ce soir au motel des Sports, à 20 h. 30 sous la présidence de M. Robby Franc.

GASTRONOMIE

Café-restaurant
Le Chalet
Binii-Savièse

Demain, vendredi
26 janvier

➔ Réouverture

Les Transports publics du Chablais

Chemins de fer AL, AOMC, ASD et BVB

cherchent, pour entrée tout de suite ou à convenir

aspirants conducteurs-contrôleurs

pour le service des trains

Les offres écrites sont à adresser à la direction des Transports publics du Chablais, avenue de la Gare 38, 1860 Aigle, 22-120

Représentant

Si vous voulez changer de carrière, gagner plus, être indépendant, avoir des contacts intéressants et sortir du lot, écrivez-nous.

Nous cherchons un représentant débutant désireux d'une promotion sociale. Age maximum 40 ans, ayant si possible un goût pour la branche automobile dont il visitera les revendeurs.

Si une telle carrière vous intéresse et que vous cherchez une place stable, avec possibilité de gains élevés, voiture d'entretien et frais, écrivez-nous sous chiffre P 36-900872 à Publicitas, 1951 Sion.

DENNER

DO-4/25179

Actions

valables dès le 25.1.79

ASTRA 10

graisse végétale avec 10% beurre

450 g ~~3.50~~ **2.90**

2 kg ~~14.20~~ **11.90**



SONNALPA

Huile de tournesol
1^{er} choix

Hit de fin de semaine

25.1.-27.1.79

1 litre ~~4.30~~

2.90



riche en acides gras poly-insaturés et vitamine E naturelle

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Pour notre succursale de Sion on cherche

- 1 gérant**
- 1 chef d'atelier** (radio-électricien)
- 1 radio-électricien**
- 1 vendeur** radio-TV-photo
- 1 vendeuse** (rayon disques)
- 1 apprenti vendeur**

Faire offres avec prétentions de salaire et curriculum vitae sous chiffre P 36-900874 à Publicitas, 1951 Sion.

Motel des Sports, Martigny cherche

une sommelière ou un sommelier

Entrée le 1er mars ou à convenir.

Tél. 026/2 20 78 36-3473

Entreprise électrique du Bas-Valais cherche

monteur-électricien apte à travailler d'une façon indépendante et à prendre des responsabilités. Bonnes connaissances en téléphone souhaitées. Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-100045 à Publicitas, 1870 Monthey.

Conciergerie Nous cherchons

concierge pour bâtiment de 24 appartements à l'avenue de Tourbillon à Sion.

Appartement de 3 1/2 pièces à disposition.

Faire offres à case postale 28926, Sion. 36-20668

Café de la Place, Sion cherche une bonne

sommelière

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/22 18 26, le matin 36-1351

La maison Telectrona Avenue du Marché 16, Sierre Tél. 027/55 08 32 cherche

monteur-électricien et

aide-monteur pour installations antennes collectives 36-20816

Garage de machines agricoles, région de Sion, cherche

un mécanicien en machines agricoles ou machines de chantier

Place stable. Bon salaire pour personne capable. Tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-900868 à Publicitas, 1951 Sion.

On demande

un jeune cuisinier

et **un commis de cuisine**

Entrée le 1er mars. Salaire selon entente

A louer à Château-neuf-Conthey pour le 1.2.1979 ou date à convenir

appartement de 4 1/2 pièces

Fr. 480.- charges comprises 6 chaînes TV

Tél. 027/36 11 56 36-3006

Offres au restaurant du Lac 1462 Yvonand

Tél. 024/31 14 51 22-14808

Jé cherche pour Sion

couturière

Tél. 027/22 60 48 heures de bureau *36-300146

Martigny A remettre **boulangerie**

Financement assuré

FIDUCIAIRE H. DINI ET G. CHAPPOZ Rue du Simplon 7 1920 MARTIGNY TEL. 026/2 64 81



Notre journal

Tobler Teresina 100 g ~~1.30~~ **0.95**

Tobler Massepain ~~1.30~~ **0.95**

Choco Sablé biscuits 170 g ~~1.65~~ **1.15**

ZWEIFEL Chips Provençale 157 g ~~2.25~~ **1.75**

VIALONE RIZ pour un bon risotto 1 kg ~~1.70~~ **1.20**

Colgate Dentifrice combat la mauvaise haleine 115 g ~~2.45~~ **1.95**

Mollo Revitalisant textile avec nouveau parfum 5 kg ~~6.80~~ **5.80**

nouveau chez DENNER

Nadja Awallé



Plantes et Beauté

L'exclusive gamme de produits à base de plantes pour les soins efficaces des peaux normales et sèches

- testés en clinique
- date de fraîcheur
- méthode simple de soins

- Lait démaquillant 200 ml **7.90**
- Tonique 200 ml **7.90**
- Crème de jour 50 ml **8.50**
- Crème de nuit 50 ml **9.50**

Baisses

Friture 100 SAIS 3 lt. ~~15.70~~ **14.90**

Huile SAIS 1 lt. ~~4.95~~ **4.80**

Rasta 3 pièces 135 g ~~1.95~~ **1.80**

Sauce à salade Mavita 7dl ~~3.20~~ **2.95**

Migros Valais

cherche, pour compléter l'effectif du personnel de sa succursale de Martigny

une vendeuse qualifiée

capable, après une période d'adaptation, de gérer le rayon « charcuterie ».

Conditions de travail intéressantes. Semaine de 43 heures. M-Participation financière.

Les candidates peuvent adresser les offres de service ou téléphoner directement au gérant du magasin de Martigny, M. Jacquier, 2 24 79.

Société coopérative Migros Valais

Service du personnel 1920 Martigny

36-4630

Etes-vous initié et indépendant ?

Si oui, rejoignez notre équipe comme

représentant

(activité précédente peu importante)

Nous demandons: - assiduité et engagement total

Nous offrons: - position de vie assurée - assistance de vente continue - fixe, frais et commissions - prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14835 Rb à Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden.

Nom: Prénom:

Rue:

Localité:

On cherche

menuisier

et

ébéniste

Tél. 027/55 29 81 027/55 29 97 36-20702

Conciergerie

On cherche jeune couple pour conciergerie d'un immeuble résidentiel au centre de Sion.

Appartement 2 chambres plus living à disposition.

Tél. 027/22 20 48 heures des repas 36-20730

Propositions d'affaires

Nouveaux produits

Représentations

Bourse téléphonique achat - vente 032/22 42 40 ou documentation écrite à demander à Globe-Contact S.A. CP 137 2800 Delémont 1

On cherche pour Martigny

une femme de ménage

pour bureau deux heures par semaine

Tél. 026/2 36 56 *36-40069

PAROLE DE CITOYEN

L'accent !

Fric-frac mardi à Prilly dans un « shopping ». L'agresseur, ont dit les témoins, avait un passe-montagne et... l'accent valaisan. C'est signé, évidemment. **H.**

L'Union belge du Valais en assemblée

Crée dans le but d'établir des liens amicaux entre les amis de la Belgique, qu'ils soient belges ou non, le comité de cette association vous invite à participer à son assemblée générale qui aura lieu ce vendredi 26 janvier à 20 heures dans la salle du 1^{er} étage de l'hôtel du Rhône à Sion.

Ordre du jour

- Rapport du président sortant
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Election du président
- Trou valaisan
- Divers
- Projection d'un film sur la Semaine belge de 1977 à Sion

Audition des élèves au Conservatoire

SION. - Ce soir, à 20 heures, aura lieu à la chapelle du Conservatoire cantonal de musique, l'audition des élèves de piano, de la classe Christine Salzmann, et de guitare de la classe de François-Xavier Amherdt.

La chance sourit à une jeune Saviésanne

ORMÔNE. - La chaîne Végé-Suisse, avec ses 1500 points de vente, met sur pied chaque année depuis 1970, une grande action automnale, sous la forme d'un jeu qui avait cette année pour titre : « la roulette ».

Pour le consommateur, client des magasins Végé, ce jeu consiste à collectionner les vignettes qu'il reçoit gratuitement de son détaillant pour les apposer ensuite sur une carte de jeu.

L'enjeu consiste en gains en

espèces, en marchandises ou... en carrosserie (douze voitures étaient en effet destinées sur le plan suisse aux heureux gagnants).

Ainsi, M^{me} Denise Dubuis, fidèle cliente de l'épicerie Léger à Ormône-Savièse, recevait hier une voiture de marque Austin-Mini remise par la maison Valrhône S.A. (cette dernière faisant office de centrale de distribution des quelque 230 détaillants Végé-Valais.)

(com. publ.)



Devant l'épicerie Léger, M. Pfeuti remet les clefs de la voiture à l'heureuse gagnante en compagnie de M^{me} Léger et de M. Bernard Gillioz.

À PROPOS DE L'AUTOROUTE N9 Une occasion de brimer le Valais

Le conseiller national neuchâtelois Jean-François Aubert estime que certains Valaisans ne manquent pas de toupet. Allons-y donc, ayons du toupet. Car il en faut pour dire à un professeur de droit constitutionnel que l'on ne comprend pas la conception qu'il a du fonctionnement des institutions fédérales. Et nous le disons publiquement.

Voyons : de quoi s'agit-il ? D'une pétition. Revêtue, dit-on, de plus de 33 000 signatures, mais le nombre n'a pas ici une importance formelle. La pluralité n'est pas requise pour la validité d'une pétition : j'ai vu traiter par l'Assemblée fédérale réunie de pétitions émanant d'un seul citoyen. Cela étant, on ne relèvera ici que pour mémoire s'il s'agissait du nombre, il faudrait vérifier la validité des signatures, et l'on enregistrerait alors des déchets qu'il nous est impossible d'apprécier.

Il n'y avait donc qu'à laisser la pétition suivre son cours juridique. A l'autorité fédérale de dire si elle était recevable ou non. Sans être professeur de droit constitutionnel, nous croyons que cette pétition ressemblait par trop à une initiative législative, institution que ne connaît pas le droit fédéral. En demandant de retrancher du réseau des routes nationales le tronçon Martigny - Brigue, la pétition demandait ni plus ni moins que la réforme d'une loi fédérale. Le pouvoir du citoyen suisse ne va pas jusque-là.

Mais le pouvoir d'un con-

seiller national, si. Et M. Jean-François Aubert conteste avec amertume qu'aucun conseiller national valaisan n'use de ce pouvoir. Il ne soupçonne même pas que, connaissant mieux les conditions de leur canton, les députés valaisans aux Chambres fédérales ne se sentent pas le droit de proposer quelque chose qui irait à l'encontre de l'intérêt général : celui du Valais, certes, mais aussi celui de la Confédération helvétique.

M. Aubert avoue ingénument que lui, il n'est pas persuadé ni de l'utilité ni de l'inutilité de la N 9 : il demande simplement au Conseil fédéral de se pencher de nouveau sur la question.

Il fallait pour cela une motion qui, on le sait, a valeur impérative si la majorité du Parlement l'accepte ? Il ne suffisait pas d'un postulat qui, sans être aussi contraignant, oblige quand même le gouvernement à étudier le problème et à déposer ses conclusions ? Puisque c'est ce qu'affirme avoir voulu M. Aubert, il nous semble que la forme la moins draconienne eût mieux convenu.

Le conseiller national neuchâtelois n'a pas été de cet avis. Empruntant à la physique une formule prudente, nous dirons que tous se passe comme s'il avait voulu embêter quelqu'un.

Qui, on se le demande. Car en se faisant le porte-parole d'une minorité - plus mineure qu'il ne le croit - et même en atténuant la portée de sa demande, il donne l'impression d'avoir voulu embêter la majorité des Valaisans.

Et ça, si je connais encore un peu la mentalité de notre canton, ce ne sont pas seulement « certains Valaisans » qui auront le toupet de ne pas le supporter, mais la quasi totalité des Valaisans.

Rappelons à M. Aubert que lors de la votation fédérale sur l'initiative Weber pour la « démocratie dans la construction des routes nationales », le Valais s'est prononcé par 34 770 non contre 15 804 oui.

Si ces derniers étaient en très notable majorité des adversaires de la N 9 en Valais, les premiers pensaient que nous ne voulons pas en laisser la décision à des majorités de citoyens qui ne seraient pas valaisans.

Il y a bien assez d'autres occasions de brimer le Valais.

Que le conseiller national neuchâtelois médite un peu là-dessus.

Sylvain Maquignaz

Vers la forêt hivernale

NAX. - Le chemin montait, habillé de neige. Il s'élevait dans un bain de soleil abondant pour la saison. A ses pieds l'immensité rhodanienne, sortie, encastrée, mortaisée dans le décor alpin, comme un pendentif sur les épaules d'une belle. Nous montions vers la li-sière. A un moment donné, elle fut à nous. Et là vers elle, la nature eut pitié de nous, de notre effort ; elle repoussa le chemin à l'intérieur de la forêt, comme un ruban juché entre deux courroies de transmission. Nous le longions dans l'équerre de sa course, sous des fragments de soleil découpés, striés, par un légion de mélèzes. Nos souliers crissaient dans la neige et leur musique émettait des sons monocordes, étouffés par un froid de saison, un froid polaire. La piste était parfaite. La neige nous emprisonnait, repoussée, comprimée, qu'elle était sur les bords du chemin. L'image était étonnante, comme le sillage d'un bateau hachant les vagues, dont la mesure était dictée par une hélice invisible. Le chemin épousait les méandres de son parcours. Si nous n'avions point été, des habitués, nous aurions ignoré, que sous autant de volupté un chemin avait été tracé. Un chapelet de mottes de neige durcie qui courait au-dessous du chemin, avaient troublé la quiétude de toute une solitude. Nous venions d'atteindre, de découvrir une nouvelle image, que l'automne avait laissé sous un habit d'une autre couleur.

Mon ami était fasciné par cette métamorphose, charmé par autant de douceur hivernale. Dans ces heureux moments, l'homme n'a qu'un désir, épouser la solitude et y laisser couler des instants d'une autre nature.

La volonté aidant, les rites d'un âge entraînant

l'homme dans une action abondante de gestes ramenant à la vie, un lieu, un chalet, qu'il y a quelques instants, n'étaient qu'un spectre d'abandon et d'immobilité.

Aux côtés de leurs va-et-vient, s'inscrivaient ceux d'animaux, que leur rôle dans la nature avait relégué à ceux de traceurs de pistes ; plus régulières encore, des empreintes dont les sigles dans la neige, les désignaient au vocabulaire du connaisseur, par une nomenclature précise.

Le claquement de flammes, nées du feu, leurs vertus, leurs dons. Feu, fait de chaleur et de lumière. Nous les reprenions à l'ère moderne, alors que la mythologie antique les connaissait déjà.

Sans nous rendre compte, sans la soupçonner, nous étions remontés aux sources, nous avions remonté le temps alors que le monde, la violence, la contestation sont à l'ère atomique.

Ici la vie reprenait, sur des images immaculées, le soir avec des fragments de lune, trait d'union diurne et nocturne, comme si nous étions d'un autre âge.

Marcel Favre

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

SION. - « Au service les uns des autres pour la gloire de Dieu. »

Durant une semaine, les chrétiens de notre ville ont eu de nombreuses occasions de se retrouver pour prier.

Afin de clore dans la prière cette semaine de l'unité, les communautés chrétiennes de Sion invitent la population à une célébration œcuménique ce soir, jeudi 25 janvier, à 20 heures à l'église Saint-Théodule.

Cet office permettra de rencontrer des chrétiens de confessions et de langues différentes. Il sera animé en français et en allemand.

NOËL DU MISSIONNAIRE VALAISAN

Un merci sincère et reconnaissant

La Fédération des Centres missionnaires du Valais s'acquiesce aujourd'hui d'un devoir agréable : celui d'adresser un merci sincère et reconnaissant à tous les généreux donateurs, qui, en Valais et au-delà de ses frontières, ont participé d'une manière tangible à l'Action de Noël du missionnaire valaisan. En effet, le montant remarquable de 116 000 francs a été atteint jusqu'à ce jour.

Voici quelques exemples qui nous ont particulièrement touchés :

- Une classe du C.O. de Grône qui a récolté la somme de 661 fr. 80 en vendant du bouillon à la sortie d'une messe dans les villages de Grône, Chalais, Granges et Chippis. Bravo pour votre sympathique idée et merci !
- Le foyer Saint-Joseph à Sierre qui a réussi, entre le personnel et les pensionnaires à réunir un très joli montant... Merci !
- Des jeunes du collège Saint-

Georges à Euseigne, classe 2 B 1 qui ont aussi pensé à notre action... Merci !

- Des prêtres de nombreuses paroisses et régions valaisannes qui ont envoyé la quête de la messe de minuit... Merci !
- Toutes les personnes enfin, que nous ne pourrions nommer ni remercier personnellement, ce serait vraiment un trop grand travail, et qui ont contribué largement à la réussite de cette action... Encore et toujours merci !

Nos missionnaires vous adressent une fois encore leur propre merci : Père Michel Ambroise Rey à Cuzeo, Pérou :

Par l'abbaye de Saint-Maurice, à nouveau, je viens de recevoir la communication de votre précieuse collaboration de 450 francs pour le Noël des missionnaires issus du Valais. Mille mercis et je me donne compte de tous les efforts an-

nymes qui ont permis de rassembler des montants importants, qui arrivent aujourd'hui dans les plus petits recoins du monde où, d'une manière souvent si imparfaite nous essayons d'apporter le message du Christ.

...Merci donc de cette attention pour Noël à notre égard et comprenez qu'à travers nous, ce sont tous ces Christs déchirés et humiliés qui reçoivent un certain bienfait. En union de prières avec vous afin que vienne le règne de la justice.

Sœur Hedwige Moix, en Tunisie :

Par nos sœurs de Fribourg, j'ai été informée de votre généreux don. Permettez-moi de venir vous en remercier vivement et de vous prier de transmettre ma reconnaissance émue à mes chers compatriotes. Que le Seigneur les en récompense et vous récompense tous en vous accordant une très heureuse et sainte année 1979 avec ses grâces de choix.

Père Emmanuel Barras, à Bambay, Sénégal

C'est au son du tam-tam et du balafon que je vous envoie mes meilleurs vœux de bonne et sainte année. Je vous remercie aussi pour votre dévouement et pour la générosité de tous les Valaisans. Qu'ils sachent que leur geste nous va droit au cœur. C'est si bon de se sentir aidé, encouragé, compris !

Père Franzen Hermann, à Butace, Rwanda :

Je vous adresse ma vive reconnaissance pour le don généreux de Noël du missionnaire valaisan, que je viens de recevoir. Depuis six mois, je suis aumônier à l'hôpital de Butace. Nous y construisons notre chapelle et c'est là que je vais utiliser votre don. De plus il y a des malades pauvres que nous essayons d'aider. Que Dieu vous bénisse pour votre animation missionnaire. Pour la nouvelle année, mes vœux et dans la reconnaissance mes salutations les meilleures...

HAUTE-NENDAZ:

Bienvenue aux skieurs de la radio et de la télévision

HAUTE-NENDAZ. - Le traditionnel concours de ski du personnel de la Radio et de la Télévision romande se déroulera samedi 27 janvier à Haute-Nendaz. 180 participants sont annoncés, pour ces joutes amicales, qui ont lieu pour la cinquième année consécutive à Haute-Nendaz.

Le slalom spécial se déroulera à 10 heures et la course de fond à 15 heures. La station a tout mis en œuvre pour que les gens des mass media audiovisuels, gardent le meilleur souvenir de leur bref passage en Valais.

A tous, nous souhaitons la plus cordiale des bienvenues et quelques heures agréables, loin des soucis de l'antenne.

Vercorin

Chute à skis

VERCORIN. - Hier, vers midi, M. Bernard Métrailler, né en 1957, domicilié à Uvrier, a fait une chute alors qu'il skiait dans la région de Signéroula, à Vercorin. Immédiatement alerté, Air-Glacières, par M. Bruno Bagnoud, est venu le prendre en charge pour le transporter à l'hôpital de Sion. Il souffre d'une fracture à une jambe.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Tirage contrôlé : 38122 exemplaires (FRP 26.5.1977)

Le quotidien du Valais romand Atteint plus de 69% des ménages

TARIF DE PUBLICITE NOIR-BLANC dès le 1.1.1979

Annonces:	10 col. X 25 mm.	—58,5 le mm.
Réclames:	6 col. X 44 mm.	2,35 le mm.
Réclames tardives:	6 col. X 44 mm.	2,80 le mm.
Communiqués de sociétés:	6 col. X 44 mm.	1,20 le mm.
Gastronomie:	6 col. X 44 mm.	1,40 le mm.
Mortuaires:	6 col. X 44 mm.	—90 le mm.

Contrats d'annonces:

1 000 mm.	3 %	15 000 mm.	12,5 %	50 000 mm.	22,5 %
2 500 mm.	5 %	22 500 mm.	15 %	75 000 mm.	25 %
5 000 mm.	7,5 %	30 000 mm.	17,5 %	150 000 mm.	27,5 %
10 000 mm.	10 %	40 000 mm.	20 %		

Contrats de réclames:

3 X 5	13 X 10	52 X 20
8 X 7,5	28 X 15	

Annances sans rabais: avis et remerciements mortuaires - in memoriam annonces politiques

TARIF COULEUR dès le 1.1.1979

noir + 1 coul. vive	—75 le mm. (min. 500 mm.)	Réclames	2,65 le mm. (min. 150 mm.)
noir + 1 coul. vive (sociétés locales)	—73 le mm. (min. 500 mm.)		
noir + 2 coul. vives	—86 le mm. (min. 1/4 p.)	2,90 le mm. (min. 150 mm.)	
noir + 3 coul. vives	—98 le mm. (min. 1/4 p.)	3,30 le mm. (min. 1/8 p.)	
trichromies	—98 le mm. (min. 1/4 p.)	3,30 le mm. (min. 1/8 p.)	
Gastronomie	—98 le mm. (min. 1/4 p.)	3,30 le mm. (min. 1/8 p.)	

Rabais: comme pour noir/blanc (contrats et répétition)

TARIFS SPECIAUX dès le 1.1.1979

Pavé en manchette à gauche du titre	Fr. 121.—
Pavé en manchette cahier sports	Fr. 110.—
Supplément pour emplacement prescrit	20 % du brut

ÉVANGILE ET MISSION Le nouveau foyer du collège de Sion

Le déplacement du collège au quartier des Creusets entraîne le déplacement du foyer des étudiants, l'ancien pensionnat de la Sitterie.

Comme jusqu'ici, le foyer accueillera des jeunes gens en internat complet; une quarantaine de chambres individuelles seront à leur disposition. Les possibilités d'accueil pour les demi-pensionnaires ont été élargies; c'est là une amélioration qui répond bien aux besoins actuels.

Etant donné le but primitif de la fondation, le foyer recevra en priorité les étudiants qui manifestent le désir d'accéder au sacerdoce ou à un service d'Eglise ou qui se proposent d'étudier leur vocation.

Un bâtiment moderne, agréable, bien équipé, voilà pour le cadre matériel; c'est un élément important. Mais l'ambition des responsables est d'aider les jeunes qui le désirent, à grandir dans l'esprit d'une éducation authentiquement chrétienne conforme aux directives du concile Vatican II.

Parler d'un foyer, c'est penser à une famille. Pour créer un climat familial favorable à la joie et au travail, Mgr Schwery confie la responsabilité de la maison à une équipe d'éducateurs.

Un couple d'abord, M^{me} Marianne et M. Hans Gisler (institutrice et maître à l'école normale des instituteurs) comme animateurs du foyer. Cette tâche d'animation, dans un esprit chrétien, constitue un authentique ministère d'Eglise.

L'abbé Michel Maret (qui fut le responsable de la construction), professeur au collège, est nommé administrateur, avec les pouvoirs et les responsabilités relatifs à la gestion et à l'exploitation du foyer. L'abbé Michel Massy, aumônier du collège de Sion, fait partie de l'équipe de direction; il lui incombe en particulier d'assurer que les préoccupations d'ordre spirituel aient la priorité qu'elles méritent dans l'équipe responsable et dans le foyer. Le responsable, le coordonnateur de l'équipe de direction a été désigné en la personne de M. Gilbert Fournier, psychologue-orienteur au collège de Sion.

D'autres professeurs, prêtres ou laïcs, pourront aussi résider au foyer et apporter leur collaboration.

Ainsi c'est une œuvre renouvelée qui prendra son départ au début de l'automne prochain. Nous en attendons beaucoup; bonne route!

LES SOLDES EN 1979

L'euphorie n'existe plus mais les chiffres d'affaires augmentent tout de même!

Chaque mois, et ceci pour des raisons très différentes, est attendu avec plus ou moins d'impatience. Ainsi, janvier après son inévitable creux des premiers jours, semble considérablement réjouir les consommateurs, puisqu'il annonce les soldes. Mais la fièvre qui découle de ces derniers et que l'on pouvait constater il y a plusieurs années, s'est éteinte pour faire place à la réflexion, au discernement, à la comparaison et enfin au choix. Les gens, en effet, ne semblent plus guère se laisser gagner par cette euphorie qui les voyait foncer tête baissée sur le premier article soldé.

C'est le point essentiel qui ressort de l'enquête que nous avons menée auprès des directeurs des principaux centres commerciaux de la place de Sion. Depuis dix jours que les soldes ont débuté, le bilan provisoire qui en découle ne varie pas considérablement d'un magasin à l'autre.

Nous remarquons cependant quelques petites différences quant à la régularité des ventes effectuées durant cette période et le genre d'articles vendus.

Un frein puis... le défolement

Ainsi la Migros constata un départ assez lent durant les premiers jours des soldes, vite comblé par un démarrage fulgurant vers la moitié de la première semaine. Une forte baisse en ce début d'année a été constatée dans les ventes des chaussures de ski et des textiles, notamment, les manteaux d'hiver. La neige, inexistante en novembre, explique en partie les mauvaises ventes de skis. Un genre d'article que les gens ne semblent pas vouloir acquérir en cours de saison, préférant attendre les arrivages l'année suivante d'articles totalement nouveaux.

Le début du mois de janvier fut une période très calme, les gens ressentant quelque peu les fêtes de fin d'année et se réservant la période des soldes pour effectuer des achats. Mais cette excellente reprise permet à la Migros d'augmenter son chiffre d'affaires par rapport à 1978.

Kuchler: augmentation des ventes

En revanche, le magasin Kuchler a effectué un démarrage en flèche

de ventes de vêtements pour hommes et enfants. Des actions entreprises au début du mois ont permis de combler le creux généralement enregistré en début d'année. Coop City remarque cependant une baisse des ventes dans l'ameublement et le rayon confection dames, les autres articles s'avérant positifs. Par rapport à 1978, l'on peut en définitive relever une augmentation du chiffre d'affaires.

Novembre et décembre se révélèrent bons, dans la plupart des domaines. Kuchler constate également un fléchissement important des ventes de textiles se rapportant au ski. Les manteaux d'hiver cependant se sont remarquablement bien vendus.

Satisfaction pour Gonset

Le magasin Gonset, quant à lui, a effectué de très bonnes affaires dans les rayons confection dames, hommes et enfants. Si le creux de janvier s'est fait ressentir, la première semaine consacrée aux soldes s'est avérée des plus réjouissantes. Les articles de ski se sont en effet particulièrement bien vendus et l'on peut en définitive tirer un bilan provisoire plus satisfaisant que l'année dernière.

Aucun fléchissement à Coop City

Coop City de son côté se déclare satisfait des ventes effectuées depuis le mois d'octobre dernier déjà. Ainsi par rapport à 1977, on pouvait constater ce mois-là 50% d'augmentation des ventes. A mi-décembre un départ en flèche était remarqué surtout dans les ventes

Société suisse de pédagogie musicale (SSPM)

L'assemblée générale du groupe valaisan aura lieu à Sion le dimanche 28 janvier 1979 à 17 heures au Camotzet du buffet de la Gare.

S'informer au sujet des caisses-maladie

SION. - Le 31 janvier prochain, à 20 h. 30, aura lieu au Buffet de la gare, à Sion, une conférence-débat dont le sujet nous concerne tous: les caisses-maladie?

Organisée par la section sédunoise de la Fédération romande des consommatrices cette conférence sera animée par un membre des caisses-maladie valaisannes. Venez nombreux!

de l'année dernière.

Etonnement pour la Placette

La Placette constate également une augmentation des ventes par rapport à l'année précédente et spécialement dans la laine, le rayon technique (radios, TV, appareils photos), la parfumerie et la droguerie. Les ventes de chaussures sont passées du simple au double; en revanche, la confection dames dénote également une faiblesse du point de vue ventes, exceptions faites pour les blouses, les jupes et les articles de sport. Un très bon chiffre d'affaires a aussi été réalisé sur les tapis d'Orient, de même que sur les articles, ce mois-ci, se rapportant au ski.

Si la première semaine de janvier a attiré un nombre impressionnant de clients, la première consacrée aux soldes n'a pas connu le retentissement attendu. Vendredi dernier cependant on consta-

taut un démarrage réjouissant des affaires.

Il est intéressant de relever que certains articles bénéficiant d'un rabais plus important que les années précédentes (certains allant même jusqu'à 50% de remise) n'ont pas été accueillis par les clients aussi favorablement que la Placette s'y attendait.

La fin du mois approchant, les salaires viendront remplir certaines bourses dégarries, ce qui, en conséquence, favorisera assurément l'écoulement des stocks dans les différents magasins séduinois.

Mais cette enquête ne serait pas complète si nous omettions de parler de l'appel lancé par la fondation pour la protection des consommateurs (FPC) tendant à mettre en garde les acheteurs sur le but de ces soldes, à savoir une stimulation des ventes durant la morte-saison, celles-ci pouvant avoir le caractère d'une liquidation lorsque le vendeur écoule à cette occasion des articles fabriqués en vue de cette opération. Les commerçants que nous avons interrogés sont unanimes à déclarer que ces insinuations malsaines sont infondées. En fait, des magasins, tels la Placette et Coop City achètent certains articles en vue de compléter des séries destinées à être soldées, mais ces articles ne sont point fabriqués spécialement comme la FPC le déclare.

A.M.

Sierre, Noble Contrée

Fidèles employés récompensés

Le personnel et la direction de la maison Métrailler à Sierre se retrouvaient récemment pour la soirée annuelle de l'entreprise.

A cette occasion, M. André Zufferey, directeur se plut à féliciter ses collaborateurs, fidèles depuis un quart de siècle. Il

s'agit de MM. François Salamin, Michel Zufferey, et Conrad Antille.

MM. Robert Nanzer, Georges Zuber, et Isaie Zufferey, qui viennent de prendre leur retraite ont également eu droit à maintes félicitations.



Lors de la soirée d'entreprise, au centre de notre photo, à la table du fond, M. André Zufferey, directeur.

CARNAVAL DE MIÈGE

Plus tôt que d'habitude

Les organisateurs du carnaval de Miège se réunissaient mardi soir, dans le cadre de la préparation de leur manifestation. Si Sierre a préféré ne pas mettre sur pied de défilé des enfants, en raison des dates de congés accordés aux écoles, Miège, confronté au même problème, a choisi de déplacer la date

du cortège. Traditionnellement prévu le jour du Mardi-Gras, ce défilé aura lieu le dimanche 25 février prochain. Il sera suivi d'un après-midi récréatif offert aux jeunes participants.

Le thème de cet après-midi se concentrera sur l'année de l'en-

fance, le service social et... les chats.

Comme toujours, les amateurs pourront inciser leurs plumes et envoyer leurs flèches - destinées à la publication dans le journal satirique le Calabrais - à la case postale 317 à Sierre.



Un comité fidèle au poste pour l'organisation du carnaval de Miège 1979: un beau charivari en perspective.

Journée de secteur des Foyers Notre-Dame

Les équipes Notre-Dame (END) sont des groupes de foyers qui se réunissent régulièrement pour la prière et la réflexion spirituelle.

Avec l'aide d'un aumônier et se référant à des textes bibliques ou des pistes de réflexion préparées par une équipe de responsables, ils recherchent la meilleure manière de vivre leur foi dans la vie quotidienne, concrètement, en couple, en famille, en société. Ces équipes (chacune formée de quatre à six foyers) constituent en fait ces communautés de base que l'Eglise encourage de plus en plus pour répandre et vivre l'Évangile.

Dimanche 21 janvier, les END de tout le canton se retrouvaient à l'école normale des garçons pour une journée commune de prière et d'échanges. Mgr Schwery y exprima sa grande préoccupation et son espoir: trouver pour les années à venir les personnes et les moyens qui permettront aux hommes d'entendre la bonne nouvelle. Les prêtres, ces premiers ouvriers de la moisson, devenant de moins en moins nombreux, il faut d'autres relais de la Parole... Ces communautés de base ne sont-elles pas le lieu privilégié de l'évangélisation? Oui, à condition qu'elles soient aussi foyers de rayonnement.

Deux cent cinquante enfants belges et luxembourgeois dans six stations valaisannes Une magnifique exposition de bandes dessinées



Un extrait d'une bande dessinée exposée au hall du Centre Métropole.

SION. - Du 19 au 28 janvier, quelque 250 enfants belges et luxembourgeois ont été invités dans les six stations valaisannes de Fiesch, Grächen, Loèche-les-Bains, Crans-Montana, Thyon 2000 et de la région d'Evolène. C'est en tout premier lieu grâce à la générosité de ces stations que l'Union valaisanne du tourisme et l'Office national suisse du tourisme à Zurich et à Bruxelles ont pu concrétiser cet ambitieux projet.

Inter-jeunesse et le centre de production du Hainaut de la RTBF sont intimement liés à l'opération. C'est par ce dernier que furent diffusés sur les ondes les conditions du concours intitulé: «Dis, tu viens à mon école... en Valais». Ce concours était ouvert aux enfants des classes des deux dernières années de l'enseignement primaire dans des communes wallonnes de moins de trente mille habitants.

Il s'agissait pour les enfants de créer une bande dessinée originale sur le thème suivant: «Votre chien passe ses vacances dans la neige des Alpes valaisannes chez son ami le Saint-Bernard».

Les bandes dessinées des lauréats sont actuellement exposées dans le hall du Métropole. Il est in-

teressant de découvrir comment ces jeunes élèves belges imaginent la Suisse, avec ses montagnes recouvertes de neige.

Cet après-midi, les responsables de cette vaste opération «250 enfants belges à la neige en Valais» ainsi que la RTB et des journalistes belges visiteront cette magnifique exposition.

Il est à relever d'autre part, que la Migros offre aux 304 classes qui n'ont pas été touchées par Dame Chance, deux ouvrages sur la Suisse, soit 608 au total, et d'autre part du chocolat pour les enfants.

Nous sommes certains que ces jeunes chanceux garderont un lumineux souvenir de leur séjour et qu'ils parleront souvent de ces magnifiques vacances hivernales.



Michel Montandrou
Rue des Remparts 25, Sion
vous propose

toutes
les volailles
de Bresse

Coquelets, canards
de Barbarie, canettes
poules à bouillir
poulets de Bresse
cailles

Véritables quenelles
de brochet fraîches
de Bourg-en-Bresse

Tél. 027/22 35 08

HÔTEL ★★★★★
Aux Mille Etoiles
 Les Marécottes

Les 26 et 27 janvier
 à partir de 19 h.00

GRANDE FÊTE
DE LA BIÈRE



Orchestre
et mets de brasserie

Tél. 026/815 47

La section des samaritains de Bovernier organise

un cours de sauveteurs

qui débutera le 12 février.

Pour les inscriptions: tél. 026/2 42 64 ou 026/2 43 05

A vendre, avec rabais exceptionnel
Voitures neuves de stock

2 Morris 1300 Sedan
 1 Austin 1300 Sedan
 2 Austin Princess 2,2
 1 Triumph Dolomite Sprint

Multigarantie 3 ans

Garage Emil Frey S.A., Sion
 Rue de la Dixence 83
 Tél. 027/22 52 45
 M. Ph. Rauch



SEGALO
SOLDE
A TOUR DE BRAS
 (à sa vente spéciale autorisée du 15.1. au 31.2.79)

SALONS

classique, tissu velours or uni	(4550.-)	3400.-
moderne, tissu rouille, canapé 3 pl. transformable	(2990.-)	1990.-
classique, tissu velours de Gênes or, canapé transf.	(4500.-)	3500.-
moderne, club, canapé 3 places, transformable	(4690.-)	2990.-
rustique, hêtre et tissu, canapé 3 pl., transf.	(3580.-)	2980.-
lit capitonné, armoire 4 portes, lit 160 cm	(6110.-)	3780.-
salon d'angle, transformable	(3780.-)	3350.-
moderne, cuir	(6930.-)	3990.-
fauteuil relax simili/tissu vert	(690.-)	580.-

CHAMBRES A COUCHER

capitonée, armoire 4 p., lit 160 cm	(4780.-)	3290.-
noyer pyramide, armoire 4 p., lit 160 cm	(5900.-)	4750.-
lit capitonné, avec chevet, lampes, 2 coussins	(2900.-)	1990.-
capitonée, armoire 4 portes, lit 160 cm	(4985.-)	4500.-
chêne, armoire 4 portes, lit 160 cm	(3100.-)	2690.-
noyer, armoire 4 portes, 2 lits	(1980.-)	1290.-

STUDIO ET ELEMENTS STUDIO

studio rouge et blanc	(1685.-)	1350.-
élément 3 tiroirs, vitrines	(485.-)	350.-
élément vitrine	(645.-)	480.-
coffre à literie	(185.-)	135.-

● Immense choix de lampadaires, lustres, suspensions, etc. à prix réduits

PAROIS

rustique par éléments, orme massif foncé
 1 élément-bar, 1 élém. TV, 1/2 élém. tiroirs (4463.-) 3980.-
 paroi compacte, noyer américain 240 cm (1690.-) 1370.-
 paroi classique avec portes relief, noyer (3800.-) 2670.-

ASSORTIMENT DE SALLE A MANGER

table rectang., noyer 130/95 avec rall. 200	(1168.-)	995.-
chaises rembourrées (pièce)	(424.-)	360.-
table ronde à rallonge Ø 110, hêtre,		
chaises assorties	(2128.-)	1800.-
table rustique hêtre avec chaises	(790.-)	495.-
table rabattante chêne, Ø 110, avec chaises		
pieds chromés	(2100.-)	1650.-
salle à manger Ls XIII complète	(8874.-)	7540.-
buffet 2 corps, 3 portes, hêtre	(2267.-)	1847.-
meuble d'angle	(1415.-)	1147.-
chaises pieds torsadés, dossier tissu rayé	(390.-)	290.-

COUPONS MOQUETTE

beige, 175 x 155	(90.-)	45.-
orange, 238 x 180	(170.-)	100.-
rouille, 150 x 165	(135.-)	70.-
jaune, 400 x 87	(125.-)	60.-
beige, 400 x 115	(140.-)	75.-
vert, 225 x 97	(80.-)	40.-
bleu, 115 x 430	(120.-)	75.-
beige, 505 x 228	(340.-)	200.-
bleu, 195 x 445	(275.-)	175.-
gold, 400 x 210	(250.-)	150.-
jaune, 575 x 250	(620.-)	400.-

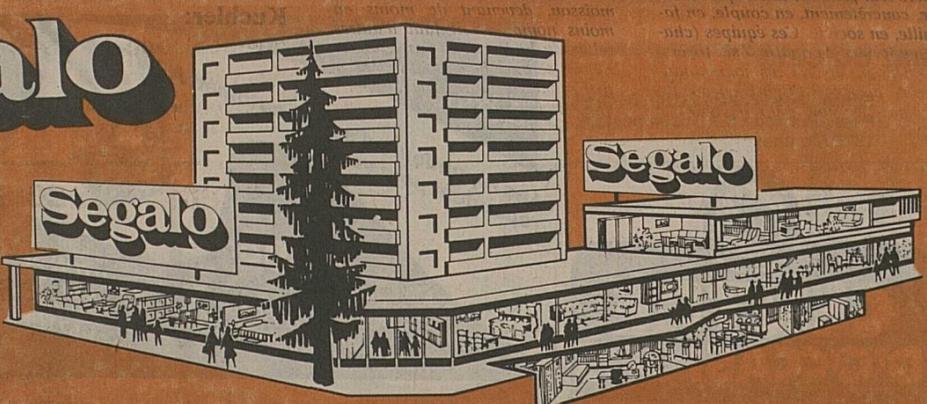
TAPIS MECANIKES

Lahore, 190 x 290, rouge	(465.-)	338.-
rouge, 200 x 300	(495.-)	395.-
Mallorca genre catelles	(350.-)	250.-
Shareza brun, 190 x 290	(648.-)	448.-
Mogador, 200 x 300, brun	(860.-)	640.-
Scheich, 170 x 250, teinte berbère	(590.-)	270.-
Aida, 135 x 195, jaune	(198.-)	150.-
Tosca, 140 x 190, vert	(298.-)	150.-
Hermes, 200 x 300, rouge	(495.-)	350.-
Caravelli, 200 x 300, rouge	(548.-)	468.-
rouge, 140 x 190	(190.-)	140.-
Shetland, 140 x 190, cognac	(190.-)	150.-
Bergos, 140 x 190, jaune	(295.-)	250.-

Segalo

MONTHHEY

Angle av. de l'Europe - av. de la Gare 65
 (à 50 mètres gare CFF)
 téléphone 025/4 16 86



Bulletin
d'abonnement

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour que nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

109.-

jusqu'au 31 décembre 1979
 (y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom:

Prénom: Fils (fille) de

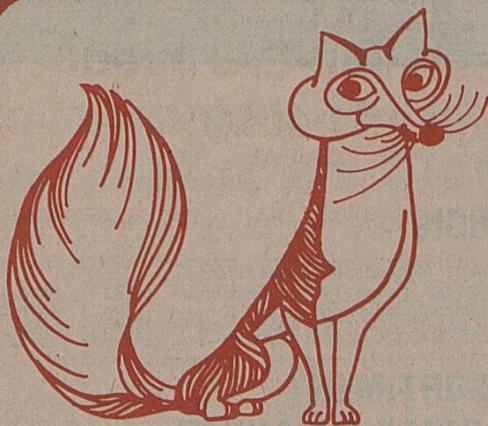
Profession:

Adresse exacte:

Lieu:

Date: Signature:

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion.
 L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.



Riz Vialone
kg **1.50**

Tomates pelées
entières, La Sovrana 2 boîtes à 400 g **1.-**

Vino da Pasto
vin rouge de table litre **1.90**

DISCOUNT COMBI

la Source



Fromage du Valais
Conches I kg **11.90**

Crème glacée
Lusso, 4 arômes assortis bac 2 litres **6.90**

Corall
box économique 1,5 kg **6.90**

DISCOUNT COMBI

la Source

Nous cherchons, à Martigny ou environs, un local pour un bar ou café.

bar ou café

Ecrire sous chiffre 3180 à Orell Füssli Publicité S.A., case postale, 1870 Monthey.



CENTRE D'OCCASIONS

GARAGE CENTRAL S.A. MONTREUX

Service de vente
CITY GARAGE
Rue de la Paix 8
Tél. 021/61 22 46

Voitures de service

Opel Rekord 2000 S, 4 p., aut. 8000 km, 1978
Manta 1900 SR coupé, 9000 km, 1978
Kadett 1200 Spécial Extra, 5000 km, 1978
Opel Rekord Rekord 1700 - 2000 - limousine - Karavan, 1973-1978
6 modèles à choix

Opel Ascona Ascona 1200 - 2000 - limousine 2-4 p. aut., SR - 1972-1977
8 modèles à choix

Opel Manta Manza 1900 Berlina 1973
2 modèles à choix

Opel Commodore Commodore Coupé 2,5 l, aut., 1973
Commodore 2,8 l, 4 p., aut., 1976

Opel Kadett Kadett 1000 - 1200 - limousine
Karavan - coupé 1973-1978

Marques étrangères

Renault 16 TL, 69 000 km, 1975
Renault 12 TL, 4 p., 1971
Renault 12 TL, 4 p., 1974
Austin 1300, 65 000 km, 1972
Lada Caravan 1200, 31 000 km, 1977
Simca 1100 Ti, 38 000 km, 1973
Peugeot 204 break, 80 000 km, 1974
Peugeot 304, 4 p., 85 000 km, 1971
Mitsubishi Galant 1600, 6000 km, 1978
Ford Taunus 2,3 l LS, 18 000 km, 1977
Ford Cortina 2000 GXL, 1972
Mercedes 220 SE coupé, 1964
Citroën GS 1220 break, 1976

Ouvert le samedi jusqu'à 17 heures
Garantie OK - Reprise - Crédit GM

Téléphone privé en dehors des heures de bureau
G. Loutan D. Savary
021/54 31 79 021/62 41 25

Absent ?
Les répondeurs d'appels automat. NOVITON répondent pour vous!

Modèles à partir de Fr. 498.- avec télécommande Fr. 2200.-
Demandez nos prospectus spéciaux et la liste des magasins de vente.

NOVITON SA
In Böden 22
8056 Zurich
☎ 01/571247

ELECTRICITE AUTOMOBILE

GUEX

La batterie suisse de haute qualité

Tous les modèles en stock chez le spécialiste



MARTIGNY
Av. du Gd-St-Bernard 42
Tél. 026/2 20 06

Leyland construit beaucoup d'automobiles différentes pour la simple raison qu'il existe beaucoup de gens bien différents



Mini en 3 variantes

Innocenti Bertone en 4 variantes

Mini De Tomaso

Austin Allegro 2 en 5 variantes

Austin Princess en 4 variantes

Morris Marina 2 en 2 variantes

Triumph Dolomite Sprint



Triumph voiture de sport en 2 variantes

Rover en 2 variantes

Jaguar/Daimler en 8 variantes

Range Rover en 2 variantes

Land Rover en 12 variantes

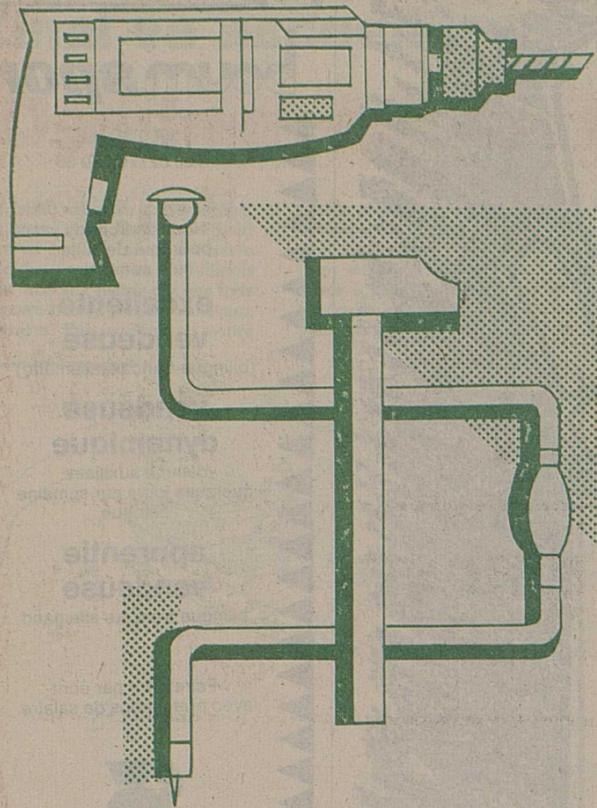
Sherpa en 5 variantes



Nous les avons toutes, de Leyland. Ainsi qu'un service absolument unique: le meilleur.

Atelier - Service - Carrosserie **Emil Frey SA, SION** 83, Rue de la Dixence, 1950 Sion
Peinture - Auto-Électricité Téléphone 027 / 225245 / 229899

Agents locaux: GARAGE BRUTTIN FRERES, 3941 Noës-Sierre, 027/55 07 20 - GARAGE DES ALPES, Schnydrig S.A., 3920 Zermatt, 028/67 19 19 - GARAGE GULF, J.-P. Vouilloz, 1920 Martigny, 026/231 29 - GARAGE TRANSALPIN, R. Pont, 1920 Martigny-Croix, 026/2 28 24 - GARAGE DU TONKIN, E. Marclay, 1870 Monthey, 025/4 14 52 - GARAGE SAINT-CHRISTOPHE, Schnidrig S.A., 3930 Visp, 028/46 11 44



CONSTRUIRE RÉNOVER RÉPARER

Le conseil du spécialiste Isolation thermique des immeubles

par la maison FIBRIVER
Chemin de Mornex 3, 1001 Lausanne

Energie: y penser plus, en dépenser moins!

1. L'isolation thermique des immeubles

- L'isolation thermique a pour but:
- d'éviter les déperditions de chaleur en hiver
 - de protéger contre le chaud en été
 - d'augmenter le confort des habitations
 - de réduire les coûts de chauffage
 - d'éviter les dommages dus au gel, à l'humidité et à la condensation
 - de diminuer les frais d'entretien

Si l'isolation thermique fait réaliser des économies aux propriétaires et aux locataires, elle profite également à l'économie suisse en général et réduit la dépendance énergétique de notre pays vis-à-vis de l'étranger.

Enfin, l'isolation thermique contribue à la protection de l'environnement par la diminution de la pollution atmosphérique due aux gaz de combustion.

1.1. Recommandation SIA 180/1 Protection thermique des bâtiments en hiver

Cette recommandation SIA No 180/1 est entrée en vigueur au 1er janvier 1977. Elle indique les mesures à prendre en vue de réduire la consommation d'énergie pour le chauffage. C'est une annexe de la précédente publiée en 1970, concernant les constructions neuves ou à rénover. Elle introduit un coefficient k moyen, exprimé en W/m²K, pour la totalité de l'enveloppe extérieure des bâtiments ou des locaux à chauffer, en tenant compte des surfaces vitrées.

La notion du volume chauffé y est précisée; les données générales qui déterminent le choix, l'épaisseur et l'utilisation des produits sont:

- la forme du bâtiment
- le climat
- la température intérieure désirée

Pour illustrer ce qui précède, il faut préciser qu'un bâtiment construit en longueur présente une déperdition de chaleur plus grande que celui qui a une forme ramassée.

1.2. Epaisseur d'isolation

Il est intéressant de relever que l'isolation thermique est le seul élément d'une construction qui s'amortisse de lui-même en peu de temps (env. 3 à 5 périodes de chauffe). Dans cet ordre d'idée, les indications de la recommandation SIA No 180/1 permettent de déterminer l'isolation thermique minimale d'un bâtiment. Il est précisé que ceci ne remplace pas les calculs de rentabilité qui nécessitent souvent des épaisseurs d'isolation plus importantes.

En effet, si l'investissement pour une isolation réalisée avec de fortes épaisseurs est unique et peut être considérée comme une assurance pour l'avenir, les économies de chauffage qui en résultent se renouvellent année après année. En outre, l'importance et le coût de l'installation de chauffage peuvent être réduits, ce qui influence favorablement l'investissement initial.

L. & P. BERGUERAND
MARTIGNY
Tél. 026/2 51 51 - 2 51 52

FREINS - EMBRAYAGES
et toutes fournitures automobiles

Equipement de garages

Agent pour le Valais
des appareils de nettoyage
A HAUTE PRESSION

RIDDES
Sclerie et commerce de bois
Tél. 027/86 29 46 - 86 30 56

BOIS DE CONSTRUCTION
Planches et carrelés de coffrage
Plateaux d'échafaudages, charpentes

BOIS DE MENUISERIE
Lames toutes dimensions
Panneaux de coffrage

La boutique valaisanne du store
Vente - Montage - Pose et réparations de tous stores

S. BILARDO
026/6 29 42
Les Oies

1907 **SAXON**

Plus de 25 ans au service de la construction

Pour toute rénovation

Marti Matériaux SA
Martigny

Consultez-nous:
vous réaliserez une économie
de temps et d'argent

LAMBIEL & FILS

- Maçonnerie
- Béton armé
- Carrelage

027/86 42 81 **RIDDES**

Artbois S.A. Vernayaz Industrie du bois

La maison valaisanne spécialisée dans le placage à façon: lames, panneaux, portes, plafonds, etc.

Débitage de panneaux sur mesure

Tél. 026/8 15 99

Les peintures LA SEIGNEURIE

vous aident à mieux utiliser votre peinture. Faites-vous aider par notre vendeur conseil afin de choisir le type de peinture le plus adapté!

Délèze Frères S.à r.l. Sion

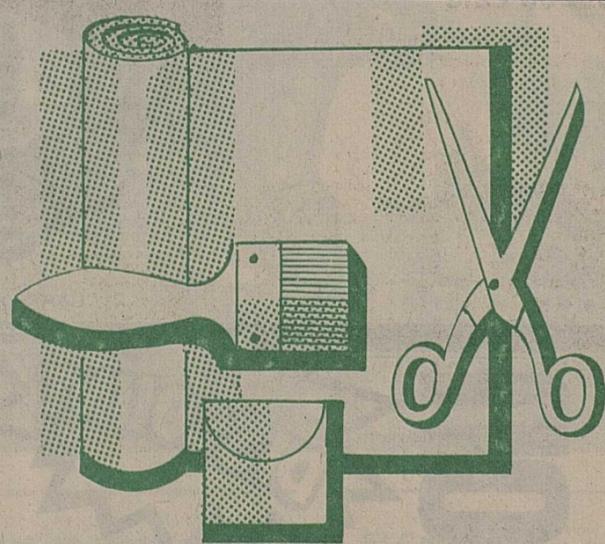
Fabrique de menuiseries
fenêtres, portes, etc.

Rue de la Piscine Tél. 027/22 94 54

Nous avons à disposition plus de cent différents produits et peintures pour résoudre vos problèmes. Notre équipe technico-commerciale apporte aux utilisateurs un concours permanent qui les aide à satisfaire leurs clients.

TOPWOOD: produit de décoration du bois pour intérieur et extérieur. Hydrofuge, fongicide, insecticide, anti-bleu préventif, il laisse respirer les bois résineux ou exotiques, sans risques de cloquage.

PICSA Martigny, avenue de la Gare 45
Tél. 026/2 41 02
36-5301



TAPIS DISCOUNT

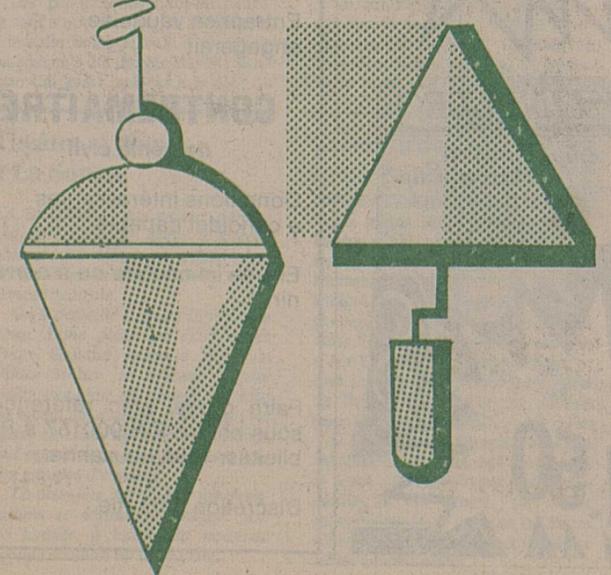
TAPIS D'ORIENT TAPIS MUR À MUR TAPIS MÉCANIQUES
10% RABAIS PERMANENT SUR RIDEAUX!

Grand choix de restes de tapis aux prix les plus bas! dans toutes les grandeurs

Toujours 50-70% meilleur marché
Demandez notre offre
Installons sur demande

Gérant: W. Biaggi
Livraison à domicile. Fermé le lundi

BURGNER S.A.
Route du Simplon 26
3960 SIERRE
027 55 03 55



PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES renseignez-vous auprès de votre agent

BAS-VALAIS Coudray Claude Illarsaz Tél. 025/2 46 54 025/4 61 66	VALAIS CENTRAL Balet J.-Luc Sion 027/22 88 55 025/ 4 61 66	HAUT-VALAIS Matter Walter Sierre 027/55 35 69 027/55 79 64
------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------

AGENCE GÉNÉRALE C. COUDRAY MONTHÉY - 025/4 61 66

10 ANS DE GARANTIE

Kenitex

Le revêtement de façades
GARANTI 10 ANS
30 ans d'expérience
dans le monde entier

Vente spéciale autorisée du 15 janvier au 3 février 1979

Soldes C&A comme ça!

Tissus

Jersey pour robes

Polyester ou acryl, facile à entretenir.
Largeur 140 cm maintenant

9.-

Crêpe de Chine pure soie

Profitez-en! Des importations à des conditions spécialement avantageuses nous permettent de vous offrir une très belle qualité, dans un grand choix de coloris et de dessins, à un prix incroyable: largeur 90 cm maintenant

19.-

Blanc

10% de rabais sur tout le blanc non démarqué, à l'exception de la marchandise étiquetée prix rouge.

Couvertures de nuit

dans un acryl-velours très agréable. Divers coloris, 180 x 220 cm maintenant

39.-

Couvertures piquées

Dessus satin imprimé, dessous coton-tricot. Intérieur: pure laine mouton. Divers coloris. Largeur 150 x 200 cm maintenant

69.-

Tissus rideaux

10% de rabais sur tous les tissus rideaux non démarqués, à l'exception de la marchandise étiquetée prix rouge.

Rideaux transparents

100% polyester, blanc, hauteur 260 cm. Le panneau maintenant

5.-

Stores terylène

Modèles divers, blancs, faciles à entretenir, avec ourlet plomb. Hauteur 180 cm maintenant

4.-



C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

Heure miracle

Chaque jour de 14 à 15 h.

Jeudi 25 janvier
Tissus nouveauté unis et imprimés, largeur 90 et 140 cm, durant l'heure **2.-**

Vendredi 26 janvier
Tissus rideaux et voilages, durant l'heure **2.-**

Mardi 30 janvier
Draps housses 90 x 190 cm, draps 170 x 260 cm, les deux en pur coton, durant l'heure, pièce **8.-**

Samedi 27 janvier
Tissus nouveauté unis et imprimés, largeur 90 et 140 cm, durant l'heure **2.-**

Lundi 29 janvier
Tissus nouveauté unis et imprimés, largeur 90 et 140 cm, durant l'heure **2.-**

Jusqu'à épuisement du stock!

innovation

DISCOUNT

Nos prix vous aident à économiser!



pour cheveux normaux
pour cheveux gras
pour cheveux secs

3.95 au lieu de 4.95



Strumpfhose mit Collants avec slip renforcé. 4 couleurs mode.

1.75 Gr. 8 1/2-10 1/2



Mini-bandes Emballage 18 pièces

1.15



Shampooing Extra-doux aux herbes

2.50 statt au lieu de 2.95



Mini-protège-Slip 30 pièces avec étui gratuit pour le sac

1.50

Martigny Sierre

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

boum sport

3960 Sierre
Tél. 027/55 60 33

Nous cherchons pour tout de suite ou à convenir

excellente vendeuse
(bilingue français-allemand)

vendeuse dynamique
comme auxiliaire quelques jours par semaine bilingue

apprentie vendeuse
bilingue français-allemand

Faire offre par écrit avec prétentions de salaire.



Marchand d'articles de sport reconnu

Le café-restaurant du Sanetsch à Granois-Savièse cherche

une sommelière

Nourrie, logée. Entrée le 1er mars.

Tél. 027/22 14 87

36-20826

Brigue (Valais)

Nous cherchons, pour mi-février, dans nouveau bar soigné

une barmaid

Ouvert de 16 à 24 heures

Tél. 028/23 15 19 (M. Guler)

36-12572

On cherche

garçon ou serveuse

connaissant les deux services

Entrée tout de suite ou mi-février.

Tél. 027/86 21 63

36-1331

Maison de la place de Sion cherche

magasinier-jardinier

magasinier-paysagiste

Place stable. Avantages sociaux.

Offres sous chiffre P 36-900875 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

commis de cuisine

a l'année

sommelier/sommelière

pour un remplacement le mois de février

S'adresser: Hôtel du Grand-Quai Martigny, tél. 026/2 20 50

36-3412

Entreprise vaudoise engagerait

CONTREMAÎTRE de génie civil

Conditions intéressantes à candidat capable.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec références sous chiffre PW 900157 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Discrétion garantie.

Zinal va accueillir «Interneige»

Des Indiens sur la neige

Il fallait avoir, au siècle dernier, une bonne dose d'optimisme pour traverser en plein hiver une réserve d'indiens, aux confins de l'Illinois et du Missouri, juchés sur une frêle diligence tractée par deux chevaux malingres. Puis ensuite, se mettre

sous la protection des apaches afin d'échapper à la charge fulminante d'un gigantesque bison, et finalement tenter de rejoindre la Californie à cheval poursuivi par une horde de coyotes affamés. C'est pourtant l'odyssée tentée par Pier-

rino, Fanfan et Cyprien qui continueront leurs aventures en jouant les Davy Crockett sur pirogue dans les remous des grands canyons. Prisonniers ligotés au totem de redoutables sorciers, ils finiront peut-être par se mettre sous les ailes protectrices de l'Aigle américain.

Vrai ou faux? Comme dirait le speaker de service.

C'est en tout les cas le thème prévu par les animateurs de la télévision et leurs décorateurs pour l'émission *Interneige* qui déroulera son *Far West* à Zinal le dimanche 11 février prochain sur les pistes de ski de Sorebois à 2500 m.

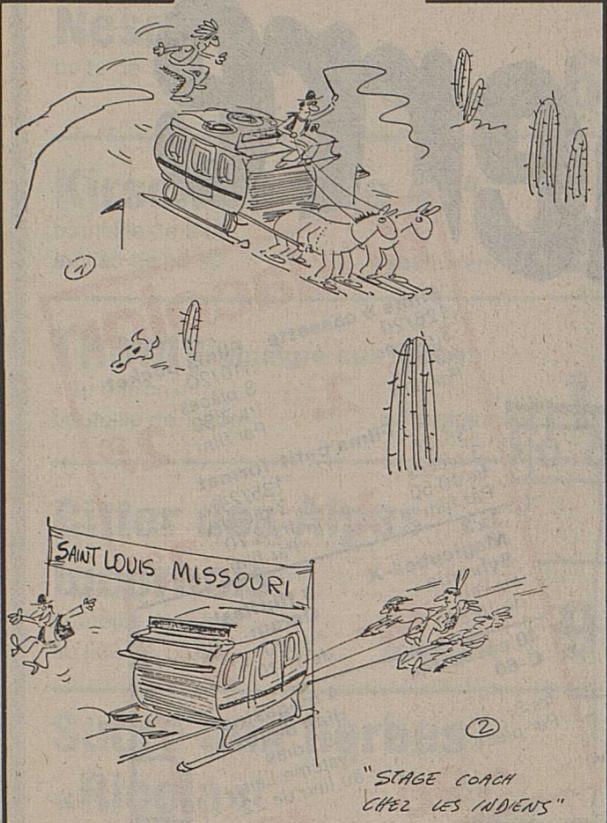
Pierrino (représentant éminent des westerns-spaghettis), Fanfan (aussi français que sa tulipe le laisse penser) et Cyprien (anniviarde de pure souche) seront les héros des équipes d'Italie, de France et de Suisse qui s'affronteront également

- le dimanche 4 février à Corno alle Scale-Val Carlina dans les Appenins, pour y traverser l'Afrique de part en part;

- le dimanche 18 février à Megève (Savoie) pour affronter les pays d'Asie encore ouverts aux touristes;

- le dimanche 25 février à Pontedi-Legno dans l'Adamello (Province de Brescia) où se jouera la finale d'*Interneige* 1979 qui ramènera nos trois lascars en Europe.

Bien entendu, à Zinal comme ailleurs, nous retrouverons la charmante présentatrice Claude Evelynne, l'imposant Georges Kleinmann et le duo d'arbitres polyglottes transalpins: Gennaro Olivieri et Guido Pancaldi.



Une expérience unique

Pour la première fois en Romandie, la Télévision suisse afin d'assurer l'enregistrement de l'émission *Interneige* sur les champs de ski de Sorebois sur Zinal, à 2500 m d'altitude, procédera à un exploit technique d'une rare complexité.

Deux cars de la télévision seront démontés dans les ateliers de la SRG à Zurich et 18 tonnes de matériel électronique mises en caisses et empilées précautionneusement sur deux camions à destination de Zinal. De même, deux magnétoscopes mobiles de 500 kg chacun seront acheminés au val d'Anniviers, puis finalement tout ce chargement délicat transporté par le téléphérique Zinal-Sorebois dans la nuit du 5 au 6 février, ceci afin de ne pas perturber le trafic des skieurs de la station anniviarde. Il s'agira ensuite de remettre en état de service, dans des châssis spécialement conçus à cet effet, tout ce matériel sophistiqué durant

deux à trois jours de travail ininterrompu.

Pour se faire une idée des difficultés de l'entreprise, il faut savoir qu'une quinzaine de spécialistes s'appliqueront pendant près de dix jours au démontage, à l'installation à Sorebois, puis à la réinstallation à Zurich - jusqu'au dernier écrou ou l'ultime soudure - d'une vingtaine de tonnes de gadgets audio-visuels. Sur place, environ 60 kilomètres de fils seront disposés au travers de câbles pour assurer, le jour même, une transmission parfaite d'images et de son d'une émission en Eurovision d'une heure d'antenne.

Il faut préciser que de telles expériences ont déjà été éprouvées outre-Sarine et que notre TV nationale a mis ce dispositif en place l'an dernier, lors des championnats du monde sur les pistes bavaoises de Garmisch-Partenkirchen.

Du bricolage de très très haute technicité!

Crans: une soirée rétro avec le Traditional Jazz Band

Le Traditional Jazz Band animera une grande soirée rétro au Sporting à Crans, le premier février prochain, dès 21 heures.

Depuis la sortie de son disque 33 tours, cet ensemble de jazz siérois n'a cessé de recueillir de favorables critiques.

Jean-Marie Delessert au saxo-soprano, Gérald Rudaz à la clarinette, Marcel Rauch au trombone, Jean-Paul Forclaz à la contrebasse, Stéphane Zingg au piano, Jean-Claude Masserey au banjo et Charles-Henri Eggs au piano déchaineuront, comme à leur habitude, une ambiance digne des grandes époques du jazz.

Le Traditional Jazz Band en Valais, est considéré comme le meilleur ensemble du genre. Une réputation en rien surfaite que de concert en concert le groupe confirme de manière éclatante.

Une soirée rétro sur le Haut-Plateau avec le Traditional Jazz Band.

Les rois de Chandolin Prolongement radiophonique



Le président de la commune de Chandolin, M. Ulysse Zufferey, à droite, sert le verre de l'amitié aux rois mages lors d'une halte dans le val d'Anniviers, il y a quelques années.

Les rois mages, depuis des années ont choisi le charme de Chandolin pour faire, au début du mois de janvier, une halte bien sympathique dans le val d'Anniviers.

Cette année, les micros de la Radio Suisse romande - come la presse écrite - se trouvent au rendez-vous.

Les auditeurs du deuxième programme pourront donc dès le samedi 27 janvier, de 7 h. 05 à 9 heures, durant plusieurs semaines, découvrir cette rencontre.

Jean-Claude Gigon fera, dans le cadre de l'émission «Loisirs en tête» revivre cette

célébration, unique en Valais.

Il questionnera notamment, le curé Comina, desservant de la paroisse de Chandolin, ainsi que le président de la commune, M. Ulysse Zufferey. La chorale l'Etoile de Chandolin se produira pour l'occasion. Quelques heures fort plaisantes à ne point manquer!

De la Raspille au glacier du Rhône AVEC LES VITICULTEURS HAUT-VALAISANS Opposition à la loi sur la viticulture

GAMPEL. - Dans notre édition du samedi 20 janvier, notre correspondant «Victor» parlait de la situation de la viticulture haut-valaisanne, dont les producteurs se plaignent de ne pas avoir voix au chapitre, dans le concert de la viticulture valaisanne.

Les producteurs haut-valaisans se sont à nouveau réunis mardi soir à la salle bourgeoise à Gampel. La séance a été dirigée par M. Santino Caldelari, qui est à la tête du

comité d'initiative. C'est M. Rolet Mathier, député, qui a parlé des modifications que la commission du Grand Conseil propose, en ce qui concerne la loi sur la viticulture, qui sera discutée par le Grand-Conseil à partir du 7 février.

Le comité d'initiative interviendra auprès des deux fractions haut-valaisannes du Grand Conseil, en leur demandant de faire le nécessaire pour que la classification de

zones, telle que prévue à l'article 21 de la nouvelle loi, soit tout simplement biffée. Dans le Haut-Valais, on ne veut pas se contenter de promesses avançant que la classification définitive de zones n'interviendrait que dans quatre ou cinq ans.

Les prescriptions de qualité et les cépages imposés pour les nouvelles plantations ont également soulevé diverses interventions.

D'une manière générale, les viticulteurs haut-valaisans se sont opposés à une trop forte emprise de l'Etat dans le domaine viticole.

La loi sur la viticulture prévoit la création d'une commission de la viticulture dans toutes les communes concernées. Les viticulteurs haut-valaisans s'opposent également à cette formule.

Trente ans au Service du feu NIEDERGAMPEL.

- Lors d'une réunion de travail des cadres et du corps des sapeurs-pompiers de Niedergampel, on a rendu hommage au lieutenant Heinrich Schnyder, qui appartient au corps depuis trente ans. Le commandant Roland Locher lui a remis une canne dédicacée, en témoignage de reconnaissance.

Théâtre et chant à La Souste

LA SOUSTE. - Le chœur paroissial de La Souste, après le succès obtenu au début de 1978, s'est décidé à tenter une nouvelle expérience théâtrale.

On a travaillé ferme à la mise au point d'une pièce en deux actes Tante Galathe, sous la régie de Viktor Matter. Et comme la première vocation du chœur est tout de même de chanter, il se produira aussi au cours des représentations, qui seront encore agrémentées par des groupes d'enfants.

La première des quatre représentations se déroulera vendredi soir 26 janvier, à l'aula du nouveau groupe scolaire de La Souste.

Crise cardiaque fatale sur une piste ZERMATT-BETTMERALP.

- Nous avons annoncé dans notre édition d'hier qu'Air-Zermatt avait transporté mardi un malade de Bettmeralp à l'hôpital de Brigue. Malgré les soins qui lui ont été prodigués immédiatement, déjà dans l'hélicoptère, par le médecin d'Air-Zermatt et un samaritain, et tous les efforts déployés à l'hôpital de Brigue, le malade est décédé dans la soirée de mardi.

Il s'agit de M. Joseph Fasel, de Trimbach (Soleure), âgé de 49 ans. Il avait été frappé par une crise cardiaque en skiant. M. Fasel passait depuis 10 ans ses vacances d'hiver, avec sa femme et ses deux filles, à Bettmeralp.

Pour conserver le cachet de Muraz



Dans le cadre des améliorations apportées au quartier de Muraz,

au-dessus de Sierre, il convient de signaler la pose d'un éclairage fort approprié au cachet de l'endroit.

Cours de sauveteurs et samaritains

La section des samaritains de Brigue-Glis organise un cours de sauveteurs et samaritains en français. Mercredi, le 7 février 1979, 20 heures à l'ancien hôtel de ville de Brigue. Inscription chez M^{me} L. Imwinkelried, rue Napoléon 19, 3902 Glis. Téléphone 028/232762.

Des lanternes de style ancien, ouvragées en fer forgé, ont été posées le long des rues donnant à Muraz un caractère plus intime et sympathique encore.

Comme on peut le voir sur notre photo, en parfaite harmonie avec les bâtisses du quartier siérois, ces lanternes constituent une innovation à saluer.

El Consulado general de España en Ginebra...

Comunica: que ha quedado abierto, hasta el 20 de Febrero próximo, el plazo para que los españoles residentes en los Cantones de Ginebra, Vaud y Valais, con 16 años cumplidos el 31 de diciembre último, puedan inscribirse en el Censo Especial para Residentes en el Extranjero del Instituto Nacional de Estadística. Los impresos correspondientes pueden solicitarlos personalmente, por correo o por teléfono, a este Consulado General, Rue Pestalozzi 7, 1202 GINEBRA, Teléfono: 022/33 87 10

Ginebra, Enero de 1979 18-20856

REDACTION DE SIERRE

Antoine Gessler
Tél.: (027) 55 91 55
Case postale 258
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

Offres du Tonnerre

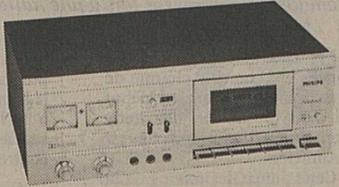
Eumig Mini 3



Caméra super-8 entièrement automatique avec objectif-zoom. Autofocus 1,9/9-30 mm. de retour de l'action-test.

au lieu de 398.-
seul. **290.-**

Philips N 2533



Platine à cassette frontale avec réduction de bruit Dolby et prémagnétisation séparée.

au lieu de 398.-
seul. **298.-**

Casio CQ-2



Montre, chronographe, réveil et calculatrice - le tout en un!

au lieu de 98.-
seul. **45.-**

Kodacolor

<p>Films à cassette</p> <p>126/20 3 pièces frs 7.50 Par film</p> <p>2.50</p> <p>135/36 3 pièces frs 10.50 Par film</p> <p>3.50</p> <p>3x3 Magicubes-X Sylvania au lieu de 10.80</p> <p>9.-</p> <p>10 cassettes C-60 frs 9.- Par pièce</p> <p>-90</p>	<p>Films pocket</p> <p>110/20 3 pièces frs 7.50 Par film</p> <p>2.50</p> <p>Films petit-format</p> <p>135/24 3 pièces frs 8.70 Par film</p> <p>2.90</p> <p>3 flipflash Osram au lieu de 11.70</p> <p>9.-</p> <p>4 magasins- dias de luxe à 50 dias système Leitz au lieu de 22.-</p> <p>19.50</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

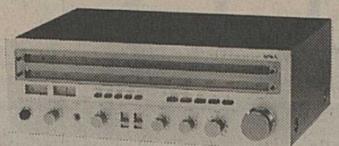
Intersound CT 8000



Radio-recorder à cassette 3-ondes OL/OM/OUC avec microphone incorporé.

au lieu de 168.-
seul. **135.-**

Aiwa AX-7400



Pilote Hi-Fi stéréo exclusif avec puissance de sortie de 2 x 30 W Sinus, 2 x 55 W musique, gamme de fréquences 30-20 000 Hz

au lieu de 798.-
seul. **495.-**



3 albums-photos
avec 20 pages auto-collantes.

Prix-choc 14.80



Interchrome Super-8
Le film super-8 aux couleurs brillantes et lumineuses. Le multipack de 2 films.

au lieu de 18.-
seul. **16.-**

Rollei 35S



L'appareil compact avec Zeiss Sonnar 2,8/40 mm. étui 30.-

au lieu de 368.-
seul. **295.-**

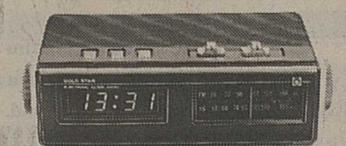
Set reflex Minolta



Minolta XG-2 avec objectif 1,7/50, grand-angle Tokina 2,8/35 mm et téléobjectif Tokina 2,8/135. étui 48.-

au lieu de 998.-
seul. **795.-**

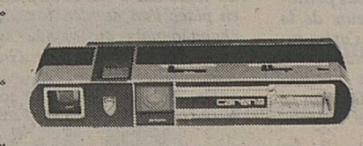
Gold Star radio-réveil



Radio-réveil 2-ondes OM/OUC avec grand affichage LED. Réveil en musique ou par bourdonnement.

Prix-choc 69.-

Carena micro-flash



Pocket avec flash électronique incorporé et deux objectifs: Normal et télé!

Prix-choc 85.-

Sac universel



Le sac pratique en simili-cuir souple pour l'équipement photo ou ciné, avec «chambre noire» incorporée.

au lieu de 36.-
seul. **29.50**

Micro MR-122



Tourne-disque Hi-Fi avec entraînement par courroie, au lieu de 298.-

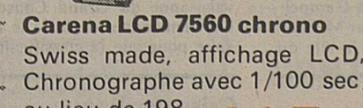
Micro DD-20
Tourne-disque Hi-Fi avec entraînement direct.
au lieu de 398.-
seul. **295.-**



Rena 7x35
Les jumelles de qualité avec agrandissement 7x. Avec étui.
au lieu de 89.-
seul. **49.-**



Carena LCD 1580
Swiss made, affichage LCD.
au lieu de 138.-
seul. **95.-**



Carena LCD 7560 chrono
Swiss made, affichage LCD, Chronographe avec 1/100 sec.
au lieu de 198.-
seul. **165.-**

UNIP=AVANTAGE!

Pinot noir 1973, yougosl.

bouteille de 7 dl
2 bouteilles ensemble
au lieu de 5.80 **seulement 4.90**

Nesquik

boîte de 1 kg **seulement 6.50**

Kirsch de Bâle 40°

bouteille de 5 dl
au lieu de 13.90 **seulement 12.50**

Thomy vinaigre aux herbes

«Du patron»
bouteille de 1 litre **seulement 1.35**

Bitter des Alpes lucernois

bouteille de 1 litre
au lieu de 11.85 **seulement 9.90**

Sucre aux herbes

«Ricola»
duopack de 2 x 100 g **seulement 2.25**

Riz Uncle Ben's

paquet de 900 g **seulement 2.25**

Coraule de gruyère «Cremo»

gras
100 g **seulement -.80**

Ragoût de lapin

sans tête et sans pattes
le kilo
au lieu de 7.90 **seulement 5.—**

EPA*UNIP

rayon-alimentation



Taies d'oreiller, imprimé

60/60 **les 2 pièces 11.40**

Traversins, imprimé

60/90 **les 2 pièces 16.—**

Fourre de duvet, imprimé

160/200 **la pièce 24.50**

Plat sabot, Arcopal, 34 cm

9.50

Plat rectangulaire Arcopal, 35/20

9.50

Cocotte ronde, Arcopal

2 1/2 litres **9.50**

Tambour Dixan, 5 kg

12.80

UVRIER-SION - ROCHE (VD)

PARKING GRATUIT
ESSENCE SUPER

Entreprise L. Cantova S.A.

Bâtiment et génie civil à Villars-sur-Ollon
cherche pour son bureau, travaux de correspondance,
facturations, service social, contacts avec la clientèle.

jeune employé(e) de commerce

Nous désirons certificat de capacité ou équivalent.
Sens de l'organisation, esprit d'initiative et de responsabilité. Personne stable.
Nous offrons un travail indépendant et très varié. Ambiance jeune et dynamique. Salaire en fonction des capacités. Entrée en service 1er juillet ou date à convenir.

Faire offre par écrit avec références et prétentions.
Renseignements au 025/3 21 07, M. Fontana

Entreprise L. Cantova S.A.

Bâtiment et génie civil
à Villars-sur-Ollon cherche

chef d'équipe en génie civil machiniste (trax pelle)

Nous désirons expériences et capacités d'organisation.
Esprit d'initiative et de responsabilité. Personne stable.
Nous offrons travail varié. Ambiance jeune et dynamique. Salaire en fonction des capacités. Entrée en service le 15 mars ou date à convenir.

Faire offre par écrit, avec références et prétentions.
Renseignements au 025/3 21 07, M. Fontana.

Achat immédiat

« cash »

voitures toutes mar-
ques et exclusivités
des 1970
Tél. 021/53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

Machine à laver

linge - vaisselle

Retour d'exposition
légèrement griffée
à céder avec gros
rabais
Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker
Livraison et pose
gratuites
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.—
par mois
Réparations
toutes marques

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21
Lausanne
Tél. 021/36 52 12
83-7506

Pour votre commune
à vendre

Land-Rover 88

équipées avec lame
à neige et sableuse,
expertisée.

Prix intéressant.
Tél. 037/24 69 06
17-1729

Pro Rawil

Vignette gratuite

Enveloppe affranchie
avec adresse à:
J.-C. Rey, rue chne
Berchtold 43
1950 Sion
36-32696

A vendre

bus VW

9 places
en parfait état
expertisé

Fr. 2800.—

Tél. 025/4 18 69
36-100047

A vendre

BMW 2002

1971

Fr. 4500.—

Tél. 026/8 81 18
36-20828

Orgue Hammond

modèle A 100

Cédé à moitié prix.

Tél. 027/22 68 14
36-1072

A vendre

2000 kg de bon foin et regain

bottelé

Tél. 027/22 99 81
36-29778

A vendre

Citroën GS Club 1220

Année 1976
bleue

Tél. 027/55 02 72
55 06 43
36-2848

A vendre

VW Variant 70

Expertisée
Bas prix

Tél. 027/55 02 72
55 06 43
36-2848

Maux de tête?



Aspro
soulage vite.

PUBLICITAS

art et technique
de l'annonce
bien pensée

027
21 21 11



EN SOUVENIR DE

Louis-Marius EMERY

1962 - 1979

et de sa fille

FRANCINE

1977 - 1979

C'est un monde plus beau, une terre nouvelle que vous avez conquis avant nous.

Aidez-nous à vous y rejoindre un jour.

Votre famille



EN SOUVENIR DE

Monsieur Emile DUC



26 janvier 1959 - 26 janvier 1979

Vingt ans déjà que tu nous as quittés pour un monde meilleur où chaque être humain s'aime et se respecte.

Pour tous ceux qui l'ont connu et aimé, une messe sera célébrée en la chapelle de Crans, le vendredi 26 janvier 1979, à 10 h. 45.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Joseph EMERY



25 janvier 1978 - 25 janvier 1979

Dans le silence de la cruelle séparation, le souvenir de ta vie de bonté demeure vivant dans nos cœurs.

Ton épouse et tes enfants

Une messe sera dite à Lens, aujourd'hui jeudi 25 janvier 1979.



EN SOUVENIR DE

Madame Agnès PHILIPPOZ

26 janvier 1978 - 26 janvier 1979



Cinq ans et un an déjà que vous nous avez quittés pour un monde meilleur. Votre souvenir restera gravé dans nos cœurs. Du haut du ciel, aidez ceux qui souffrent.

Vos enfants, petits-enfants et famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Leytron, le vendredi 26 janvier 1979, à 7 heures.

Monsieur Donat PHILIPPOZ

26 janvier 1974 - 26 janvier 1979



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui l'ont entourés lors du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

Joseph ZURSCHMITTEN

remercie toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et fleurs et leurs dons pour les institutions bienfaitrices, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Elle adresse un merci tout spécial au révérend curé Imoberdorf, de Môrel, et au recteur Zimmermann, à Naters, ainsi qu'aux voisins.

Nous recommandons le défunt à vos prières.

Naters, janvier 1979.



Madame veuve Marianne DELALOYE-COMBY, ses enfants et petits-enfants, à Ardon ;

Monsieur et Madame Marcel COMBY-EMERY, à Sierre ; Mademoiselle Suzanne COMBY, à Chamoson ; Monsieur Paul COMBY, à Chamoson ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Armand COMBY

 leur cher frère, beau-frère, oncle, parrain et ami, survenu le mercredi 24 janvier 1979, dans sa 65^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson, le vendredi 26 janvier 1979, à 10 heures.

Ni fleurs, ni couronnes.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le PDC de Champéry

a le regret de faire part du décès de

Madame Marie-Louise PERRIN-GRENON

mère de Louis, membre du comité élargi, et grand-mère de Dominique, membre du comité des JDC.

L'ensevelissement aura lieu à Champéry, aujourd'hui jeudi 25 janvier 1979, à 10 heures.



La Société de laiterie de Champéry

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Marie-Louise PERRIN-GRENON

mère de Louis Perrin, son dévoué secrétaire.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



L'entreprise Ulysse Siggen à Chalais

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur René ZUFFEREY

beau-frère de son employé M. Jocelyn Perruchoud.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



L'entreprise Ulysse Siggen à Chalais

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Adolphe ZUFFEREY

beau-père de son employé M. Michel Constantin.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE NOS CHERS DISPARUS

Monsieur Louis PRAZ



3 janvier 1958 - 27 janvier 1979

Madame Virginie PRAZ

née FOURNIER



21 novembre 1968 - 27 janvier 1979

Monsieur l'abbé Cyrille PRAZ



27 janvier 1978 - 27 janvier 1979

Si le profond silence de la mort nous sépare, la grande espérance de vous revoir un jour nous unit. Le temps peut s'enfuir, mais dans nos cœurs, fidèles et sincères, le souvenir reste gravé en lettres d'or. Vos enfants, tes frères et sœurs

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Veysonnaz, le vendredi 26 janvier 1979, à 19 h. 30.



La Société suisse de secours mutuels Helvétia section de Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de

Madame Marguerite AMACKER-MONOD

membre de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La société des archers de Collombey-Muraz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Marguerite AMACKER-MONOD

mère de Raymond, son dévoué membre actif et du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1904 de Saint-Maurice

a la douleur de faire part du décès de

Madame Marguerite AMACKER-MONOD

épouse de son contemporain Jean Amacker.



La société de tir « Noble Jeu de cible » de Saint-Maurice

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Jean AMACKER

belle-mère d'Edmond, son dévoué président.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



La Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de

Madame Jean AMACKER-MONOD

belle-mère de son vice-président Edmond.

L'ensevelissement a lieu à Saint-Maurice, aujourd'hui jeudi 25 janvier 1979, à 15 h. 30.



La Société valaisanne des cafetiers-restaurateurs et hôteliers

a la douleur de faire part du décès de

Madame Marguerite AMACKER-MONOD

mère de M. Gérard Monod, membre de son comité cantonal et président de sa section régionale de Sion.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



La Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Sion et environs

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Marguerite AMACKER-MONOD

née UDRIOT

mère de M. Gérard Monod, président de la SCRH de Sion et environs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La famille de feu Emilien PERRUCHOUD ;

La famille de feu Maurice PERRUCHOUD ;

La famille de feu Pierre-Louis BRUTTIN-PERRUCHOUD, à Grône ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Pierre PERRUCHOUD

survenu à l'âge de 85 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Chalais, le vendredi 26 janvier 1979, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Paul FUSAY-FILLIEZ et leur fille Catherine, à Champsec ;
Mademoiselle Maria FUSAY, à Champsec ;
Madame veuve Jeanne VAUDAN-FUSAY, à Champsec ;
Monsieur et Madame Gérald VAUDAN-BESSARD, à Martigny ;
Monsieur Louis CRETTON-GARD, à Montagnier, ses enfants et petits-enfants ;
Les membres des familles FUSAY, GARD et GUIGOZ, ainsi que ceux des familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Françoise FUSAY- CRETTON

tertiaire de saint François

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et cousine, décédée à l'âge de 87 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu au Châble, le vendredi 26 janvier 1979, à 10 heures.

La défunte était membre de l'Alliance.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Il a plu au Seigneur dans sa miséricorde de rappeler à Lui l'âme de sa servante

Madame veuve Albert DESSIMOZ

à Saint-Séverin

pieusement décédée à Saint-Séverin-Conthey, à l'âge de 84 ans, munie des secours de notre sainte mère l'Eglise.

Vous font part de leur douleur :

Madame Lily GERMANIER-DESSIMOZ, à Erde, ses enfants et sa petite-fille, à Vevey et Genève ;
Mademoiselle Marie DESSIMOZ, à Saint-Séverin ;
Madame et Monsieur Luc COUDRAY-DESSIMOZ, à Vétroz, et leurs enfants, à Genève et Vétroz ;
Monsieur et Madame Pierre DESSIMOZ-FAVRE, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et Saint-Séverin ;
ainsi que les familles parentes et alliées.

Domicile mortuaire : Saint-Séverin.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Séverin-Conthey, le samedi 27 janvier 1979, à 10 heures.

Selon le désir de la défunte, il n'y aura ni fleur, ni couronne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Esther ZUFFEREY-REBORD, à Réchy ;
Jeannette et Michel CONSTANTIN et leurs enfants Nicole, Eddy et Alfred, à Réchy ;
Eugénie et Alfred BANDOLIER-RENGLI, leurs enfants et petits-enfants, à Réchy ;
Veuve Louise DEVANTÉRY-ZUFFEREY, ses enfants et petits-enfants, à Réchy ;
Bernard et Lucie ZUFFEREY-ANTILLE, leurs enfants et petits-enfants, à Chalais ;
Famille feu Jules ZUFFEREY, à Genève ;
Freddy et Suzette ZUFFEREY-GERMANIER et leurs enfants, à Genève ;
Eugénie REBORD-MICHAUD, aux Valettes ;
Famille feu Albert REBORD-ANSERMOZ, leurs enfants et petits-enfants, aux Valettes ;
Eugénie et Etienne REBORD, aux Valettes ;
Yvonne et Hubert THURRE-REBORD, leurs enfants et petits-enfants, à Saillon ;
Antoine et Georgette REBORD-GIROUD, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny-Bourg ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Adolphe ZUFFEREY

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection dans sa 65^e année.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Chalais, le vendredi 26 janvier 1979, à 14 heures.

Départ du convoi mortuaire de son domicile.

Dans son immense bonté, le Seigneur l'a délivré de ses souffrances.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Georgette ZUFFEREY-PERRUCHOUD, à Chalais ;
Joëlle et Jean-Louis SCHMID-ZUFFEREY et leurs enfants Anne-Catherine et Véronique, à Martigny ;
Jocelyne et Jean-Marc ZUFFEREY-ZUFFEREY et leurs enfants Virginie et Samuel, à Sion ;
Josiane et Pierre-Louis SARTORETTI-ZUFFEREY et leur enfant Martine, à Sierre ;
Monsieur et Madame Hermann ZUFFEREY-CHEVEY et leurs enfants, à Réchy ;
Monsieur et Madame Aristide ZUFFEREY-RUDAZ et leurs enfants, à Réchy ;
Monsieur et Madame Michel PERRUCHOUD-DUBEY et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Jocelyn PERRUCHOUD-FUSSEN, à Chalais ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès subit, survenu dans sa 65^e année, de

Monsieur René ZUFFEREY

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Chalais, le vendredi 26 janvier 1979, à 10 heures.

Visites dès 16 heures.

Domicile mortuaire : Chalais.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Meinrad DUBOIS ;
Monsieur et Madame Frédéric DUBOIS-SESTRANETZ et leurs enfants, à Lyon et Genève ;
Madame et Monsieur Constant RAPPAZ-DUBOIS, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Epinassey, Saint-Maurice et Sion ;
Madame et Monsieur Paul RAPPAZ-DUBOIS, leurs enfants et petits-enfants, à Epinassey, Bouveret, Monthey et Paris ;
Madame Fernand DUBOIS, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Maurice et Genève ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Pierre DUBOIS, à Saint-Maurice, Lausanne et Genève ;
ainsi que les familles BOLOGNINI, AYMON, BARBEZAT, JEANNET, parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Meinrad DUBOIS

née Louise BOLOGNINI

leur très chère épouse, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 23 janvier 1979, dans sa 75^e année.

Le culte aura lieu en la chapelle du centre funéraire de Saint-Georges, où la défunte repose, le vendredi 26 janvier 1979, à 10 heures.

Domicile : 34, cité Villars, 1203 Genève.

Un car partira d'Epinassey vendredi matin à 7 h. 20 et de Saint-Maurice à 7 h. 30. Les personnes désireuses de se rendre à Genève sont priées de s'inscrire auprès de Mariaux Excursions (tél. 025 / 3 78 33).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Section des samaritains de Sion

a la douleur de faire part du décès de

Madame Bernadette MISEREZ

mère de notre dévoué président Jean-Pierre Miserez.

Une messe sera célébrée en souvenir de la défunte en l'église de Saint-Guérin à Sion, le mercredi 31 janvier 1979, à 18 h. 15.



Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Hélène UDRY-DUBOIS

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances et vos envois de fleurs.

Pour l'avoir réconfortée dans sa peine, elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Sion, janvier 1979.



Puisque Jésus est mort, puis est ressuscité, de même, ceux qui se sont endormis en Jésus, Dieu les amènera avec Lui.

Les parents Marcel et Jeanne RODUIT-MORAND, à Fully ;
Amédée et Catherine RODUIT-COMBY et leurs enfants, à Fully ;
François et Fernande RODUIT-PICHONNAZ et leurs enfants, à Niamey (Niger) ;
Maria et Alain JOUSSET-RODUIT et leur enfant, à Corpataux (FR) ;
Jean et Danièle RODUIT-TSCHOPP et leurs enfants, à Sierre ;
Roger et Bernadette RODUIT-RAEMY et leurs enfants, à Fully ;
Henri RODUIT, vicaire, à Savièse ;
Monique et Jean-Luc BOURBAN-RODUIT et leur enfant, à Genève ;
Claudine et Marcel MELANÇON-RODUIT et leurs enfants, à Sudbury (Canada) ;
Simone RODUIT, à Fully ;
Gérard RODUIT, à Fully ;
Denise et Marcel GABIOUD-GIROUD et leurs enfants, à Bruson ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alfred RODUIT-RODUIT ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Victor MORAND-GRANGES ;
Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Michel RODUIT

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 24 janvier 1979, dans sa 38^e année, après une longue et douloureuse maladie courageusement supportée.

La messe de sépulture sera célébrée à Fully, le samedi 27 janvier 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : chez Marcel Roduit, Branson-Fully.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La classe 1941 de Fully

a le grand regret de faire part du décès de

Michel RODUIT

son dévoué caissier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Gaston ANTONIOLI-MORIGGIA, à Martigny ;
Madame Gisèle BRON-ANTONIOLI, à Martigny ;
Madame Yvonne ANTONIOLI-BRANDT, ses enfants et petits-enfants, à Martigny, Monthey, Lenno, Brunatè et Valmadrera ;
Monsieur et Madame Felice TRUZZI-MORIGGIA, leur fille Graziella et son fiancé, à Stresa ;
Madame Gianina MORIGGIA, à Milan ;
ainsi que les familles parentes et alliées ANTONIOLI, MARCLAY, CARDANA, ANTIGLIO, COLLINO, MICHELET, DUBOIS et BUGNON, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gaston ANTONIOLI

représentant

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, décédé subitement à Milan, le 24 janvier 1979, dans sa 69^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le samedi 27 janvier 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : chemin du Mont 4, 1920 Martigny.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La famille de

Madame Jeanne PARCHET- CORNUT

très touchée par tant de témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie de tout cœur les personnes qui l'ont réconfortée, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et couronnes, leurs messages de condoléances, et les prie de croire à sa reconnaissance.

Vouvry, janvier 1979.

CAS TARAMARCAZ Arrestation confirmée

Nous avons annoncé hier que M. Albert Taramarcas, ancien chef du Service cantonal du feu et de la protection civile, aurait été gardé à la disposition de la justice.

Nous pouvons apporter aujourd'hui des précisions qui confirment cette information. Lundi, après avoir été interrogé à Sierre par M. Paul-Albert Berclaz, juge instructeur, M. Taramarcas est rentré à son domicile à Sion avec son auto. Il était accompagné par M. Praplan, agent de la brigade financière, venu avec son auto, avec lequel il repartit peu après dans la voiture de ce dernier. Plus tard, un policier se présenta chez M^{me} Taramarcas pour chercher des objets de toilette, lui annonçant que son mari ne pourrait pas rentrer ce soir-là à son domicile.

C'est donc bien, au sens de l'article 65 du code de procédure pénale du canton du Valais, une arrestation que le juge a ordonnée. Et, toujours selon ce code, c'est en se fondant sur les articles 53 et 59 que ce juge ne peut communiquer aucun renseignement à la presse,

estimant qu'une telle information « n'est pas dans l'intérêt de la justice ».

La garde à disposition du juge de l'ancien chef de service - dont la démission a été acceptée par le Conseil d'Etat le 11 octobre à la suite d'un rapport de M. Bender, chef du département, et d'une première communication de la commission d'enquête administrative - semble donc avoir pour motif les besoins de l'enquête pénale ouverte contre un prévenu. Mais prévenu de quels délits? En raison du secret de l'instruction, aucune réponse ne peut être donnée à cette question. Par recoupements, mais sous toutes les réserves d'usage, il semblerait qu'il puisse s'agir de comptes d'exploitation de la protection civile à Sierre. On sait en effet que ceux-ci ont été l'objet d'un passage au crible de la part des enquêteurs. Il ne nous appartient pas d'aller plus loin dans ce domaine des hypothèses auquel nous sommes forcé de nous en tenir, sans déborder du cadre de l'information qui est notre seul propos.

g. r.

Auditeurs et téléspectateurs du Valais romand « Nous voulons un carré blanc » à la TVR

De par leur moralité discutable ou leur caractère érotique, certains films et certaines émissions projetés récemment par la TVR ont suscité de vives réactions auprès d'une partie des téléspectateurs valaisans n'acceptant pas d'être ainsi, en début de soirée, agressés sans aucun avertissement par des images choquantes pour eux.

Présidée par M. Hermann Pellegrini, l'Association des auditeurs et téléspectateurs du Valais romand, qui tenait hier soir à Sion son assemblée générale, s'est bien entendu préoccupée de ce problème. Elle a, en effet, donné un mandat à son comité pour intervenir auprès des responsables de la TVR afin que soit institué le « carré blanc », à l'image de ce qui se pratique utilement sur les chaînes françaises.

Présent systématiquement lors de films dramatiques ou d'émissions diverses présentant un caractère soit de violence, soit d'érotisme ou encore d'amoralité, ce « carré blanc » remplacerait avantageusement la pratique actuelle qui consiste en un trop rare avertissement précédant les productions discutables. On voit mal pourquoi l'idée de ce « carré blanc » serait repoussée par la direction de la TVR. Les téléspectateurs du Valais romand attendent en tous les cas avec intérêt la réponse qui sera donnée à un vœu que l'on ne saurait que difficilement qualifier d'extravagant.

Nous reviendrons sur cette assemblée dans une prochaine édition.

(R)

†

EN SOUVENIR DE

notre chère et regrettée épouse, maman et grand-maman

Marie-Louise FAVEZ



27 janvier 1978 - 27 janvier 1979

Un an déjà que tu nous as quittés. Ton souvenir est toujours vivant dans nos cœurs.

Ton époux, tes enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église du Bouvet, le vendredi 26 janvier 1979, à 19 h. 30.

Sion

Il s'agissait d'une fugue

Les deux jeunes filles dont nous avons signalé la disparition dans notre édition d'hier ont été retrouvées à Sierre. Elles sont en bonne santé.

Pensionnaires de l'institut « Cité Printemps » à Sion, elles avaient quitté l'établissement dimanche dernier et n'avaient plus donné signe de vie depuis.

Il s'agit en fait d'une fugue et actuellement les deux jeunes filles ont pu regagner leur domicile.

†

Le Ski-Club de Sion

a le regret de faire part du décès de

Madame Bernadette MISEREZ

mère de Jean-Pierre, membre du comité directeur.

Les obsèques auront lieu aux Geneveys, le vendredi 26 janvier 1979, dans l'après-midi.

Nominations à l'Etat du Valais

M. Walter Ruppen, nouveau directeur des musées cantonaux

BRIGUE. - M. Walter Ruppen, que le Conseil d'Etat vient de nommer au poste de directeur des musées cantonaux, succède à M. Albert de Wolff, décédé tragiquement, le 12 février 1978, des suites d'un accident. La fonction qui est attribuée à M. Ruppen est à vrai dire différente, car il sera le directeur de tous les musées appartenant au canton du Valais, et non pas seulement de celui de la Majorie.

M. Walter Ruppen est né à Saas-Grund en 1928. Après l'école primaire, il continua ses études à Immensee où il obtint sa maturité, puis son diplôme de maître secondaire à Fribourg. Il poursuivit ensuite ses études en histoire de l'art, en histoire et en littérature allemande, le tout brillamment couronné par un doctorat, avec une thèse sur le peintre Raphaël Ritz.

En 1962, il devenait professeur au collège de Brigue. A côté de l'en-

seignement, il a toujours été une des forces les plus actives des milieux culturels du Haut-Valais. Il fut l'un des fondateurs de la galerie « Zur Matze » à Brigue, où il a organisé de très nombreuses expositions. Lors de multiples conférences, il a su éveiller l'intérêt à l'art dans de vastes cercles.

En 1966, la Société suisse pour l'histoire de l'art lui confiait un travail d'importance capitale et de longue haleine, l'étude des monu-

ments du Valais. Le professeur devint donc un chercheur.

Deux publications sont déjà sorties de presse. Elles sont toutes deux consacrées à la vallée de Conches. Le premier ouvrage a provoqué une certaine sensation en Suisse et il a été très bien accueilli. M. Ruppen, en effet, est sorti des chemins battus, en intégrant l'art dans le village, en traitant l'habitat en tant que composante importante de l'art de la vallée de Conches. M. Walter Ruppen est donc au bénéfice d'une excellente formation, au service de sa grande compétence et de son goût inné de la beauté et de l'art. Il jouit aussi d'un sens aigu du contact humain.

Il a épousé M^{me} Erika Schnyder, de Gampel. Le couple, très uni, a trois enfants.



Le NF présente à M. Ruppen ses très sincères félicitations et lui adresse tous ses vœux de plein succès dans l'accomplissement d'une mission jouant un rôle de premier plan dans la vie culturelle de notre canton.

M. Gilbert Fournier, nouveau directeur de l'Office d'Orientation scolaire et professionnelle du Valais romand

SION. - On sait que M. Rémy Abbet, directeur de l'Office de l'Orientation scolaire et professionnelle du Valais romand, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite dès le 1^{er} juillet 1979. Il sera remplacé, à partir de cette date, par M. Gilbert Fournier. Celui-ci est né à Nendaz en 1944. Marié, père de deux enfants, il est domicilié à Sion.

Après avoir obtenu sa maturité classique au collège de Sion, il poursuivit ses études à l'université de Genève, en sortant avec un diplôme spécial en orientation, un diplôme général en psychologie et une licence de psychologie. Il fut ensuite assistant aux universités de Genève et Lausanne, en psychologie appliquée à l'orientation.

Dès 1969, il est engagé à l'Office

d'Orientation scolaire et professionnelle du Valais romand, comme psychologue-conseiller d'orientation. Dès 1974, il est chef de section auprès de cet office et chargé de l'orientation au collège de Sion.

Il achève actuellement une thèse en psychologie appliquée, sous le titre « Le passage du lycée à l'université » (Contribution à l'orientation des bacheliers).

Il est aussi l'auteur de plusieurs études publiées par les revues suivantes: *Orientation et formation professionnelle* (Revue suisse); *Etudes pédagogiques* (Annuaire de l'Instruction publique suisse); *Ecole valaisanne*; *Travail humain* (Revue française, Centre national de recherches scientifiques, Revue européenne des sciences sociales).

C'est un homme qui allie une formation de premier plan à l'expérience directe « dans le terrain ».

Le NF lui exprime ses vives félicitations en lui présentant ses vœux de plein succès.



Clôture d'un cours pour apprentis L'indispensable pratique

SION. - Hier après-midi a eu lieu, au Centre professionnel, la clôture du cours pratique pour les apprentis ferblantiers et appareilleurs sanitaires de 1^{re} année. La manifestation toute simple réunissait MM. Maurice Eggs, chef du Service cantonal de la formation professionnelle, Gérard Follonier, directeur du Centre professionnel, Rémy Abbet, chef du service de l'orientation professionnelle, et ses principaux collaborateurs; Bagnoud et Marti, du Bureau des métiers, Bianco, président de l'Association des maîtres ferblantiers et appareilleurs, les parents des apprentis, sans oublier les membres de la commission des cours pratiques et des chefs de section du centre.

C'est M. Gérard Follonier, directeur du centre, qui a souhaité la bienvenue à tous.

Pour sa part, M. Erwin Lauber a rappelé que le but de ce cours pratique est d'initier les apprentis aux techniques fondamentales de la

profession, tout en leur inculquant l'amour du métier, le goût de l'effort et du perfectionnement. Ce cours pratique est un précieux complément pour les maîtres d'apprentissage qui conservent cependant la responsabilité totale de la formation pratique de leurs apprentis en fonction du contrat établi.

Ce cours pratique est organisé, sur le plan cantonal, par l'Association valaisanne des maîtres ferblantiers-appareilleurs, le Centre de la formation professionnelle et le Département de l'Instruction publique.

M. Maurice Eggs, chef du Service cantonal de la formation professionnelle, s'est félicité des excellentes relations qui existent entre l'Association valaisanne des maîtres ferblantiers-appareilleurs et le Bureau des métiers. Sans cette étroite collaboration, il ne serait pas possible d'organiser ces cours.

M. Bianco, président de l'association, a félicité tous ceux qui collaborent à la réussite de ce cours, ainsi que les apprentis pour le bon travail accompli durant trois se-



maines. Les moniteurs, MM. Paladini et Duay, ont été félicités à leur tour pour l'enseignement dispensé avec beaucoup de dévouement.

Sion

Découvrir et apprécier les beautés de la cité

SION. - Hier après-midi, à l'hôtel du Rhône, dans le cadre des cours de l'Université populaire donnés, en collaboration avec Pro Senectute, à l'intention des personnes du troisième âge, M. Maurice Zermatten, écrivain, a présenté une intéressante conférence avec des projections sur le thème « Connaissance de la ville ».

Avec M. Zermatten comme guide, le nombreux public a effectué une incomparable promenade, en partant de l'hôtel de ville, pour passer par la rue de Conthey, se déplacer sur le parvis de la cathédrale, jeter un coup d'œil sur la tour des Sorciers avant de monter, par la rue des Châteaux, à Valère et Tourbillon.

Avec ses connaissances, son aisance habituelle, M. Zermatten a invité son auditoire à mieux regarder notre belle ville et à contempler ses beautés. Il n'est pas nécessaire de faire de longs kilomètres pour découvrir de riches témoins du passé. Nous oublions souvent que nous habitons une ville et un canton dignes d'intérêt.

Journées cinématographiques de Soleure

Portrait d'une tisserande valaisanne

Parmi les portraits filmés présentés aux journées cinématographiques de Soleure, on relève la présence d'un film consacré à une tisserande valaisanne, M^{me} Marie Métrailler, du val d'Hérens. M. Michel Bory en est le réalisateur.

Le genre cinématographique du portrait filmé dont s'occupe notamment l'atelier de cinéma de Suisse romande s'attache à cerner des personnages particuliers, attachants, à l'aide de « plans fixes » et d'un montage minimum.

Les copies de ces portraits filmés sont déposés à la Cinémathèque suisse où ils peuvent être réutilisés pour d'autres réalisations, des longs métrages par exemple.



Coup d'œil sur le petit écran

De la soirée passée devant le petit écran, nous ne retiendrons qu'une émission consacrée à l'enfance, *Ouvertures*. Car que peut-on ajouter à la légende que s'est forgée au fil des ans Michel Sardou? Ce fabricant de « tubes » n'a, en effet, plus guère besoin de publicité pour accéder à la première place des « hit-parade » et nous laisserons aux fans de ce chanteur français la liberté d'apprécier le récit que nous transmettait hier soir la TVR.

L'émission *Ouvertures*, en revanche, mérite une attention particulière, parce que remarquablement conçue et réalisée. 1979 étant placé sous le signe de l'enfance, il devenait normal, dès lors, d'y consacrer quelques émissions. Ainsi avons-nous suivi hier le premier sujet traité: « Fille-garçon, une différence, deux destins? » Une différence cependant inexistante avant l'âge de 4 ans si l'on en juge par la similitude de compor-

tements enregistrés entre une petite fille et un petit garçon durant cette période. Mais elle s'établit rapidement par la suite de par l'influence parentale et celle de la société dans laquelle évolue l'enfant. Si la différence biologique, physiologique et hormonale entre les sexes ne peut être niée, elle s'amplifie cependant par l'entourage qui tend à fabriquer des rôles bien déterminés et, par conséquent, à forger davantage cette supériorité d'un sexe sur l'autre, que l'on combat tant depuis des années...

Un sujet certes grave, mais où l'humour tenait une place importante, ce qui, pour ce genre d'émission, s'avère profitable. L'action entreprise pour les enfants du tiers monde sous le thème « Un arbre, une vie » sera, au cœur de la prochaine émission diffusée dans le cadre d'*Ouvertures*. Qu'elle soit aussi positive que celle d'hier soir et notre contentement ne connaîtra plus de frontière!

(M)

Dernière heure Très gros incendie à Ried-Brigue

Nous apprenions, peu avant 3 heures ce matin, qu'un énorme incendie faisait rage depuis peu à Ried-Brigue, à l'hôtel-restaurant Zur Mühle. Les pompiers venaient d'arriver sur les lieux. Nous ne disposons pas d'autres renseignements à l'heure où nous devions imprimer.

**Swissair en 1978
Hausse du trafic**

GENÈVE (ATS). - Pendant l'exercice 1978, Swissair a transporté 6 856 437 passagers sur 95 569 vols, soit environ un demi-million de plus que la population de la Suisse. L'augmentation est de 4,6 % par rapport à 1977.

L'offre de transport a atteint 2,33 milliards de tonnes-kilomètres, soit 6,6 % de plus que l'année précédente. Les tonnes-kilomètres utilisés ont augmenté de 10,4 % pour s'établir à 1,35 milliard. Les transports de fret se sont accrues de 14,5 %, alors que la poste n'a enregistré que 0,6 % d'augmentation.

La compagnie de l'année

ZURICH (ATS). - La rédaction du principal magazine américain d'aviation, *Air Transport World*, a décerné à la Swissair le titre de « compagnie aérienne de l'année ». Cette distinction lui a été attribuée en raison de ses « prestations techniques et financières, qui ont atteint, depuis des années, un niveau pratiquement inégalé dans l'aviation civile ».

Agression à main armée à Prilly

Plus de 6000 francs volés

LAUSANNE (ATS). - Mardi, vers 21 h. 30, un inconnu, au visage partiellement masqué par un passe-montagne gris-vert, a fait irruption dans la loge du personnel, au « Shopping » de Malley, avenue du Chablais, à Prilly, dans l'ouest lausannois. Sous la menace d'un pistolet, il s'est fait remettre par la pompiste de service la recette de la journée, soit plus de 6000 francs. Avant de quitter les lieux, il somma l'employée de se coucher derrière le comptoir.

Voici son signalement : 25-30 ans, taille 170-175 cm, corpulence plutôt forte, cheveux châtain foncé, yeux bruns, était vêtu d'une veste américaine et d'un pantalon foncé. Son allure générale était négligée. Il parle avec un accent valaisan.

GARE DE LUCERNE

Reconstruction dès 1981 au même endroit

LUCERNE. - La gare de Lucerne, ravagée il y a quelques années par un incendie, va être reconstruite d'ici 1991. Les travaux débuteront en 1981 et la nouvelle gare sera inaugurée avant le début de l'Expo 1991. Voilà des intéressants détails que l'on a appris hier à Lucerne, ou un secret, jusqu'ici bien gardé, a été révélé. On savait depuis fort longtemps déjà que la reconstruction de la gare de Lucerne était imminente. Un concours d'architecte avait été organisé, les meilleurs travaux choisis et récompensés, mais on n'avait pas eu connaissance de dates précises. Dans deux mois environ les responsables des CFF vont présenter le projet choisi par les experts. Et au cours des mois à venir on apportera encore les corrections nécessaires à ce projet avant de commencer les travaux en 1981. La nouvelle

**Les PTT en 1978
Encore mieux que prévu**

LAUSANNE (ATS). - La situation des PTT a continué d'évoluer favorablement en 1978, a annoncé hier à la presse économique romande, à Lausanne, M. Markus Redli, président de la direction générale. D'après les résultats des onze premiers mois, on peut s'attendre à une croissance de 2,5 %, alors que le budget ne prévoyait que 2,2 %. Le bénéfice de l'exercice ne devrait pas être inférieur à 300 millions de francs.

Après cinq exercices déficitaires (1971-1975), les PTT sont parvenus en trois ans (1976-1978) non seulement à éponger une dette accumulée de 430 millions de francs, mais encore à constituer des réserves qui atteignent 300 millions à la fin de 1978. Ils ont pu renoncer à toute augmentation de taxe de

puis 1975 et même procéder à certaines réductions (taxes téléphoniques avec l'outre-mer, téléx avec les Etats-Unis et le Japon, taxes de conversations interurbaines du régime intérieur). Les PTT envisagent maintenant d'introduire en automne 1980 un tarif réduit pour les conversations locales (taxes diminuées le soir, la nuit et le week-end).

Cependant, la Constitution prescrit que le produit net des PTT revient à la caisse fédérale. C'est pourquoi le budget 1979 de l'entreprise, qui prévoit un bénéfice de 285 millions, comprend un versement de 150 millions à la Confédération, soit le double de ce que les PTT purent remettre à la caisse fédérale avant 1970.

Le dernier groupe de réfugiés indochinois est arrivé

ZURICH (ATS). - C'est tôt hier matin qu'est arrivé à Zurich-Kloten, en provenance de Bangkok, le dernier contingent des 300 réfugiés indochinois reçus par notre pays, après la décision du Conseil fédéral de décembre dernier. Ce dernier groupe est composé essentiellement de Cambod-

giens. Le voyage a été organisé par le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), dont le siège se trouve à Genève. Les premiers réfugiés étaient arrivés le 21 décembre en Suisse, de Malaisie via Bangkok : il s'agissait alors de Vietnamiens qui avaient fui leur pays à bord des fameux bateaux clandestins.

Les 300 personnes admises en Suisse ont été choisies avec un soin tout particulier. On a tenu à ne recevoir que des réfugiés qui n'avaient pratiquement aucune chance d'être accueillis ailleurs : on trouve également un certain nombre de handicapés physiques et mentaux.

Attaqué chez lui, il succombe à ses blessures

ALTDORF (ATS). - M. Anton Schmidig, 51 ans, d'Altdorf, a succombé hier dans un hôpital de Zurich aux blessures que lui avaient infligées lundi à son domicile deux inconnus qui en voulaient à ses économies. Après avoir frappé leur victime à la tête, les deux hommes s'étaient emparés d'un portefeuille contenant 70 francs ainsi que d'une montre, avant de prendre la fuite. Malgré les recherches entreprises, la police ne les avait pas retrouvés hier soir.

Schindler monte dans l'ascenseur américain

HERGISWIL (ATS). - La « Schindler Holding S.A. », à Hergiswil (NW) a repris, sous condition d'approbation par les autorités des Etats-Unis, la « Houghton Elevator Division » de la « Reliance Electric Company », à Cleveland, dans l'Etat d'Ohio, au pris de 45 millions de dollars. Ainsi, le plus grand constructeur d'ascenseurs d'Europe veut s'ouvrir de manière intéressante au marché nord-américain.

QUE DEVIENNENT LES CAPITAUX QUI FUIENT L'IRAN ?

BERNE (ATS). - Des capitaux d'un montant indéterminé fuyant l'Iran pour gagner notre pays semblent être, ces derniers mois, la conséquence de la crise politique qui frappe ce pays du golfe Persique. Ce fait n'est pas combattu par les milieux bancaires. Le conseiller économique de l'ayatollah Khomeiny s'est

SÉANCE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Responsabilité civile dans le domaine nucléaire: les mesures prévues

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral a autorisé, hier, le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie à engager une procédure de consultation concernant le projet de loi fédérale sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire. Elaboré par une commission d'experts - le Conseil fédéral se réserve son avis -, ce projet prévoit l'essentiel : responsabilité illimitée de l'exploitant, de l'installation atomique, obligation pour l'exploitant de con-

clure une assurance responsabilité civile privée d'au moins 200 millions de francs, ensuite couverture par la Confédération jusqu'au montant total de un milliard de francs et, enfin, couverture de la Confédération jusqu'à concurrence de un milliard de francs de tous les dommages survenus en Suisse « pour lesquels aucune réparation ne peut être obtenue ». Au-delà du milliard de francs, ce sont les Chambres fédérales qui décident. Ce projet fait un grand pas en di-

rection des exigences formulées dans l'initiative atomique. En cas d'accident nucléaire, l'exploitant de l'installation en cause est responsable avec toute sa fortune. Une différence persiste toutefois en ce qui concerne le délai de prescription pour les créances des lésés. Les auteurs de l'initiative exigent un délai de 90 ans. Les assurances privées n'acceptent que dix ans. Le projet de loi engage ensuite la responsabilité de la Confédération durant 30 ans, après l'accident.

Furka: la Confédération veut garantir sa part du deuxième crédit additionnel

Le Conseil fédéral a également adopté, hier, le message sur la poursuite des travaux au tunnel ferroviaire de base d'Oberwald à Realp (tunnel sous La Furka). Il propose que la Confédération garantisse le versement de sa part au deuxième crédit additionnel (90 et 100 millions), afin que les travaux de construction puissent se poursuivre.

son message du 14 septembre 1977 qu'un autre crédit additionnel serait nécessaire. Cependant, on a constaté en mai 1978 que le crédit demandé (18 millions de francs) ne suffirait pas. A l'occasion du débat, qui a eu lieu au Conseil national lors de la session de juin 1978, la commission de la Grande Chambre a proposé de différer la discussion du deuxième crédit additionnel, jusqu'à ce que l'on dispose de données plus claires concernant les coûts définitifs. Les calculs les plus récents faits par les ingénieurs responsables des travaux et par ceux consultés à titre d'experts, ont

montré que le crédit additionnel à demander dans le nouveau message s'éleverait à 90 - 100 millions de francs. Afin de parvenir à des indications aussi exactes que possible, permettant de chiffrer le deuxième crédit additionnel, le Conseil fédéral propose que la Confédération garantisse le versement de sa part.

Le message concernant le deuxième crédit additionnel sera élaboré assez tôt, de manière que le premier conseil chargé de son examen puisse délibérer du crédit lors de la session de décembre 1979, conclut le Conseil fédéral.

Deux importantes mesures monétaires

Le Conseil fédéral a décidé hier d'abroger, avec effet immédiat, deux mesures monétaires introduites le 27 février 1978, à savoir :

- l'ordonnance régissant l'importation de billets de banque étrangers.

- l'ordonnance concernant le placement de fonds étrangers en papiers-valeurs suisses (interdiction de placement), dont les modalités d'application avaient déjà été assouplies en automne dernier, et

L'évolution du marché des changes ne justifie plus le maintien en vigueur de ces mesures d'exception qui avaient été adoptées pour faire face à de graves perturbations de la situation monétaire internationale,

estiment le Conseil fédéral et la Banque Nationale. Cette décision n'implique toutefois aucune modification de la politique monétaire suisse, qui est suivie depuis le 1^{er} octobre dernier et qui a été renforcée par les mesures de coopération prises entre les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne, le Japon et la Suisse.

Amélioration du logement dans les régions de montagne: nouvelle loi en vigueur

Le Conseil fédéral a, d'autre part, décidé de faire entrer en vigueur, dès le 1^{er} février prochain, la loi fédérale modifiée concernant l'amélioration du logement dans les régions de montagne, ainsi que le règlement d'exécution y relatif. Le nouveau texte étend le cercle

des bénéficiaires des subventions, car les invalides et les personnes âgées vivant seuls pourront désormais également en profiter.

La modification donne en outre au Conseil fédéral la possibilité d'adapter périodiquement au renchérissement le montant maximum

de la subvention allouée par logement rénové ou construit. Enfin, des dispositions plus strictes ont été prévues pour le cas où un logement subventionné est détourné de sa destination première. La procédure de remboursement a été unifiée et rendue plus stricte.

Steffisbourg: élections communales annulées

STEFFISBURG (ATS). - Le préfet de Thouna a déclaré nulles les élections communales du 3 décembre à Steffisbourg et ordonné un nouveau scrutin. Cette décision fait suite à une plainte de la commission électorale qui avait attiré l'attention sur d'éventuelles irrégularités du vote par correspondance.

prononcé sur cette question à la *Basler Zeitung*. Dans un article, publié mardi, ce journal indique que ces capitaux devront être restitués à l'Etat iranien « auquel ils appartiennent ». Selon le Département fédéral de justice et police, il n'existe pas de traité d'entraide judiciaire entre la Suisse et l'Iran : des mesures con-

traignantes ne peuvent dès lors être prises pour ramener ces capitaux en Iran. Toutefois, le Conseil fédéral peut garantir une aide juridique si Téhéran le lui demande, mais cette aide demeure limitée à l'instruction et dans certains cas, au blocage des comptes. Mais le Gouvernement iranien devrait auparavant exiger la restitution de l'argent selon la procédure civile, c'est-à-dire en portant plainte devant une instance helvétique. Selon un porte-parole de l'Association suisse des banquiers, la Suisse ne constitue pas le seul « pays d'exil » des capitaux iraniens, les Etats-Unis étant bien davantage prisés.

Le conseiller économique de

l'ayatollah, M. Abul Hassan Bani-sadr, a déclaré à la *Basler Zeitung*, que des membres de la famille impériale, des industriels, des officiers, d'anciens ministres avaient transféré d'une manière massive leurs fortunes sur des comptes numérotés à l'étranger. Selon une liste comprenant 144 noms, publiée par des employés de banque iraniens, un montant de 2,4 milliards de dollars aurait été versé à des banques américaines, suisses et israéliennes en deux mois.

Le secret bancaire ne peut être levé en Suisse que lorsque la preuve a pu être fournie que les capitaux impliqués proviennent d'actes délictueux.

Finances neuchâteloises: alarme

NEUCHÂTEL (ATS). - Entre 1977 et 1980, la ville de Neuchâtel aura puisé quinze millions de francs aux réserves pour tenter d'équilibrer ses exercices financiers. Sur des charges totales oscillant de 120 à 150 millions entre 1974 et le budget 1979, tous les résultats des exercices de ces années-là sont déficitaires. D'importantes mesures de redressement doivent être prises ces prochains mois par les autorités, y compris des diminutions d'emplois. Le débat est lancé dans la population par le biais d'un référendum contre une augmentation d'impôt. Neuchâtel, avec sa population qui ne cesse de diminuer, a de plus en plus de peine d'assumer ses charges de centre du littoral neuchâtelois et de chef-lieu cantonal.

millions (il faudra les reprendre dès l'exercice 1981) et diverses économies supplémentaires non budgétées. Si bien qu'on parvient à ramener le déficit comptable à 1,5 million. Pour 1980 (échéance électorale), la situation sera à peu près identique. Mais en 1981, le déficit pourrait bien atteindre 4 à 6 millions si des mesures ne sont pas prises.

Le Législatif, des socialistes aux radicaux en passant par les libéraux et les membres du MPE - mouvement pour l'environnement (ces partis ont chacun un membre à l'Exécutif sauf les socialistes qui en ont deux) est d'accord sur la nécessité de prendre des mesures. Elles doivent être définies d'ici à juin prochain par la commission financière et l'Exécutif, après quoi le Législatif votera. Mais quand il s'agira de dire où il faut économiser, on assistera à de solides empoignades, témoin le débat déjà soulevé par une première mesure proposée par l'Exécutif : l'augmentation linéaire de 5 % sur le

borderau d'impôt des personnes physiques pour une durée de deux ans. Actuellement, le taux global varie de 2 à 10 %. Seuls les socialistes et une partie du MPE s'y sont opposés, ce qui n'a pas empêché l'augmentation d'être acceptée au Législatif lundi dernier. Mais le référendum est déjà lancé par toutes les gauches de la ville. Les socialistes estiment en effet que l'Exécutif a trop tardé à réagir face à la dégradation financière de la ville, qu'il manque de cohérence et que l'équilibre qu'il prévoit pour 1980 est un « équilibre bidon ».

Pour que la situation soit saine en 1980, dit l'Exécutif, il faut trouver six millions. Les impôts durant deux ans en rapporteraient la moitié. Le reste sera à glaner à travers une diminution d'emploi dans de nombreux cas, principalement par le non-renouvellement des personnes partant naturellement, mais aussi par des licenciements. Trois millions, c'est 75 postes de travail à 40 000 francs par an.

Canada : pas de référendum sur la chasse aux phoques

MONTREUX (ATS). - Le préfet des îles de La Madeleine, au Canada, fait volte-face : après avoir accepté d'organiser un référendum sur la chasse aux phoques, il vient de faire savoir à la fondation Franz Weber, à Montreux, que cette consultation populaire n'aura pas lieu.

● BRUXELLES (CEE) (ATS/AFP/Reuter). - Les négociations entre la commission de la CEE et le Japon sur les concessions douanières réciproques, dans le cadre du « Tokyo-Round », se sont terminées sur un échec, dans la nuit de mardi à mercredi, à Bruxelles, apprend-on de bonne source.

● GENÈVE (ATS). - La conférence du désarmement « nouvelle formule » s'est ouverte, hier, au Palais des nations, à Genève, sous la présidence de M. Abdel Aziz Bouteflika, ministre des affaires étrangères de l'Algérie.

L'information militaire vue par le nouveau responsable

LIESTAL (ATS). - Le service de presse du Département militaire fédéral (DMF) ne doit pas être un bureau de propagande ni faire de cachotteries. Il doit se montrer actif et suivre l'actualité de près au lieu de s'épuiser après coup en démentis. C'est ce qu'a notamment déclaré mardi soir à Liestal le nouveau responsable de l'information du DMF, Hans-Rudolf Kurz,

qui s'exprimait devant les sociétés d'officiers des deux Bâle.

Le successeur d'Ernst Mörgeli a également affirmé qu'il ne considérerait pas la presse comme un adversaire mais comme un instrument de collaboration. La presse a un effet dissuasif, a-t-il dit, car elle peut montrer à l'étranger notre volonté de défense.

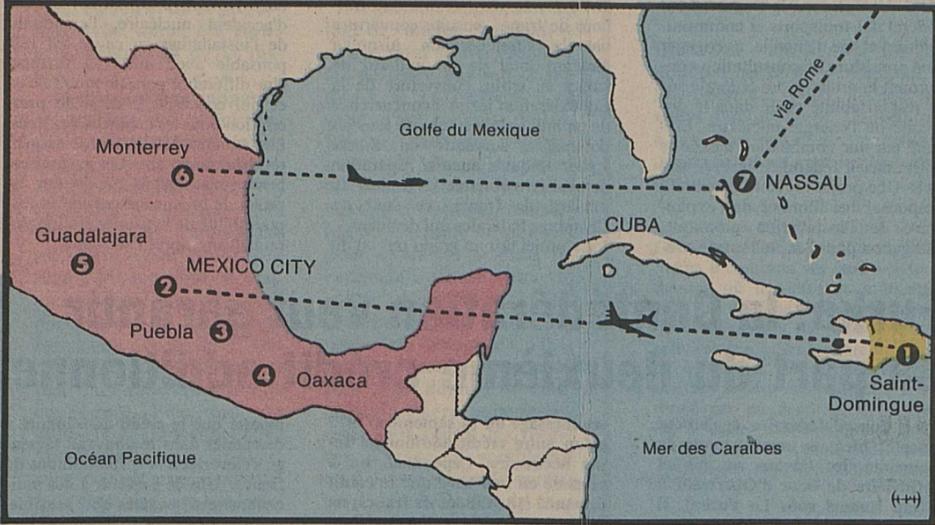
Dans la branche graphique Un fonds de défense patronale

BERNE (ATS) Lors de votations dans les sections, les membres de l'Association suisse des arts graphiques (ASAG) ont accepté « à une large majorité » (87 %) la création d'un fonds de défense de la branche graphique, indique un communiqué de l'ASAG. Ce fonds, conçu par les associations patronales de la branche (les associations suisses des éditeurs de journaux et des arts graphiques et la Société

suisse des patrons lithographiques) a pour but de « couvrir les dommages que pourraient éventuellement subir des entreprises membres par suite d'un conflit de travail. « Le fonds de défense est à ce titre une « mesure préventive ». « Le vœu premier des employeurs est le maintien de la paix du travail par une bonne collaboration avec les organisations ouvrières », conclut le communiqué.

Jean Paul II part ce matin pour l'Amérique latine

Le courage d'être pasteur universel



Jean Paul II s'envole, ce matin à 8 heures, pour l'Amérique latine. Il sera à Saint-Domingue, d'où il repartira demain, dans la matinée, pour le Mexique, où il arrivera à 13 heures locales (6 heures HEC), dans la

capitale. Samedi, il présidera l'ouverture de la Conférence de l'épiscopat latino-américain, à Puebla. Lundi 29, le Saint-Père sera à Oaxaca et à Guadalajara, le 30 janvier. Il rentrera à Mexico pour la

dernière nuit, puis, en début d'après-midi, s'envolera pour Monterrey, une ville du Nord, où il s'arrêtera brièvement avant de partir pour Nassau (Bahamas), escale sur le chemin de Rome.

D'importantes mesures de sécurité sont d'ores et déjà mises en place à Mexico et entrèrent en vigueur 24 heures avant l'arrivée du Saint-Père. Un contrôle très strict sera effectué sur toutes les personnes et véhicules pénétrant dans le périmètre de l'aéroport, dont la surveillance sera assurée par un effectif de quelque 25 000 policiers et militaires. Durant le trajet de l'aéroport à la basilique métropolitaine, aucune personne ne pourra approcher le pape à moins de quinze mètres, ont précisé les autorités.

Voyageur sans visa...

ROME (KIPA). - C'est en tant que citoyen du monde que Jean Paul II abordera l'Amérique. Un jour avant son envol, l'ambassade du Mexique près le Quirinal attendait toujours son passeport pour y apposer un « visa de courtoisie ». « Il est d'usage, même pour les chefs d'Etat visitant notre pays, déclarait un diplomate mexicain. Mais si le pape décide de s'en passer, on ne l'arrêtera pas à la douane ! »

Pouvoirs spéciaux pour le cardinal Villot

Le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat et carmelite de l'Eglise romaine, n'accompagne pas le pape au Mexique. A l'instar de Paul VI qui avait conféré des pouvoirs spéciaux au secrétaire d'Etat à l'occasion de ses voyages, le pape Jean Paul II a adressé une lettre olographe au cardinal Villot qui lui confère également des pouvoirs spéciaux durant son absence.

Voir aussi page 3



La maison de la délégation apostolique, où résidera le pape, à Mexico. (Bélino UPI)

Nouveau forfait des BR Un syndicaliste assassiné

GÈNES (ATS/Reuter). - Les « Brigades rouges » ont revendiqué l'attentat qui a coûté la vie, hier matin, vers 6 h. 40, à M. Guido Rossa, délégué du syndicat de la métallurgie, a annoncé la police.

Le corps du syndicaliste, employé dans une usine du groupe métallurgique nationalisé, Italsider, a été découvert dans une voiture, retrouvée dans les environs de Gènes par la police, alertée par un informateur anonyme.

Peu après, un journal local a reçu un appel téléphonique d'un correspondant, affirmant : « Ici les « Brigades rouges ». Nous avons exécuté ce matin Guido Rossa, espion de l'Italsider. »



Vingt et une heures à Saint-Domingue

SAINT-DOMINGUE (ATS/AFP). - Le pape Jean Paul II sera accueilli à son arrivée aujourd'hui, à l'aéroport de Saint-Domingue, par le président Antonio Guzman et le gouvernement au grand complet, a-t-on annoncé dans la capitale dominicaine.

Après un programme chargé, et notamment la concélébration d'une messe au cours de laquelle quelque 80 000 personnes recevront la communion, le Saint-Père rencontrera à nouveau dans la soirée, à 20 heures locales, le président Guzman et son épouse.

Une demi-heure plus tard, le Saint-Père se rendra au Palais national, siège du gouvernement, où il recevra l'hommage des autorités civiles, du corps diplomatique et d'autres personnalités. Demain matin (26 janvier), à 10 heures locales, le président Guzman et les membres du gouvernement seront de nouveau présents lors du départ du souverain pontife de l'aéroport de Saint-Domingue.

Au Mexique, quel accueil ?

MEXICO (ATS/AFP). - On ignore toujours, à Mexico, si le président Lopez Portillo accueillera le pape Jean Paul II à son arrivée à l'aéroport de la capitale. « Aucune décision présidentielle n'a encore été prise » à ce sujet, a indiqué mardi le chargé de presse de la présidence, M. Fernando Garza.

La presse toutefois estime dans son ensemble que le président mexicain sera présent pour accueillir le souverain pontife. Le président Lopez Portillo, rappelle-t-on, n'est nullement obligé de recevoir le pape, le Mexique et le Vatican

n'entretenant pas de relations diplomatiques.

Quelle que soit la décision présidentielle, plusieurs organismes paragouvernementaux ont accordé

un jour de congé à leur personnel à l'occasion de l'arrivée du pape. Les élèves des écoles primaires de la capitale pourraient également n'avoir pas classe, selon certaines sources.

Proche-Orient: alerte aux empoisonneurs

LA HAYE (ATS/Reuter). - Un groupe extrémiste arabe a adressé au Ministère néerlandais de la santé une lettre postée à Londres dans laquelle il menace d'empoisonner tous les produits agricoles israéliens exportés vers l'Europe, a déclaré mardi un porte-parole du ministère.

L'agence Reuter a reçu une lettre similaire à son siège, à Londres. Ces lettres sont signées « ARA » sigle présumé de l'armée révolutionnaire arabe, une organisation palestinienne qui a adressé l'année dernière un message du même type à des gouvernements européens, menaçant d'empoisonner des oranges israéliennes avec du mercure. Effectivement, des oranges contaminées avaient été découvertes aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne et en Belgique.

Vigilance en Suisse

M. Paul Moll, chef du service de presse et d'information du Département fédéral de l'intérieur, a déclaré à l'Agence télégraphique suisse que tous les produits agricoles en provenance d'Israël étaient sévèrement contrôlés aux douanes suisses.

Bangui: plus grave que prévu - 400 morts ?

PARIS (ATS/DPA). - Selon des voyageurs, arrivés mardi soir à Paris, la situation dans la capitale de l'Empire centrafricain serait précaire. Les troubles de vendredi dernier auraient fait de nombreux morts et la population blanche de Bangui serait extrêmement anxieuse.

D'après un médecin français, qui a visité l'hôpital de Bangui, il y aurait au moins 400 morts et blessés

graves. Le couvre-feu serait établi dans la capitale. Un autre voyageur affirme avoir formellement identifié des troupes zairoises à l'aéroport de la capitale. Les mêmes sources estiment que le soulèvement des étudiants n'a pu être réprimé qu'à l'aide de ces troupes zairoises.

Le Zaïre, pour sa part, continue à démentir ces affirmations, donnant un jour une explication, le lendemain une autre...

Carter: l'effet d'un verre de lait chaud...

WASHINGTON (ATS/AFP). - Le message du président Carter sur l'état de l'Union n'a pas, comme prévu, fait l'unanimité au Congrès.

Les usages ont été respectés : interrompu 22 fois par des applaudissements, jugés par les spécialistes plus polis qu'enthousiastes, le message du président a, bien sûr, plutôt satisfait les parlementaires démocrates et déçu les républicains.

Le président de la Chambre des représentants, le démocrate Thomas O'Neil, a estimé que l'adresse présidentielle avait été « bonne et bien accueillie ». Il a ensuite confié à plusieurs journalistes que tous les messages sur l'état de l'Union se ressemblent : « Ils ne changent jamais. Ils sont tous politiques. »

Pour le leader républicain de la Chambre, M. John Rhodes (Arizona), l'appel du président pour « une nouvelle fondation » a été « plein de platitudes ».

Pour le sénateur républicain du Kansas, M. Bob Dole, il fut surtout question de « beaucoup de rhétorique et de peu de substance... une

fondation branlante, au mieux ». Quant au sénateur républicain du Delaware, M. William Roth, il a affirmé avoir « bâillé » à l'écoute du président, dont le discours lui a fait l'effet « d'un verre de lait chaud avant l'heure du coucher ».

Le sénateur démocrate Ted Kennedy (Massachusetts) a approuvé le discours présidentiel, ajoutant « nous devons maintenant agir

pour protéger tous les Américains de la charge des soins médicaux ».

Enfin, le leader de la majorité démocrate au Sénat, M. Robert Byrd (Virginie), estime que le discours du président a été « un juste reflet des sentiments du peuple ».

Nous donnerons dans notre prochaine édition une analyse du message de M. Carter sur l'état de l'Union.

Liban: calme précaire

BEYROUTH (ATS/AFP/Reuter). - Alors que les duels d'artillerie entre forces palestino-progressistes d'une part, miliciens conservateurs et troupes israéliennes, d'autre part, se sont poursuivis durant toute la nuit de mardi à mercredi, dans le Sud-Liban, on annonçait, hier, de source militaire israélienne qu'un cessez-le-feu avait été conclu et que le calme régnait depuis les petites heures du matin sur toute

l'étendue de la frontière israélo-libanaise.

Cependant, le porte-parole de l'ONU à Beyrouth, M. Samir Sambar, a affirmé, hier, qu'il « n'était pas au courant de la signature de ce cessez-le-feu ». Il a toutefois confirmé que les officiers de la FINUL (la Force intérimaire de l'ONU pour le Liban) déployaient des efforts constants pour parvenir à une accalmie dans cette région.

Le gouvernement Bakhtiar empêche le retour de M. Khomeiny

Les conditions de « sécurité » ne sont pas remplies

(ATS/AFP/Reuter). - Un avion de la compagnie « Iran Air », venant de Téhéran, était attendu hier à l'aéroport de Paris-Orly. Mais, coup de théâtre : l'arrivée de l'appareil a été annulée et les dispositions prises pour le départ de l'ayatollah Khomeiny suspendues.

Le retour du leader chiite en Iran, qu'il avait annoncé pour la nuit de jeudi à vendredi, se trouve ainsi singulièrement compromis. L'aéroport de Téhéran a en effet été fermé hier matin et investi par l'ar-

mée. Des chars et des soldats empêchent quiconque d'approcher.

Par ailleurs, les autorités militaires ont fait diffuser, tard cette nuit, un bulletin radio spécial annonçant la fermeture de tous les aéroports du pays pendant trois jours.

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Cinq mille personnes ont manifesté sur l'aéroport de la capitale. Mais l'armée iranienne a dispersé sans violence cette manifestation, organisée par l'ayatollah Telegani, l'un des représentants en Iran de Khomeiny.

Ces manifestants étaient en majorité composés d'employés grévistes d'« Iran Air » qui protestaient contre la fermeture de l'aéroport ordonnée par le gouvernement, fermeture qui a empêché l'avion de partir et de se rendre à Paris l'ayatollah Khomeiny de décoller.

L'ayatollah partira quand même

A Paris, on indiquait cependant hier, dans l'entourage du leader

chiite, que ce dernier partira quand même vendredi à 1 heure du matin à bord d'un avion d'« Air France » et qu'il arrivera à Téhéran le jour même à 9 heures locales (6 h. 30 HEC). Tous les collaborateurs du leader chiite sont affirmatifs sur deux points : il n'y a d'une part aucune garantie du gouvernement de M. Chapour Bakhtiar ou des militaires en ce qui concerne le retour de l'ayatollah en Iran. D'autre part, si l'armée interdit l'atterrissage de l'appareil, ce dernier reviendra en France. Le D' Ibrahim Yazdi, l'un des plus proches collaborateurs de l'ayatollah Khomeiny, a par ailleurs déclaré que les partisans de ce dernier ne recourraient pas à la violence, même au cas où les militaires interdiraient l'atterrissage.

Pour quelles raisons ?

Cependant, la mesure prise par le gouvernement de M. Chapour Bakhtiar hier de fermer les aéroports du pays fait craindre une épreuve de force entre ce dernier et

les partisans de l'ayatollah Khomeiny. De source proche de l'armée, on affirme que ces fermetures constituent un défi à l'ayatollah qui entend rentrer d'exil vendredi. Mais de source informée, proche du gouvernement, on prétend que c'est pour des raisons de sécurité personnelle que Khomeiny pourrait ne pas rentrer aujourd'hui ou demain comme cela était prévu initialement. Le gouvernement de M. Chapour Bakhtiar, dit-on de même source, qui avait accepté la venue de l'ayatollah et tenté de négocier avec la hiérarchie chiite le moyen d'assurer la sécurité du leader religieux lors de son arrivée en Iran, considérerait que ces conditions ne sont pas actuellement réunies.

Le gouvernement exigerait en effet comme préalable au décollage de l'avion, qui devait aller chercher l'ayatollah à Paris, la fin de la grève des pilotes et ingénieurs d'« Iran Air » paralysée depuis plus de deux mois. Devant le refus des grévistes de cesser leur mouvement contre le régime actuel, M. Bakhtiar aurait

décidé d'employer la manière forte et de ne pas céder.

Tentative d'attentat

Une tentative d'attentat contre l'ayatollah Khomeiny aurait été découverte par les services de renseignements iraniens, apprenait-on

hier, de sources sûres à Téhéran.

Ce complot, qui aurait été fomenté par « des agents étrangers spécialement entraînés et déjà infiltrés en Iran », devait, indique-t-on de même source, être mis à exécution lors de l'arrivée de l'ayatollah en Iran.

Shah: occasion de retour

NEW YORK (ATS/AFP). - Le shah d'Iran a accepté l'invitation du président Sadate de s'installer au Caire après sa visite au Maroc, croit savoir le New York Times.

Cette décision, confirmée de très bonne source égyptienne par le quotidien new-yorkais, fait suite aux informations publiées mardi par deux journaux du Caire, *Al Ahrar* et *Al Akhbar*, annonçant l'invitation du Rais et la réponse positive du souverain iranien.

Selon la source égyptienne, citée par le New York Times, le shah souhaiterait rester au Proche-Orient en attendant l'issue d'une éventuelle confrontation entre le premier ministre iranien, M. Chapour Bakhtiar, et l'ayatollah Khomeiny.

Cette éventualité, précise le New York Times, citant des sources égyptiennes, est considérée par le shah comme susceptible de lui offrir l'occasion d'un retour en Iran.

● LE CAIRE (ATS/Reuter). - Le corps d'une femme, que l'on croit être celui d'une touriste canadienne disparue il y a deux ans, a été retrouvé dans un sanctuaire de pharaons à Louksor.

On a retrouvé dans son sac à main une carte postale, sur laquelle elle indiquait qu'elle était tombée et se préparait à mourir de faim et de soif, écrit le journal *Al Ahrar*.